

Humanitaires

N°25 en mouvement

OCTOBRE 2023



© US Army



**L'AIDE HUMANITAIRE AUJOUR'HUI :
« LA FIN DE L'INNOCENCE POLITIQUE » ?**



sommaire

02 *Penser la transformation de l'aide dans un monde en métamorphose*
Véronique de Geoffroy et Pauline Mahé

10 *Aide humanitaire et relation au politique : retour historique, réflexions actuelles et perspectives d'avenir*
Pauline Mahé et Véronique de Geoffroy

28 *L'humanitaire pourrait-il prendre le chemin de la radicalité ?*
Bertrand Bréqueville

34 *Repolitiser les ONG humanitaires face à l'urgence climatique*
Johana Bretou-Klein

44  **point de vue**
Haïti : l'engagement de la société civile et des citoyens pour une transition écologique et sociale, et l'émancipation des territoires
David Tilus

49 *Il faut un nouveau pacte mondial pour financer l'aide humanitaire internationale*
Pierre Micheletti

62 *Quelle contribution de l'humanitaire à l'« habiter terre » ?*
Pascal Revault

70  **rencontre**
avec Tin Tin Htar Myint
Présidente de l'association Doh Atu - Ensemble pour le Myanmar

80 *Médecins sans frontières et les opérations de secours en mer : entre renforcement des contraintes et encouragement des alliances*
Michaël Neuman

88 *Briançon : une aventure humaine, citoyenne et politique pour un accueil digne des exilés*
Isabelle Lorre

98  **bibliographie**





NUMÉRO SPÉCIAL

L'aide humanitaire aujourd'hui : « la fin de l'innocence politique » ?

L'édition 2023 de nos traditionnelles Universités d'automne de l'humanitaire (UAH) revêtait une valeur symbolique toute particulière puisqu'elle coïncidait avec les 30 ans du Groupe URD. Un millésime « exceptionnel » qui se devait donc d'être accompagné d'une grande fête avec le plus grand nombre de nos amis, collaborateurs et partenaires, et qui est allé de pair avec une date inhabituelle puisque, cette année, le printemps a remplacé l'automne et permis de donner le jour aux premières – et dernières ? – Universités de printemps de l'humanitaire (UPH) !

Les débats de cette édition ont d'une certaine manière prolongé ceux de l'an passé puisque nous avons choisi d'interroger à nouveau la question du sens de nos actions, non plus par rapport à la notion de qualité de l'aide, mais cette fois sous un angle beaucoup plus politique. En effet, après plus d'un demi-siècle d'existence sous sa forme « moderne », l'aide humanitaire est aujourd'hui confrontée à de multiples critiques qui se portent jusque sur les concepts de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. La question de sa politisation est ainsi de plus en plus posée, notamment parce que diverses parties prenantes – en particulier du « Sud » – la voient désormais comme

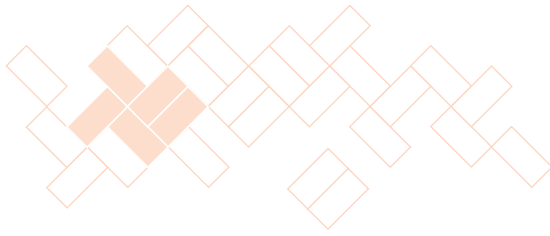
édito

par Pierre Brunet

un secteur marchand comme un autre, au service d'intérêts nationaux et d'une idéologie ultra-libérale mondialisée.

Aussi, pour le dire autrement et avec les mots du réalisateur haïtien Raoul Peck (auteur d'un documentaire très critique sur l'aide internationale en Haïti après le séisme de 2010, *Assistance mortelle*, et ancien ministre de la Culture de son pays en 1996-97), ne serait-ce pas pour notre secteur la « fin de l'innocence politique » ? Une citation reprise à l'un des invités des UPH, Bertrand Bréqueville, également présent dans ce numéro d'*Humanitaires en mouvement*. De nombreux autres intervenants des diverses tables-rondes signent eux aussi un article dans ce 25^e HEM : des représentants d'ONG françaises, un acteur haïtien et une représentante de la diaspora birmane en France. Sans oublier l'article d'une chargée de recherche du Groupe URD qui n'a pas encore... 30 ans !

Pierre Brunet,
coordinateur de la revue HEM



Penser la transformation de l'aide dans un monde en métamorphose

par Véronique de Geoffroy et Pauline Mahé

À l'aune des mutations profondes qui traversent nos sociétés, le Groupe URD s'interroge sur la place actuelle de l'acteur humanitaire et de l'aide internationale, ainsi que sur leurs évolutions respectives dans les années à venir. Ces divers questionnements expliquent le thème retenu pour les Universités de printemps de l'humanitaire 2023 dont cet article reprend et met en perspective les principaux enseignements. Une édition passionnante nourrie par les apports et la rencontre d'acteurs issus de différentes sphères du monde des solidarités : conférenciers spécialisés dans les enjeux des dérèglements climatiques, spécialiste des questions de genre, représentant-e-s de diaspora et de mouvements citoyens engagés, responsables de plaidoyer, acteur-ric-e-s institutionnel-le-s, chercheur-se-s du « Sud », directeurs d'ONG humanitaires et de développement, acteur-ric-e-s de terrain et coordinateur-ric-e-s de programmes, etc.

L'objectif était de réfléchir ensemble en se (re)connectant avec les mouvements citoyens, les activistes, ou encore la « génération climat », acteurs essentiels des transformations en cours et du monde de demain. Il s'agissait là d'une invitation à sortir de l'entre-soi pour renouer avec la société, ce qui rejoint les

propos d'Hugo Slim pour qui la crise climatique nous oblige en temps qu'humanitaires à revoir notre paradigme : « Climate is not simply one more 'issue' that humanitarians must add to their ever-expanding list of cross-cutting priorities. Now, it is a constant and rapidly emerging global disaster with universal reach. Our sense of intersectionality needs to be reversed. The climate emergency will not intersect with other areas: instead, everything will intersect with climate change. This is a whole new paradigm for humanitarians, and we need to urgently reframe our vision and approach »¹.

LES MULTIPLES DISSONANCES COGNITIVES DES ACTEURS DE L'AIDE...

Lors de ces trois journées de travail et de débat, de nombreux témoignages concordants ont souligné les tensions vécues par les professionnels du secteur de l'aide, menant parfois à de la souffrance face à leur sentiment d'impuissance, leur incapacité à être ac-

1 - Hugo Slim, "Humanitarians and the Climate Emergency – The Ethical, Practice and Cultural Challenges", 28 June 2023, Global Public Policy Institute : <https://gppi.net/2023/06/28/humanitarians-and-the-climate-emergency>



teurs ou actrices de véritables transformations et parfois leur incapacité à rester cohérent-e-s avec leurs valeurs. Ils et elles sont témoins des effets toujours plus forts des crises sur des populations déjà fragiles, et constatent dans le même temps les impacts des changements climatiques qui se font de plus en plus violents ainsi que les multiples dégradations des écosystèmes (pollutions, épuisement des ressources naturelles, effondrement de la biodiversité...). Face à cela, les réponses mises en œuvre aujourd'hui par le système de l'aide semblent dérisoires tant elles sont incapables de traiter réellement les problèmes... Et pour cause : les tentatives de transformation du secteur se heurtent à l'immobilisme des institutions.

Les enjeux de croissance et de positionnement institutionnel sur « le marché de l'aide » – un secteur devenu concurrentiel – prennent le pas sur les nécessaires remises en question et sur les questionnements politiques (voir l'article de Bertrand Bréqueville dans ce même numéro). Dès lors, le besoin de penser les transformations du modèle de développement – prôné implicitement par l'exportation du modèle de société occidental, dont dépendent les organisations – n'est que trop peu reconnu. Sous couvert de neutralité, la réflexion n'intègre pas la question des inégalités comme premier facteur de vulnérabilité et élude ainsi l'analyse politique pourtant nécessaire à l'action.

Comment réinventer alors un humanitaire compatible avec les limites planétaires, qui réponde à l'enjeu contemporain d'« effondrement climatique » souligné par le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, en septembre 2023 et contribue aux exigences de transformation de nos sociétés, portées notamment par les plus jeunes générations - qu'elles soient du Nord comme du Sud (voir l'article de Johana Bretou-Klein) ? Telles devraient être les questions débattues au sein des organisations et de leurs collectifs pour inventer une aide (ré)engagée, capable de s'attaquer aux racines des problèmes, mais aussi d'identifier et de dénoncer les irresponsabilités et les impasses politiques. Nous avons besoin



L'objectif était de réfléchir ensemble en se (re) connectant avec les mouvements citoyens, les activistes, ou encore la « génération climat », acteurs essentiels des transformations en cours et du monde de demain.





d'un secteur de l'aide qui se reconnecte aux dynamiques sociétales en cours et qui se transforme profondément pour ne pas participer aux problèmes auxquels il prétend répondre.

Bien que ce désir de changement semble partagé par un grand nombre de professionnel-le-s du secteur de l'aide, militant-e-s et conscient-e-s de cette impérieuse nécessité, ils-elles peinent à trouver des espaces de débat et, pour la plupart, ne se sentent pas écouté-e-s, d'où un sentiment d'impuissance et des tensions éthiques.

Aussi, le secteur semble frileux quand il s'agit de soutenir des mouvements citoyens en lien avec la question climatique ou la crise des politiques migratoires, deux sujets pourtant directement liés aux enjeux humanitaires. En France, hormis quelques contre-exemples comme la campagne de justice climatique L'Affaire du siècle (signée par certaines ONG humanitaires) – et des soutiens tardifs à SOS Méditerranée, les acteurs humanitaires ne participent généralement pas à ce genre de mobilisations. De même, ils semblent peu enclins à se positionner clairement en soutien aux organisations du Sud, même s'il est difficile de faire des généralités et que, bien évidemment, des différences de positionnement existent entre organisations. Les promesses du Grand Bargain (2016) tardent à se concrétiser, provoquant des tensions entre organisations du Sud et du Nord, mais aussi au sein

de certaines organisations bloquées dans leur modèle économique et de gouvernance. Plus profondément, cela interroge les représentations et cache parfois des relents de néocolonialisme, voire de racisme...

Finalement, ces dissonances cognitives de militant-e-s qui n'arrivent pas à agir selon leurs valeurs et à se positionner en acteur-ric-e-s du changement ont pour conséquences des tensions et des souffrances individuelles. Certain-e-s ajoutent même que le militantisme a parfois du mal à s'exprimer et à trouver sa place au sein des organisations humanitaires, dénonçant des cultures organisationnelles qui n'invitent plus à se positionner sur ces enjeux. Le modèle de fonctionnement et les postures de nombreuses organisations peinent en effet à évoluer et à opérer de véritables transformations. En se cantonnant à un rôle d'opérateur, elles ne participent pas plus aux réflexions visant à la refonte d'un système à bout de souffle qu'aux débats de société pourtant fondamentaux.

REFLET D'UNE SOCIÉTÉ EN PLEINE MÉTAMORPHOSE

Ces professionnel-le-s et militant-e-s des solidarités ne sont que le relais de problématiques sociétales et mondiales très actuelles qui résonnent au sein de leur propre organisation. Or, les questionnements qui traversent l'ensemble



de la société sont tellement nombreux et cruciaux qu'ils appellent *a minima* à une réflexion politique, voire à une certaine mobilisation.

Parmi ces problématiques, on ne peut évidemment ignorer la crise climatique mondiale qui est à l'origine d'une forte éco-anxiété, notamment au sein de la jeune génération dont une partie essaie par tous les moyens d'éveiller les consciences au sein de la société². Cette éco-anxiété n'épargne pas non plus les acteur·rice·s engagé·e·s de l'humanitaire et du développement qui constatent, tout aussi impuissant·e·s, l'inaction politique face à la crise climatique. Or, face à cette inquiétude grandissante, « l'action et l'engagement semblent les meilleurs remèdes » (voir l'article suivant).

L'éco-anxiété de certain·e·s permet aussi de porter un combat plus global. Les changements climatiques et l'augmentation exponentielle prévisible des crises à fort impact humanitaire viennent en effet questionner notre modèle de société basé sur l'extractivisme et la destruction du vivant. Cette crise climatique et, in fine, ce modèle de société non viable, frappent par ailleurs majoritairement les femmes et les filles, premières victimes d'un système funeste et de ses conséquences climatiques alors qu'elles sont

souvent les plus à même d'apporter des solutions, car davantage tournées vers la protection du vivant et l'éthique du *care*³, comme le mettent en lumière les mouvements écoféministes. Enfin, à ces mouvements s'ajoutent ceux qui expriment un besoin de mettre en lumière la puissance des acteurs du « Global South », mais aussi l'entraide, la participation et l'horizontalité citoyenne au sein de la société, y compris en temps de crise (voir l'article de Tin Tin Htar Myint dans ce numéro).



Nous avons besoin d'un secteur de l'aide qui se reconnecte aux dynamiques sociétales en cours et qui se transforme profondément pour ne pas participer aux problèmes auxquels il prétend répondre.



2 - Hickman, C. et al. (2021), « Climate anxiety in children and young people and their beliefs about government responses to climate change: a global survey », *The Lancet*, volume 5, issue 12 : [https://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196\(21\)00278-3/fulltext#%20](https://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196(21)00278-3/fulltext#%20)

3 - Claudia Sofía Durán Cárdenas, Les conflits éthiques de l'aide humanitaire à l'aune de l'éthique du *care*, *Philosophie*, 2020 : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03188529>.



Ainsi, les individus et les mouvements qui posent ce diagnostic invitent à repenser les rapports de force et de domination de façon radicale. Leurs revendications se heurtent toutefois à l'incapacité des institutions à les prendre en compte et initier une transformation pourtant nécessaire de nos modes de fonctionnement. De ce fait, le fossé se creuse entre militant·e-s – de plus en plus radicaux et souvent en colère – et opérateur·rice-s d'un système qui ne propose pas de vision d'avenir et qui ne peut, ni ne veut, se réformer.



Les changements climatiques et l'augmentation exponentielle prévisible des crises à fort impact humanitaire viennent en effet questionner notre modèle de société basé sur l'extractivisme et la destruction du vivant.



PRENDRE CONSCIENCE DES INCOHÉRENCES DU SYSTÈME DE L'AIDE

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les difficultés du secteur à se transformer et le fait que les problématiques mondiales évoquées plus haut soient reproduites au sein même des organisations. Par la bureaucratisation, la professionnalisation, la technicisation et la managérialisation des activités et missions, le secteur de l'humanitaire vient en effet s'intégrer dans cette course à la croissance. De plus, en ne prenant pas position sur certaines problématiques à l'origine des injustices et des crises systémiques à l'œuvre, les organisations humanitaires risquent de devenir complices d'un système délétère, en guerre contre le vivant.

Dans son ouvrage *L'Humanitaire au service du néolibéralisme* (Charles Léopold Mayer, 2021), Bertrand Bréqueville montre ainsi que le secteur de l'aide participe à la persistance d'un néolibéralisme mondial. Du fait de la reproduction de modèles économiques nocifs, la logique humanitaire se serait transformée en logique de marché où sauver des victimes de crises ne relèverait plus du paradigme du don mais d'une nouvelle idéologie : « l'humanitarisme ». Or, cette transformation conduit fatalement à une dépolitisation de l'humanitaire, à une évolution de sa fonction initiale et à une perte de sens et d'engagement solidaire.



Par ailleurs, force est de constater que la plupart des organisations du secteur de l'aide reproduisent les modèles dominants de nos sociétés, y compris le patriarcat. Ainsi, la gouvernance des organisations de solidarité internationale reste largement dominée par les hommes blancs de plus de 50 ans alors même que le personnel est majoritairement féminin⁴ (seules 35 % des président-e-s sont des femmes) et diversifié. Les programmes intègrent parfois une dimension genre mais soutiennent rarement des approches transformatrices et féministes, entérinant ainsi la plupart du temps les modèles patriarcaux. Face à cela, des mouvements écoféministes et de militant-e-s actif-ve-s au sein même des organisations humanitaires tentent de provoquer une prise de conscience et de modifier les pratiques de terrain jugées destructrices et néocoloniales.

Les flux financiers de l'aide internationale qui privilégient les anciennes colonies sont en effet décriés par certain-e-s comme des vestiges du colonialisme. Les ONG ne sont pas non plus immunisées contre ces discours néocoloniaux et certains acteurs appellent à une décolonisation de l'aide⁵. Cette ambition paternaliste de certains États et organisations du « Nord » d'imposer une

façon de faire sans prendre en compte les avis et positions des acteurs locaux est un fait indéniable qui pose encore problème – en témoigne la difficulté susmentionnée de mise en œuvre des engagements du Grand Bargain pour une « aide aussi locale que possible ».

Face à de tels enjeux, certaines organisations humanitaires opposeront probablement la neutralité comme un principe dictant de rester à l'écart de ces questionnements de fond et analyses politiques, mais aussi leur mandat comme une spécificité leur enjoignant de ne pas prendre part aux débats de société. Dans ces conditions, ne serait-il pas salutaire alors de remettre en question cette compréhension de la neutralité et de faire évoluer leur mandat au risque, sinon, de se couper de la société civile dont elles sont issues et de devenir obsolète dans un monde qui se recompose ?

S E MOBILISER POUR AGIR ET SORTIR DU STATU QUO

Un constat s'impose en effet : le secteur de l'aide tel qu'il s'est développé depuis quelques décennies est à bout de souffle. À l'instar du mouvement

4 - État des lieux de l'intégration du genre dans les organisations françaises de solidarité internationale, Coordination Sud, décembre 2016, p. 25 (<https://www.coordinationsud.org/document-ressource/etude-etat-lieux-de-lintegration-genre-organisations-francaises-de-solidarite-internationale/>).

5 - Rapport de Peace Direct paru en 2021 : Time to Decolonise Aid – Insights and lessons from a global consultation (<https://www.peacedirect.org/publications/timetodecoloniseaid/>).



« Scientifiques en rébellion »⁶, le secteur de l'aide pourrait aujourd'hui remettre en question un certain nombre de paradigmes et de principes prétendument inaltérables et décider de prendre sa place dans les dynamiques actuelles, une place particulière issue du regard singulier qu'il peut apporter du fait de sa proximité avec les populations les plus vulnérables.

À l'avenir – et cela sans jouer les Cassandra de mauvais aloi, les besoins humanitaires ne vont faire que s'aggraver et ce, pour de multiples raisons pour la plupart causées par les dérèglements climatiques. Or, face à cela, l'enjeu n'est pas seulement dans la recherche de



Cet élan ne demande qu'à se développer pour penser le changement et imaginer de nouvelles formes de solidarité adaptées aux nouveaux enjeux et aux bouleversements à venir.



plus de financements : il s'agit de repenser de façon systémique les relations de pouvoir au sein du système de l'aide (que ce soit au niveau individuel ou institutionnel), les acteurs concernés, le lien avec les sociétés civiles, les narratifs de l'aide... Il s'agit aussi de participer à la transformation de nos sociétés, ce qui n'est évidemment pas simple puisque les solutions restent à inventer. À ce niveau, les échanges des Universités de Printemps de l'Humanitaire (UPH) ont esquissé deux pistes principales : créer des ponts avec les autres mouvements de société civile et favoriser l'élaboration d'une pensée alternative.

Pour donner suite à l'invitation des UPH et d'Hugo Slim, les organisations humanitaires pourraient utilement dialoguer avec les mouvements citoyens mobilisés pour le climat et les organisations de protection du vivant, qu'ils soient du Nord ou du Sud, jeunes ou moins jeunes. Elles y gagneraient peut-être en efficacité et très probablement en cohérence. De même, elles devraient travailler à lever les freins qui empêchent encore une véritable localisation de l'aide et une transformation profonde des relations établies entre organisation humanitaire et organisation locale.

Par ailleurs, il est urgent de favoriser la réflexion au sein des organisations et de créer des espaces sécurisés de débat où les individus puissent partager

6 - <https://scientifiquesenrebellion.fr/raison-d-etre/>



leurs questionnements, discuter des incohérences dont ils sont témoins, esquisser des pistes de transformation... En se réunissant, ils s'épauleraient, se renforceraient mutuellement et se donneraient une chance de construire des alternatives.

Cette volonté commune d'avancer et la passion des discours entendus sur la question du climat, du genre ou de la nécessaire refonte du système lors de cette édition 2023 des UPH témoignent d'une mobilisation, d'un engagement fort et d'un militantisme des individus engagés dans le secteur de l'aide qui ne demandent qu'à (re)jaillir. Cet optimisme mobilisateur et cette volonté de changement sont là, quelque part, et ne

peuvent être ignorés, au risque sinon de participer au désenchantement et de précipiter la fin d'un système pourtant utile. Cet élan ne demande qu'à se développer pour penser le changement et imaginer de nouvelles formes de solidarité adaptées aux nouveaux enjeux et aux bouleversements à venir. ✨

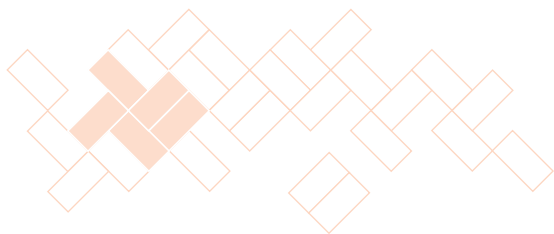
*Véronique de Geoffroy,
Directrice générale du Groupe URD*

&

*Pauline Mahé,
Stagiaire assistante de recherche
et de communication au Groupe URD*



*Table-ronde lors des Universités de printemps de l'humanitaire.
© Emmanuelle Martin pour Groupe URD*



Aide humanitaire et relation au politique : retour historique, réflexions actuelles et perspectives d'avenir

par Pauline Mahé et Véronique de Geoffroy

Cet article reprend le document de problématique rédigé en amont des Universités de printemps de l'humanitaire.

Depuis son apparition sur la scène internationale, le secteur de l'aide humanitaire a toujours essayé d'être un acteur neutre, au niveau institutionnel mais aussi sur le terrain, fidèle en cela aux principes fondamentaux élaborés par le CICR au XX^e siècle. Pourtant, après plus d'un demi-siècle d'existence sous sa forme « moderne », l'aide humanitaire est aujourd'hui confrontée à de multiples critiques qui se portent jusque sur les concepts de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. La question de sa politisation est désormais posée, et diverses parties prenantes – en particulier du « Sud » – l'accusent même d'être devenu un secteur marchand comme un autre, au service d'intérêts nationaux et d'une idéologie ultra-libérale mondialisée.

Comme nous le rappelions lors des Universités d'automne de l'humanitaire (UAH) de septembre dernier, les « besoins humanitaires ont augmenté de manière exponentielle en 2022 sous l'effet de conflits armés, de chocs climatiques et de l'augmentation des prix de l'alimentation et de l'énergie »¹. Selon les derniers chiffres de l'ONU, plus de 350 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2023². Aux côtés de la guerre très médiatisée entre l'Ukraine et la Russie, des dizaines de millions d'autres personnes sont elles aussi affectées par de graves crises nécessitant une assistance d'urgence dans la Corne de l'Afrique, la Syrie, la République démocratique du Congo, au Myanmar, en Haïti, au Sahel, en Afghanistan, en Israël et en Palestine, au Venezuela, au Soudan du Sud, etc. Aussi, face à cette triste situation « record », il est urgent et indispensable de repenser le secteur humanitaire, notamment dans son rapport au politique.

Derrière ce mot « politique » se cache une grande diversité de concepts et de connotations : engagement, pouvoir d'État et de gouvernement, expression d'une opinion ou d'un positionnement,

1 - <https://www.icrc.org/fr/document/2022-en-photos-la-resilience-de-lhumanite-malgre-limmensite-des-besoins-humanitaires>

2 - <https://humanitarianaction.info/overview/2023>



etc. Dans le monde humanitaire, le caractère particulièrement sensible de l'utilisation du mot « politique » n'est plus à démontrer. D'un côté, on trouve les politiques sectorielles ou « policies » ; de l'autre, l'analyse des contextes et les outils de l'économie politique. Enfin, le secteur de l'aide est confronté aux difficultés du positionnement politique face à des contextes et des acteurs, une situation qui s'explique notamment par l'extension du principe de neutralité à l'ensemble des acteurs, une certaine « sacralisation » du terme et des interprétations discutables de son application.

Déjà remis en question dans le contexte post-2001 à cause de l'instrumentalisation de l'aide humanitaire par le dis-

cours états-unien dominant, la neutralité est en effet de nouveau questionnée à l'aune de l'implication croissante des acteurs locaux dans le secteur de l'aide et de l'émergence de mouvements radicaux (mouvements climat, anticapitalisme, etc.), mais aussi de l'engagement politique de nouveaux acteurs de l'aide : les citoyens organisés en collectif, notamment grâce aux réseaux sociaux. Le sujet de la nature politique des situations humanitaires, ainsi que de la clarté des rôles et des responsabilités, est aussi remis sur la table des discussions en raison de l'explosion des crises, du changement climatique et de la destruction du vivant par un système de production dérégulé. Si le débat sur l'instrumentalisation de l'aide humanitaire par le politique ne date pas

DÉFINITION DU PRINCIPE DE NEUTRALITÉ DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE :

« Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique » ou encore comme « sens d'un devoir de s'abstenir de tout acte qui, dans une situation conflictuelle quelconque, puisse être interprété comme favorisant les intérêts d'une partie au conflit ou compromettant les intérêts de l'autre »*.

*Extrait de Denise Plattner, 1996, « La neutralité du CICR et la neutralité de l'assistance humanitaire », n°818, Revue internationale de la Croix-Rouge (<https://www.icrc.org/fr/doc/resources/documents/misc/5fzf66.htm>).



d'aujourd'hui, il est de nouveau sous les feux de l'actualité avec les évolutions au Sahel (Mali et Burkina Faso), mais aussi en raison de la persistance des crises et de l'inaction des gouvernements face à l'urgence climatique. Ces phénomènes obligent chacun d'entre nous à appeler à une nécessaire responsabilisation des acteurs politiques et à se poser dès aujourd'hui des questions absolument cruciales pour l'avenir.

BREF RAPPEL HISTORIQUE : **LA NAISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'AIDE HUMANITAIRE MODERNE**

Le 24 juin 1859, un homme d'affaires suisse – Henry Dunant – est témoin d'horreurs lors de la célèbre et sanglante bataille de Solferino qui oppose le Royaume de Piémont-Sardaigne à l'Autriche. Il décide donc d'organiser l'aide et de secourir les blessés des deux camps, créant pour cela en 1863 une organisation caritative privée : le Comité international de secours aux blessés. Les symboles de ce Comité sont le drapeau blanc pour la sécession des combats et une croix rouge sur fond blanc (même motif que le drapeau suisse, mais avec inversion des couleurs). Une initiative qui va servir de base au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) que

nous connaissons toujours aujourd'hui. Si l'on peut affirmer que la « conception moderne de l'action humanitaire puise sa source dans la philosophie des Lumières », c'est bien « sur les champs de bataille de Solferino » qu'apparaît son caractère opérationnel³. L'humanitaire moderne se concrétise enfin par la promulgation des Conventions de Genève de 1949 et des Protocoles Additionnels de 1977, sans oublier les principes fondamentaux de l'action humanitaire – l'humanité, l'impartialité, l'indépendance et la neutralité – que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge adopte en 1965.

Dès les années 1970 pourtant, le caractère apolitique des principes opérationnels du CICR commence à être questionné. Ainsi, en 1971, certains médecins quittent le Mouvement lors de la crise du Biafra (en réponse à l'instrumentalisation de la famine par le gouvernement en place) et décident de former Médecins Sans Frontières (MSF). Le dogme dunantiste connaît alors une première tentative de politisation, le principe de neutralité étant notamment remis en question. Rob DeChainé décrit « the MSF enterprise as an attempt to bridge 'the universal discourse of rights' with a 'borderless rhetoric of neutrality', a 'dance of témoignage' which seeks to balance the 'humanitarian' and the 'po-

3 - Larché, J. (2017), *Le déclin de l'empire humanitaire. L'humanitaire occidental à l'épreuve de la mondialisation*, L'Harmattan, p. 20.



litical' »⁴. La création de cette ONG des « French Doctors » s'est en effet accompagnée d'une prise de parole visant à témoigner de la réalité du conflit et donc à questionner le rapport au politique de l'aide humanitaire. Elle correspond en outre à la période de la Guerre froide qui ouvre une nouvelle phase dans la relation complexe entre humanitaire et politique, phase durant laquelle vont naître et se développer un certain nombre d'ONG humanitaires largement ancrées dans l'anticommunisme et le soutien aux « combattants de la liberté ». Ainsi, dans les contextes de l'Afghanistan, du Cambodge, du Vietnam ou du Nicaragua, les ONG étaient de facto partie prenantes de ce conflit mondial gelé.

La fin de la Guerre froide conduit ensuite à une nouvelle évolution avec la fin de la paralysie politique du Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi la multiplication de conflits internes (de type « conflit armé non international »), l'augmentation massive des fonds humanitaires des États et la création d'institutions étatiques et interétatiques pour soutenir le développement de ce qui allait devenir une « nouvelle industrie ». Dans cette dynamique, le besoin d'apparaître neutre, indépendant et impartial devient vite une nécessité opérationnelle et sécuritaire sur le terrain. Et là où certains mouvements et organisations de dé-

veloppement sont fortement politisés dans leur appui au tiers-mondisme et à la décolonisation, le sans-frontiérisme se positionne sur un tout autre registre de la scène via une approche basée sur les droits. Pour autant, ces concepts de neutralité et d'indépendance s'avèrent difficiles à mettre en œuvre car les États renforcent leur positionnement politique



La neutralité est de nouveau questionnée à l'aune de l'implication croissante des acteurs locaux dans le secteur de l'aide et de l'émergence de mouvements radicaux (mouvements climat, anticapitalisme...), mais aussi de l'engagement politique de nouveaux acteurs de l'aide : les citoyens organisés en collectif, notamment grâce aux réseaux sociaux.



4 - DeChaine (2005) in Davies, K. (2012). Continuity, Change and Contest. Meanings of 'humanitarian' from the 'Religion of Humanity' to the Kosovo war, (HPG Working Papers), Overseas Development Institute, p.16 (<https://odi.org/en/publications/continuity-change-and-contest-meanings-of-humanitarian-from-the-religion-of-humanity-to-the-kosovo-war/>).



via leurs financements ou leur soutien aux opérations des Nations unies. Ainsi, la dépolitisation de l'aide humanitaire et cette neutralité affirmée vont se cristalliser durant les années 1990 avec la reconnaissance par les acteurs de l'aide des principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment via l'acceptation du nouveau Code de conduite de 1994. L'année 1989 laisse alors le champ libre à un « monde post-politique auquel l'humanitaire contribue »⁵ selon Caroline Broudic, un monde sur lequel plane l'ombre du slogan libéral de Margaret Thatcher « There is no alternative ». Cet apolitisme manifeste de l'humanitaire et, de ce fait, son instrumentalisation – notamment par le principe de « responsabilité de protéger (R2P) » – atteignent leur paroxysme à la fin des années 90 et au début des années 2000, avec l'ingérence, les « guerres justes » et autres « guerres humanitaires » que l'on connaît⁶.

Le principe de neutralité de l'aide humanitaire fut donc érigé en dogme et, avec lui, le système occidental de l'aide humanitaire tel que nous le connaissons actuellement. Pour autant, il convient de rappeler que l'ère occidentale dunantiste

ne détient pas le monopole des modèles humanitaires. Il existe en effet d'autres dynamiques sociales, culturelles et religieuses qui régissent les relations de solidarité en temps de crise : des mécanismes en outre bien antérieurs au cadre occidental du XIX^e siècle. Ainsi, à la question « Comment était traité l'ennemi dans les conflits ou comment était fournie l'aide avant l'effet-Dunant dans un monde non-occidental ? », de nombreux auteurs fournissent des réponses concrètes qui viennent renforcer l'actuel besoin émergent de désoccidentalisation de l'aide humanitaire. Tom Woerner-Powell donne notamment l'exemple de l'amîr Abd-al-Qadir qui, durant la première moitié du XIX^e siècle et notamment lors du conflit entre l'Algérie et la France colonisatrice, a reçu de nombreux éloges de la part de ses propres prisonniers de guerre européens quant au traitement digne et empreint de tolérance qu'il accordait à ses ennemis⁷. Selon ce même auteur, l'amîr s'est alors comporté d'une manière beaucoup plus proche des idéaux humanitaires que ses propres contemporains occidentaux. De son côté, la chercheuse Hanna Krebs démontre que le mot « humanitaire » a fait sa première apparition dans les ouvrages de Confucius, écrits il y a

5 - Broudic, in Bréqueville, op. cit., p. 91.

6 - Si les origines du concept de « guerre juste » remontent à l'Antiquité via des penseurs chrétiens tels que saint Augustin ou saint Thomas d'Aquin, c'est à la suite d'intenses débats sur la guerre du Vietnam qu'il a été remis au goût du jour par le philosophe Michael Waltzer et son ouvrage *Guerres justes et injustes* (Gallimard, 1977).

7 - Davey, E., & Svoboda, E. (Ed.) (2014), *Histories of Humanitarian Action in the Middle East and North Africa* (HPG Working Papers), Overseas Development Institute, p.11 (<http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9141.pdf>).



Une ambulance détruite est exposée lors de la Journée mondiale de l'aide humanitaire. Palais des Nations, Genève. 21 août 2017. © UN Photo / Violaine Martin

plus de deux millénaires. Il employait en effet le mot mandarin *rendao* qui signifiait à la fois « devoir humain », « humanité », « devoir filial » et « culte des ancêtres »⁸. Enfin, la chercheuse Pichamon Yeophantong a mis en évidence que les interprétations occidentales de l'humanitarisme ne devraient pas être utilisées comme discours prédominant là où les cultures et coutumes asiatiques ont énormément influencé et contribué à

construire les pratiques locales de l'action humanitaire⁹. Que cela soit par la légitimité d'une dynastie chinoise à gouverner, par l'action d'urgence du gouvernement japonais ou par l'influence du bouddhisme dans la vision humanitaire du Laos, du Cambodge ou du Myanmar, c'est bien l'obligation morale d'aider les autres qui a donné naissance aux traditions humanitaires en Asie¹⁰.

8 - Krebs, H.B. (2014), « Responsibility, Legitimacy, Morality. Chinese humanitarianism in historical perspective », HPG Working Papers, Overseas Development Institute, p. 3 (<https://odi.org/en/publications/responsibility-legitimacy-morality-chinese-humanitarianism-in-historical-perspective/>).

9 - Yeophantong, P. (2014), *Understanding humanitarian action in East and Southeast Asia. A historical perspective*, (HPG Working Papers), Overseas Development Institute, p. 8 et 17.

10 - *Ibid.*, p. 8, 10, 14 et 19.



Parallèlement à cela, on ne peut que constater la montée en puissance de mouvements sociaux, d'acteurs locaux mais aussi de sociétés civiles d'États dits « du Sud » qui réfutent le modèle « classique » de l'aide mis en œuvre par des acteurs du Nord dits « conventionnels », allant même jusqu'à exprimer une certaine fatigue envers le système (exemple d'Haïti)¹¹. De ce fait, les propos tenus par Tom Woerner-Powell, « a humanitarianism which is not open to all humanity is arguably no humanitarianism at all »¹², et Pichamon Yeophantong, « the idea of humanitarianism is not static but constantly evolving, [...] in view of the cultural and political heterogeneity of East and Southeast Asia, it is more appropriate to speak of humanitarianisms as opposed to a single, monolithic conception of humanitarianism », résonnent avec ceux formulés par Rony Brauman à propos de plusieurs « formes d'entraide qui se développent et qui n'ont pas moins ni plus de légitimité »¹³, ou encore ceux plus récents d'Hugo Slim, ancien responsable de la politique et de la diplomatie humanitaire au CICR : « Humanitarian multila-

teralism in the 21st century will be about achieving cooperation and coordination between African, Chinese, Indian, Russian and Western humanitarian systems in a process more like the COP of climate multilateralism than the IASC of today's parochial Western system »¹⁴. Par conséquent, si le type d'action humanitaire qui a structuré le secteur est bien celui d'Henry Dunant, il convient de rappeler qu'il n'est pas le seul modèle possible. Comme l'affirme Hugo Slim, il existe en réalité des humanitaires qui viennent fragiliser le dogme apolitique de la neutralité et qui permettent de s'ouvrir à d'autres narratifs de l'aide d'urgence en situation de crise.

L A DIMENSION POLITIQUE DES GESTION DES CRISES HUMANITAIRES

Les États, premiers responsables juridiques

Depuis 1949, le droit international humanitaire (DIH) est érigé en droit coutumier à travers la reconnaissance et la

11 - Thomas, F. (2022), « Haïti : La Fatigue de l'Humanitaire ? », CETRI, 12 septembre 2022 (<https://www.cetri.be/Haiti-la-fatigue-de-l-humanitaire>).

12 - Davey, E., & Svoboda, E. (Ed.) (2014), « Histories of Humanitarian Action in the Middle East and North Africa », HPG Working Papers, Overseas Development Institute, p. 11 et 16 (<http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9141.pdf>).

13 - Brauman, R. (2010), *Humanitaire*, n°24, mars 2010. Il ajoute : « Il ne s'agit pas de désoccidentaliser l'humanitaire mais de considérer que des formes d'entraide se développent ailleurs et qu'elles n'ont pas moins ni plus de légitimité ».

14 - Slim, H. (2022), « A new Solferino moment for humanitarians », *Humanitarian Law & Policy*, ICRC blog, February 10th (<https://blogs.icrc.org/law-and-policy/2022/02/10/new-solferino-moment-humanitarians/>).



mise en œuvre des Conventions de Genève. Cette norme possède en outre une valeur quasi universelle puisqu'elle a été ratifiée par tous les États de la planète. En fonction de l'article 1^{er} des 4 Conventions de Genève de 1949, les gouvernements ont l'obligation de respecter ce droit et d'en assurer le respect même s'ils ne sont pas directement impliqués dans un conflit armé, y compris vis-à-vis d'un adversaire qui ne serait pas signataire. Enfin, il en va de même pour les groupes armés non étatiques qui ont le statut de partie à un conflit armé non international. En d'autres termes, les États portent de lourdes responsabilités avant tout légales et juridiques dans la gestion des crises et conflits, mais également dans l'application et le respect des quatre Conventions de Genève. Dans un monde idéal, ceci se traduirait notamment par le rôle de la diplomatie dans la résolution des conflits qui rendrait inutile l'implication des acteurs humanitaires non étatiques. Malheureusement, ce qui est supposé acquis fait constamment l'objet de violations. Comme l'expliquent deux juristes, ces dernières « ne sont pas dues à l'inadéquation de ces dispositions [...] elles trouvent plutôt leur source dans un manque de volonté de respecter les règles, dans l'insuffisance

des moyens permettant de garantir leur respect, [...] et dans l'ignorance de ces règles parmi les dirigeants politiques »¹⁵. Aussi, alors que l'on constate à la fois une constante multiplication des crises et un relatif oubli de la responsabilité qui incombe aux États, c'est donc en toute logique que la présidente actuelle du CICR, Mirjana Spoljaric, a rappelé en novembre 2022 à Genève mais aussi lors de ses voyages en Russie et en Ukraine en janvier 2023 « qu'il est temps de hisser le droit de la guerre au rang de priorité politique », insistant sur « l'importance de respecter le droit international humanitaire »¹⁶.

Une lecture politique des besoins humanitaires et les conséquences de la non-résolution de leurs causes structurelles

La responsabilité des États et des gouvernements dans la prévention et la résolution des crises est d'abord politique. Cela signifie que l'existence et la persistance des besoins humanitaires sont le résultat de choix politiques, de la non-volonté, de la non-prise en compte ou de l'incapacité des responsables politiques à assumer leurs responsabilités

15 - Tavernier, P. et Henckaerts, J.-M. (2008), *Droit international humanitaire coutumier : enjeux et défis contemporains*, Collection du Credho, Centre de Recherches et d'Études sur les droits de l'homme et le droit humanitaire, Éditions Bruylant, p. 25-26.

16 - <https://www.icrc.org/fr/document/il-est-temps-de-hisser-le-droit-de-la-guerre-au-rang-de-priorite-politique>, et <https://www.icrc.org/fr/document/presidente-cicr-conclut-visite-moscou-urgent-aller-de-lavant-question-prisonniers-guerre>



face aux crises. Comme mentionné lors de la Conférence nationale humanitaire (CNH) française de 2016 : « tout doit être fait pour prévenir les crises et mettre fin aux conflits, avec notamment un plus grand engagement politique des États face aux situations de fragilité et de crise, [...] l'action humanitaire ne peut pas être un substitut à l'inaction politique »¹⁷. Ainsi, rappelons-nous par exemple que si les impacts des crises sur les femmes sont encore plus considérables que sur les hommes, c'est avant pour des raisons politiques, sociales et culturelles. De même, les aléas naturels ne deviennent des catastrophes qu'en fonction des vulnérabilités impactées, elles-mêmes produites par des facteurs politiques, sociaux et culturels. Ces facteurs à l'origine des besoins humanitaires sont donc à interroger et à visibiliser - le récent séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie en constitue d'ailleurs une nouvelle illustration. On sait en effet depuis longtemps que des phénomènes naturels ne se transforment en catastrophes que si le contexte humain et sociétal rend cette évolution inéluctable. Dans cet exemple précis, lorsque des bâtiments construits il y a moins de six mois sans respect ni contrôle des normes parasismiques se sont effondrés en causant la mort de

plus de 45 000 personnes, c'est bien la responsabilité humaine qui est en jeu. Et il en va de même pour les catastrophes à cause climatique qui sont le résultat d'une non-gestion du dérèglement climatique, d'une impréparation de la population et de causes structurelles intrinsèques laissées sans solution. Attardons-nous d'ailleurs un instant sur la crise climatique – défi développemental et humanitaire par excellence, mais aussi paroxysme de l'inaction et la déresponsabilisation politique : si l'autorité et la responsabilité des politiques nationales et locales sont certes centrales, cette crise climatique nous invite surtout à questionner et à mettre en avant une responsabilité globale de la communauté internationale et des pays dits « du Nord ». Cette responsabilité envers les pays dits « du Sud » - déjà vulnérables à cause de fragilités socio-économiques préexistantes et « entretenues » (les populations les plus pauvres étant les plus exposées, vulnérables et les moins résilientes¹⁸) - de même que le lien évident entre changement climatique et politiques publiques trop peu respectueuses de l'environnement, nous confirment à quel point les besoins humanitaires trouvent leur origine dans l'irresponsabilité politique. L'émergence de contentieux climatiques contre les

17 - Revue Humanitaires en mouvement (HEM), n°17, « Messages-clés de la Conférence nationale humanitaire française » (https://www.urd.org/fr/revue_humanitaires/messages-clés-de-la-conference-nationale-humanitaire-francaise/).

18 - Hugon, P. (2017), « Les trappes à vulnérabilité et les catastrophes : niveaux d'analyse et approches systémiques », *Mondes en développement*, 180, p. 14 et 24 (<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2017-4-page-13.htm>).



États du Nord vient donc remettre en question le discours de « résilience individuelle »¹⁹, « refusant de voir le caractère systémique des chocs »²⁰, et appelle à une responsabilisation des politiques dans l'apport de réelles solutions face aux crises en cours et à venir²¹. Enfin, on rappellera que les mauvaises gestions des risques et des réponses humanitaires ont fait tomber de nombreux régimes et systèmes politiques.

La posture humanitaire interrogée et une nécessaire répartition plus claire des responsabilités

Cette lecture politique des besoins et des crises invite à interroger la posture du secteur de l'aide. Si les acteurs du développement ont historiquement une compréhension des besoins humanitaires comme conséquences directes d'inégalités, menant vers un besoin de justice sociale, les acteurs humanitaires ne semblent en revanche traiter que les symptômes apolitiques. Or, au risque de se répéter, l'existence et la reconnaissance d'un besoin humanitaire ne sont pas apolitiques. Qu'il s'agisse de s'attaquer aux racines profondes d'une crise ou de faire face à ses déclencheurs

conjoncturels, cela relève nécessairement du politique ; d'où cette remise en question croissante d'un humanitaire « pansement ». Certes, l'ombre du risque d'instrumentalisation plane toujours et implique nécessairement un encadrement. Depuis l'ingérence, les « guerres justes » et l'humanitaire instrumentalisé pour justifier et légitimer l'agenda politique des États à la fin des années 1990 et surtout après les attentats du 11 septembre 2001, beaucoup d'organisations humanitaires semblent refuser



Qu'il s'agisse de s'attaquer aux racines profondes d'une crise ou de faire face à ses déclencheurs conjoncturels, cela relève nécessairement du politique ; d'où cette remise en question croissante d'un humanitaire « pansement ».



19 - Reghezza-Zitt, M., in Binctin, B. (5 avril 2022), « Croire que c'est l'individu qui doit porter la responsabilité morale de l'effort est une illusion », Basta ! (<https://basta.media/GIEC-rapport-climat-changement-climatique-presidentielle2022-transition-sobriete-Magali-Reghezza-Zitt>).

20 - Broudic, in Bréqueville, op. cit., p. 53.

21 - Cassella, S. (2021), « Vers un régime de responsabilité de l'État pour risques globaux : Réflexions à partir de l'exemple des changements climatiques », Archives de philosophie du droit, 63, 207-222 (<https://doi.org/10.3917/apd.631.0226>).



de prendre position et de franchir cette ligne du politique. Ainsi, en septembre 2021, Pierre Micheletti s'est opposé aux propos d'Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies, qui souhaitait utiliser l'aide humanitaire comme levier pour inciter les Talibans afghans à respecter les droits de l'Homme : « l'aide humanitaire ne doit pas servir l'agenda politique des États »²². Déjà en 2014, Action contre la faim avait produit un communiqué de presse en réaction au déplacement présidentiel de François Hollande en Irak, prônant que « l'humanitaire n'est pas un outil de gestion de crise politique [...], la confusion des rôles et responsabilités entre politique et humanitaire n'aide pas, voire aggrave la situation des populations dans le besoin »²³. Même s'il est important de rappeler que les acteurs humanitaires ne sont ni des gestionnaires de crises, ni des acteurs de consolidation de la paix, ni une réponse à des problèmes politiques, des interrogations subsistent quant à leur posture face au rôle des États et à leur inaction. Ceci est apparu d'autant plus évident à la suite des débats post-Sommet humanitaire mondial de 2016 avec le « Grand Bargain » et l'avènement du concept du triple Nexus Humanitaire-Développement-Paix.

En outre, dans le cas des flux migratoires en Europe, humanitaires, associatifs et citoyens doivent eux aussi trouver ce délicat positionnement entre leur devoir d'assistance et de protection – qui consiste à combler les lacunes des États (fonction de substitution) – et leur obligation rendue nécessaire de critiquer certaines politiques en matière d'immigration et d'accueil (fonction de plaidoyer)²⁴. En effet, témoins de tant d'impunités et du manque de solutions proposées par les États, les acteurs humanitaires ne devraient-ils pas davantage mettre en lumière ces problèmes ? D'autre part, ne devraient-ils pas interpellier les politiques, se mobiliser pour plus de justice sociale et de développement équitable, tout en s'assurant de ne pas se faire récupérer politiquement ? Pour ne pas réitérer les échecs d'instrumentalisation de l'aide mis en évidence avec l'Afghanistan et le Sahel ou encore les « guerres justes », les États doivent de leur côté prendre leurs responsabilités dans la gestion des causes profondes et des dynamiques conjoncturelles des problèmes politiques et sociétaux. Les humanitaires, eux, ne devraient-ils pas sortir du silence et mettre les politiques face à leurs obligations ?

22 - <https://www.france24.com/fr/asie-pacifique/20210914-afghanistan-l-aide-humanitaire-ne-doit-pas-servir-l-agenda-politique-des-%C3%A9tats>

23 - <https://www.actioncontrelafaim.org/presse/irak-deplacement-presidentiel-l-humanitaire-n-est-pas-un-outil-de-gestion-de-crise-politique/>

24 - Léon, V. (2018), Les solidarités face aux flux migratoires : quelles marges de manœuvre en France aujourd'hui, Groupe URD (<https://www.urd.org/fr/projet/les-solidarites-face-aux-flux-migratoires-quelles-marges-de-manoeuvre-en-france-aujourd'hui/>).



L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX DANS LES RÉPONSES HUMANITAIRES

L'engagement politique et citoyen des acteurs locaux face aux crises actuelles

Le 24 février 2023 vient de se conclure une année de guerre entre la Russie et l'Ukraine. L'engagement citoyen qui anime la société locale et civile ukrainienne dans ce contexte a été saluée et qualifiée d'exceptionnelle. En Ukraine, comme au Liban après l'explosion dans le port de Beyrouth en août 2020, les réseaux d'aide se sont en effet avérés indispensables et très efficaces dans l'apport d'une réponse aux besoins des populations²⁵. Constitués de volontaires locaux, de municipalités, de collectivités locales et de membres de la diaspora – mouvements souvent très politisés et issus de mobilisations passées, celle de la révolution du Maidan en 2014 pour l'Ukraine et de celle d'octobre 2019 pour le Liban – ces organisations et mouvements sociétaux ont très tôt apporté une aide organisée. En Ukraine, ils ont

souvent participé à l'effort de guerre, à l'accueil des réfugiés et à la distribution de nourriture aux personnes âgées. Au Liban, ils se sont souvent engagés sur les questions politiques face à l'écroulement du pays. Un autre exemple est celui du Myanmar où apporter une aide humanitaire est synonyme d'une opposition constante et affirmée à l'illégitime junta militaire, en grande majorité responsable des atrocités subies par la population. Selon la chercheuse Adelina Kamal, par l'introduction d'une nouvelle loi sur l'enregistrement des organisations humanitaires, la junta rend en effet la situation extrêmement complexe et impose aux organisations d'aide de choisir un camp au risque sinon d'être arrêtées²⁶. Celles qui choisissent la « résistance » boycottent donc ouvertement les institutions gouvernementales et tentent de venir en aide aux victimes des violences du pouvoir dictatorial²⁷. Or, la crise au Myanmar est clairement politique et implique de faire des choix qui, par essence, sont eux aussi politiques, y compris pour les acteurs locaux et la société civile qui se trouvent en première ligne de l'aide²⁸. C'est

25 - Grünewald, F. (2022), « Évaluation en temps réel de la réponse humanitaire à la crise liée à la guerre en Ukraine », Groupe URD, p. 59 (<https://www.urd.org/fr/publication/rapport-de-levaluation-de-la-reponse-humanitaire-a-la-guerre-en-ukraine-2022/>).

26 - Webinar « Beyond neutrality: alternative forms of humanitarian action », ODI, Humanitarian practice Group, 1er décembre 2022 (<https://odi.org/en/events/beyond-neutrality-alternative-forms-of-humanitarian-action/>).

27 - Slim, H. (2022), « Humanitarian resistance: Its ethical and operational importance », Humanitarian Practice Network, 20 septembre 2022 (<https://odihpn.org/publication/humanitarian-resistance-its-ethical-and-operational-importance/>).

28 - Kamal, Naw and Khin, (2023), « Myanmar's neglected crisis demands a different response », The New Humanitarian, 1er février 2023 (<https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2023/02/01/Myanmar-coup-Ukraine-cross-border-aid>).



également le choix de nombreuses femmes et organisations qui travaillent en Afghanistan dans le secteur de l'aide et se battent pour continuer à le faire malgré les restrictions talibanes sur le droit des femmes à travailler et à accéder aux services de base, notamment pour la santé et l'éducation²⁹. Dans tous ces cas, l'apport de l'aide est synonyme de volonté politique³⁰ et d'un combat permanent : avoir la capacité d'aider en plus de l'engagement politique. Des engagements qui viennent aussi questionner les principes humanitaires.

L'éveil des sociétés civiles face à l'urgence climatique : entre prise de parole, action et militantisme

Depuis plusieurs années, au Nord comme au Sud, de nouvelles formes d'expression politique des sociétés civiles émergent. Au Sud, l'émergence de nouvelles formes d'humanitaire de terrain et l'engagement des organisations de développement vont de pair avec la montée en puissance d'un militantisme fort, notamment sur la problématique du changement climatique et de la justice climatique. Ainsi, en octobre dernier, 16 pays menés par le Vanuatu ont saisi

la Cour internationale de justice (CIJ) afin qu'elle statue sur l'obligation des États soumis au droit international de protéger les droits des générations présentes et futures contre les effets du changement climatique³¹. Les sociétés civiles du Nord comme du Sud cherchent par tous les moyens à faire entendre leur voix, notamment dans la récente COP27 en Égypte, et ont aussi parfois lancé des processus juridiques face aux conséquences sociales, environnementales et humanitaires des agissements de grandes entreprises et au laisser-faire des États. Cet engagement fort et politique de la société civile et des acteurs locaux pour atténuer les causes structurelles et profondes des crises, et de leurs conséquences humanitaires, se traduit également par des initiatives d'adaptation sur le terrain. Celles-ci sont nombreuses : réintroduction d'une espèce d'arbre pour contrer l'érosion des sols et les incendies au Niger ; usage de programmes de développement communautaires dans le relèvement post-sinistre aux Philippines ou en Indonésie ; mise en place de « climate smart-villages » en Afrique, en Amérique Latine et en Amérique du Sud ; mise en œuvre de systèmes d'information climatique nationaux et régionaux ; développe-

29 - Latifi, A.M. (2023), « After the Taliban ban on women NGO work, local and foreign aid groups take different approaches », *The New Humanitarian*, 2 March 2023 (<https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2023/03/02/afghanistan-ingos-find-workarounds-taliban-ban-on-women-ngo-work>).

30 - Kamal, A., Benowitz, D. (2022), « Supporting the people in Myanmar: it's about political will », *Humanitarian Practice Network*, 19 October 2022 (<https://odihpn.org/publication/supporting-the-people-of-myanmar-its-about-political-will/>).

31 - <https://www.vanuatuicj.com/>



© M.G. Walker

ment d'un système de conseils météorologiques et agricoles en Inde pour démontrer l'importance des relations de collaboration, de confiance et de responsabilité entre les différentes parties prenantes, etc.³² Au Vietnam, au Sénégal ou au Costa Rica, des initiatives d'adaptation sont par exemple mises en place pour faire face à la montée des eaux et aux inondations, de même que des initiatives de préservation de la biodiversité et de résilience³³. Ces diverses actions sont soutenues par une ONG de développement du Sud et mouvement

paysan international regroupant plus de 180 organisations locales et nationales dans 81 pays : la Via Campesina. Un mouvement qui ne cache pas ses revendications politiques de lutte pour la justice sociale et climatique, mais aussi pour les droits des paysans via des actions de solidarité et de mobilisation.

Le principe de neutralité, une notion qui a encore du sens ?

Il nous semble désormais évident que ces nouvelles formes d'action hu-

32 - Mfitumukiza, D.; Roy, A. S.; Simane, B.; Hammill, A.; Rahman, M. F. and Huq, S. (2020), « Scaling local and community-based adaptation », Global Commission on Adaptation Background Paper, Rotterdam and Washington, DC. (www.gca.org/global-commission-on-adaptation/report/papers).

33 - <https://www.afd.fr/fr/actualites/trois-pays-adaptation-changement-climatique>



manitaire et d'entraide, qui sont bien multiples comme l'affirme Hugo Slim, donnent à voir le secteur de l'aide sous un nouveau jour : celui de l'engagement militant. Cela nous oblige donc à interroger la manière dont le secteur humanitaire s'est approprié l'un des principes opérationnels fondamentaux du CICR - la neutralité -, conçu pour gérer des contextes difficiles dans lesquels l'accès aux populations dans le besoin, notamment les prisonniers, demandait cette approche spécifique et beaucoup de discrétion. Depuis les années 1990 et les travaux de Mary Anderson sur le « Do No Harm », l'analyse des risques négatifs de l'aide, y compris politiques, a fait évoluer les débats. En effet, les risques que l'aide ne vienne renforcer les acteurs de la violence, perpétuer les conflits et accentuer les divisions ont été étudiés avec précision, notamment dans le domaine de l'économie politique. Si l'action humanitaire est rarement naïve, elle use tout de même assez souvent de slogans, rhétoriques et figures obligées - voire parfois d'un double langage - pour prétendre qu'elle peut encore être neutre. De surcroît, n'est-il pas absurde d'attendre de la part d'acteurs locaux qu'ils restent neutres alors

qu'ils sont en première ligne face à la crise qui les concerne ? Certains acteurs conventionnels du secteur semblent encore le croire³⁴ et ont toujours du mal à faire confiance aux acteurs locaux de l'aide³⁵ : ils continuent ainsi de les voir non comme des parties prenantes avec une réelle valeur ajoutée, mais comme de simples intermédiaires avec qui il faut impérativement composer³⁶. Or, cette difficile reconnaissance de l'aide locale limite la marge de manœuvre de ces acteurs et les empêche de bénéficier d'un mécanisme de financement formalisé. On ne peut donc que constater à ce jour l'inadéquation des principes et procédures avec ce foisonnement local politisé non constitué comme une organisation internationale. Les acteurs locaux ne se retrouvent d'ailleurs pas dans cette logique des organisations internationales et, de ce fait, le secteur humanitaire passe à côté de cette forme de réponse au sein de laquelle le principe de neutralité ne fait plus sens. Pourtant, comme le rappelle Hugo Slim : « You don't have to be neutral to be a good humanitarian »³⁷.

34 - Terry, F. (2022), « Taking action, not sides: the benefits of humanitarian neutrality in war », Blog ICRC, Law and Policy (<https://blogs.icrc.org/law-and-policy/2022/06/21/taking-action-not-sides-humanitarian-neutrality/>).

35 - Grünwald, op. cit., p. 59.

36 - Prospery, R. (2016), « Vers un vrai partenariat avec les ONG haïtiennes », HEM, n°17, (https://www.urd.org/fr/revue_humanitaires/vers-un-vrai-partenariat-avec-les-ong-haitiennes/).

37 - Slim, H. (2020), « You don't have to be neutral to be a good humanitarian », The New Humanitarian, 27 August 2020 (<https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2020/08/27/humanitarian-principles-neutrality>).



LE POSITIONNEMENT DES ACTEURS HUMANITAIRES FACE AU SYSTÈME NÉOLIBÉRAL

Les mouvements sociaux et activistes contre un système de prédation du vivant

À notre époque de dérèglement climatique, d'effondrement de la biodiversité et d'augmentation prévisible des crises à fort impact humanitaire, on observe une montée en puissance des mouvements militants et politisés luttant contre un système mondial pillier des ressources, exploitant hommes et milieux naturels, et favorisant l'enrichissement d'un petit nombre. La responsabilité de ce système dans l'accélération des dégradations en cours n'est en effet plus à démontrer comme l'a écrit en 2011 Stéphane Hessel, résistant, écrivain et philosophe : « Aux totalitarismes du XX^e siècle ont succédé la tyrannie d'un capitalisme financier qui ne connaît plus de bornes [...] »³⁸. C'est donc contre ce capitalisme prédateur qu'émergent depuis quelques années de nombreuses critiques radicales du système néolibéral, notamment des mouvements de jeunes, étudiants et écologistes. Selon

une étude publiée en 2021 par la revue scientifique et médicale britannique *The Lancet*, près de 70 % des jeunes dans le monde souffrent d'éco-anxiété³⁹, face à laquelle l'action et l'engagement semblent être les meilleurs remèdes. Aussi, à mesure que la situation s'aggrave, les moyens d'actions radicaux se renforcent et les actions « coup de poing » augmentent dans le but d'attirer les médias et de provoquer un réveil politique. À ce sujet, un exemple saisissant vient démontrer la globalité de ce mouvement : il s'agit de l'incroyable mobilisation militante contre le projet EACOP de l'entreprise pétrolière Total Énergies, qualifié de « bombe climatique »⁴⁰. En mars 2022, quatre militants ougandais sont venus en France pour alerter les décideurs politiques à propos de ce projet⁴¹ et dénoncer le système capitaliste qui le sous-tend. Dans la même logique de critique de plus en plus affirmée du capitalisme, on peut également citer la lutte contre le discours dominant en matière d'adaptation aux changements climatiques. En effet, comme le déconstruit Romain Felli dans son livre *La Grande Adaptation*⁴², l'adaptation fait elle-même partie du système capitaliste car, au lieu de contribuer aux soli-

38 - Hessel, S., en collaboration avec Morin E. (2011), *Le chemin de l'espérance*, Fayard.

39 - Hickman, C. et al. (2021), « Climate anxiety in children and young people and their beliefs about government responses to climate change: a global survey », *The Lancet*, volume 5, issue 12 ([https://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196\(21\)00278-3/fulltext#%20](https://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196(21)00278-3/fulltext#%20)).

40 - <https://generationecologie.fr/2023/01/26/totalenergies-en-ouganda-la-bombe-climatique-made-in-france/>

41 - <https://www.amisdelaterre.org/projet-eacop-total-activistes-ouganda-venus-faire-entendre-voix-europe/>

42 - Felli, R. (2016), *La Grande Adaptation : Climat, capitalisme et catastrophe*, Le Seuil, p. 114.



darités, le capitalisme utiliserait le choc climatique pour répandre le pouvoir du marché et ne pas « se soumettre à des engagements contraignants »⁴³ en matière de climat. En ce qui concerne le secteur de l'aide, la question est donc la suivante : quelle est la place de l'humanitaire au milieu de ces mouvements activistes, témoins en première ligne des effets néfastes du système capitaliste sur le climat, les humains et le vivant ?

L'humanitaire, nouvel acteur politique de son temps ?

Le secteur humanitaire a déjà commencé à (re)penser sa relation avec le politique (voir les deux premières parties de ce texte). Mais qu'en est-il du lien urgence-développement-climat-migration ? Aujourd'hui émerge une invitation à (re)penser l'aide de façon plus globale et plus structurelle et, ainsi, à questionner l'idée du réengagement. Faut-il repenser l'humanitaire selon un modèle plus radical ? Faut-il « bricoler » le système du passé à l'aide de quelques changements ou le réinventer complètement en embrassant l'enjeu

politique ? Est-il possible de « concilier l'inconciliable » ? En somme, ces questionnements reviennent à se demander si la construction actuelle du secteur de l'aide – qui date des années 90 – fonctionne encore face à la réalité née de l'évolution des trente dernières années. En effet, avec l'avènement d'un néolibéralisme mondialisé dans les années 90, « l'humanitaire s'est vêtu des habits du professionnalisme »⁴⁴, de la technicisation, de la managérialisation et « est devenu une idéologie de substitution, une valeur refuge dans un monde post-politique auquel il contribue » selon l'économiste Caroline Broudic⁴⁵. D'après Frédéric Thomas, « la logique du secteur de l'humanitaire est devenue une logique de marché »⁴⁶ et les victimes à sauver sont vues comme une source de capital humain, ce qui contribue même à faire sortir l'aide du paradigme du don pour Bertrand Bréqueville⁴⁷. Par ailleurs, grâce à l'articulation des causes humanitaires et environnementales qui se traduisent par des alliances entre ONG humanitaires et ONG environnementales, mais aussi en raison de la montée en puissance des pays du Sud, la question de la justice climatique a été

43 - Elloué, N. E. (2019), « La grande adaptation. Climat, capitalisme et catastrophe - Romain Felli », *Émulations – Revue de sciences sociales* (<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/crelloue>).

44 - Georgette, C. (2019), « Pour un engagement humanitaire professionnel non institutionnel », *Défis humanitaires*, 3 septembre 2019 (<https://defishumanitaires.com/2019/09/03/pour-un-engagement-humanitaire-professionnel-non-institutionnel/>).

45 - Broudic in Bréqueville, op. cit., p. 91.

46 - Thomas in Bréqueville, op. cit., p. 98.

47 - Bréqueville, op. cit., p. 61-63.



réinterprétée et associée à certaines fondations humanitaires⁴⁸. On observe donc une claire invitation à renouer avec les mouvements sociaux, comme cela a parfois été le cas des ONG de développement. Ainsi, pour reprendre les propos de Bertrand Bréqueville, le secteur humanitaire ne devrait-il pas sortir de sa position de retrait par rapport aux grands débats du monde contemporain ? Comment peut-il aller au-delà du simple maintien impératif de sa présence sur les terrains de crise⁴⁹ ? Ne devrait-il pas mettre en lumière le combat écoféministe contre le système capitaliste patriarcal ? Ne devrait-il pas soutenir la recherche de *leadership* des femmes dans l'action humanitaire, par exemple au Bangladesh et au Soudan du Sud⁵⁰ ? Ne devrait-il pas assurer que les efforts de localisation s'inscrivent comme « première étape d'une désoccidentalisation de l'humanitaire »⁵¹ conventionnel et comme source d'inspiration pour un « potentiel politisant »⁵² ? Ne serait-il pas temps finalement de

sonner le glas de l'innocence politique et d'appeler à une « repolitisation de l'humanitaire »⁵³ ? ❖

Pauline Mahé,
Stagiaire assistante de recherche
et de communication au Groupe URD

&

Véronique de Geoffroy,
Directrice générale du Groupe URD

48 - Laigle, L. (2019), « Justice climatique et mobilisations environnementales », *Vertigo : la revue électronique en sciences de l'environnement*, volume 19, numéro 1, 5 mars 2019 (<http://journals.openedition.org/vertigo/24107>).

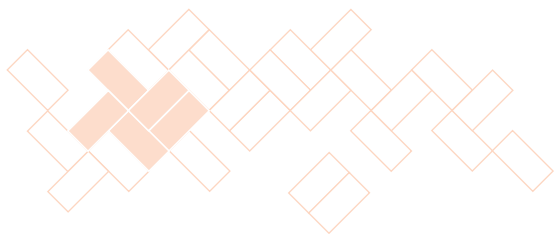
49 - Bowden, M. and Metcalfe-Hough, V. (2020), « Humanitarian Diplomacy and Protection Advocacy in An Age of Caution », ALNAP, 1er novembre 2020, p. 11 (<https://www.alnap.org/help-library/humanitarian-diplomacy-and-protection-advocacy-in-an-age-of-caution>).

50 - Jayasinghe, N., Khatun M. et Okwii, M. (2020), *Les femmes prennent les commandes au niveau local. Le leadership des femmes dans l'action humanitaire au Bangladesh et au Sud-Soudan*, OXFAM, janvier 2020 (<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620937/r-women-leading-locally-humanitarian-290120-fr.pdf?sequence=10>).

51 - Broudic in Bréqueville, op. cit., p. 122.

52 - Bréqueville, op. cit., p. 125 : « celui-ci s'exprimant par la proximité et la solidarité politique avec les mouvements sociaux et par la reconnaissance de chaque personne concernée par l'humanitaire comme sujet politique ».

53 - Broudic et Gebauer in Bréqueville, op. cit., p. 125.



L'humanitaire pourrait-il prendre le chemin de la radicalité ?

par Bertrand Bréqueville

Diplômé de l'École supérieure des géomètres et topographes, Bertrand Bréqueville est aujourd'hui chargé de recrutement à Médecins du Monde après y avoir été responsable opérationnel de plusieurs programmes dans différents pays du continent africain de 2009 à 2020. Il est l'auteur du livre L'humanitaire sous l'emprise du néolibéralisme, paru en 2021 aux éditions Charles Léopold Mayer. Les propos tenus dans cet article n'engagent que leur auteur.

Facilement instrumentalisée par ses adversaires, la radicalité n'est pas une position simple à assumer en politique. Pour autant, au-delà des caricatures et des récupérations, elle est avant tout l'attribut d'un projet politique lisible. Et les nombreux défis auxquels l'humanité est aujourd'hui confrontée sont justement trop importants pour ne pas exiger un minimum de clarté politique. Face à l'explosion des inégalités, à la marchandisation galopante des biens communs, au réchauffement climatique, aux dégradations environnementales, aux reculs démocratiques, aux dérives fascisantes et aux risques croissants d'un conflit mondial d'envergure, le camp du progrès n'a d'autre choix que d'être radical. S'il ne

l'est pas, c'est le camp d'en face - celui de la réaction - qui le sera. Et force est de constater qu'il l'est déjà (sans même avoir à le signifier) à sa manière, une manière qui se pare des atours de la respectabilité, mais qui ne laisse aucun doute quant à ses véritables intentions.

La radicalité n'a toutefois de sens politique que si elle s'ancre dans le réel. Pour ne pas sombrer dans la posture idéaliste, elle suppose donc une lecture matérialiste des choses et leur caractérisation. Aucune radicalité n'est en effet possible sans un positionnement clair par rapport au capitalisme qui, à partir des années 1980, a pris sa forme contemporaine, celle du néolibéralisme. Il serait trop long et compliqué de revenir ici sur les origines du néolibéralisme, mais il convient d'insister sur ce qu'il implique et la manière dont il se manifeste : extension de la logique marchande à toutes les sphères de la société et à tous les aspects de la vie, mondialisation de la production et extension de la logique concurrentielle. Or, rien de tout cela n'est le résultat d'une évolution « naturelle » du capitalisme. Le néolibéralisme a besoin d'institutions, de normes, d'incitations et d'un rôle facilitateur des États. Selon le philosophe Pierre Dardot et le sociologue Christian



Laval, la grande force du néolibéralisme est de parvenir à faire accepter le cadre normatif et les règles de fonctionnement dont il a besoin, ce qui en fait « une raison monde qui a pour caractéristique d'étendre et d'imposer la logique du capital à toutes les relations sociales jusqu'à en faire la forme même de nos vies », autrement dit un « fait social total »¹. Qu'un fait puisse embrasser la totalité sociale n'est pas nécessairement problématique en soi, mais cela le devient lorsque celui-ci se matérialise contre la volonté des personnes et des peuples. Car, oui, il y a bien quelque chose de totalitaire dans le néolibéralisme, et même quelque chose qui relève du totalitarisme.

Au regard de l'histoire récente de l'action humanitaire, l'établissement d'un tel constat n'a rien d'anodin puisque ce mouvement issu du sans-frontiérisme trouve ses origines dans l'antitotalitarisme en vogue dans les années 1970. Un antitotalitarisme qu'il instrumentalise sciemment pour mieux discréditer le tiers-mondisme alors présenté par ses détracteurs comme un avatar du communisme. En pleine guerre froide, l'humanitaire sert en effet le réarmement moral du camp capitaliste tandis que le néolibéralisme s'apprête à devenir hégémonique. Ainsi, sans-frontiérisme et néolibéralisme sont indissociables tant la concomitance historique

est évidente, un lien de parenté rendu possible par l'environnement intellectuel de l'époque. L'aventure humanitaire doit être replacée dans le nouvel ordre économique mondial qui se met en place à partir des années 1980. La fin de la guerre froide scelle ensuite définitivement l'arrimage de l'humanitaire au néolibéralisme, le premier devenant alors le fidèle compagnon de route du second.



En pleine guerre froide, l'humanitaire sert le réarmement moral du camp capitaliste tandis que le néolibéralisme s'apprête à devenir hégémonique. [...] La fin de la guerre froide scelle ensuite définitivement l'arrimage de l'humanitaire au néolibéralisme, le premier devenant alors le fidèle compagnon de route du second.



1 - Pierre Dardot et Christian Laval, Ce cauchemar qui n'en finit pas. Comment le néolibéralisme défait la démocratie, La Découverte, 2016, p. 11.



QUAND HUMANITARISME RIME AVEC NÉOLIBÉRALISME

De l'inscription des droits sociaux dans une pure logique humanitaire au rapport décomplexé au secteur privé lucratif en passant par l'utilisation de concepts neutres en apparence, mais idéologiquement chargés et, pour certains, préalablement vidés de leur potentiel subversif (résilience, *empowerment*, capital humain...), la perméabilité de l'humanitaire aux influences et aux intérêts du néolibéralisme ne fait plus aucun doute en 2023. Bien sûr, et malgré des accointances marquées avec une certaine droite dans les années 80, on ne peut pas reprocher à l'humanitaire – pris dans sa globalité – son lien de parenté avec le néolibéralisme. En revanche, on peut reprocher aux ONG humanitaires de ne pas prendre conscience de cette filiation, de ne pas chercher à s'en émanciper, et puisque le capitalisme néolibéral s'apparente à un totalitarisme, de purement et simplement renier leur histoire. Les ONG humanitaires devraient donc repenser leurs interventions sous le prisme de l'anti-néolibéralisme. Le peuvent-elles seulement ? Leur doctrine leur en donne-t-elle la possibilité ? L'imprégnation de l'humanitaire par la rationalité néolibérale est en effet telle que l'invention de nouveaux schémas

de pensée humanitaire ne sera pas une tâche facile. Les ONG humanitaires qui le voudront devront très vraisemblablement se faire violence.

L'humanitaire se représente le monde à travers des principes et des concepts (par exemple, principes humanitaires, espace humanitaire, nexus humanitaire-développement) qui guident son action et auxquels il donne des significations particulières. Certes, l'imaginaire originel de la doctrine humanitaire a joué un rôle moteur pendant la guerre froide et a certainement permis aux ONG humanitaires de trouver à ce moment-là un juste milieu entre les deux camps qui s'affrontaient alors. Néanmoins, on peut aujourd'hui se demander si, face au néolibéralisme triomphant et en l'absence de réflexion critique, la doctrine humanitaire n'est pas devenue une idéologie au sens péjoratif que le penseur communiste italien Antonio Gramsci pouvait donner au terme, à savoir « un système dogmatique de vérités absolues et éternelles »². Dès 1992, Rony Brauman parlait d'ailleurs d'humanitarisme pour désigner le risque de transformation de la doctrine humanitaire en idéologie³. De ce fait, l'humanitaire dépolitise – et c'est là son principal point commun avec le néolibéralisme. Il décontextualise à outrance

2 - Antonio Gramsci, « Historicité de la philosophie de la praxis », *Cahiers de prison*, in *Textes choisis*, Le Temps des Cerises, 2014 (1983), p. 209-213.

3 - Rony Brauman, « Contre l'humanitarisme », *CRASH*, 1^{er} juin 1992. <https://www.msf-crash.org/fr/publications/guerre-et-humanitaire/contre-lhumanitarisme>



les situations de souffrance humaine, il nie aux personnes concernées leur statut de sujets politiques, il renonce à penser le changement social. L'incapacité de l'humanitaire à renouveler sa propre doctrine permet ainsi au néolibéralisme d'étendre sa logique à l'action humanitaire, si bien qu'il n'est pas exagéré de parler d'humanitarisme néolibéral. Dès lors, les véritables caractéristiques ontologiques de l'humanitarisme néolibéral restent difficiles à cerner, ce qui explique sans doute les réactions qu'il suscite le plus souvent au sein des ONG humanitaires, à savoir le déni ou le pragmatisme, quand ce n'est pas tout simplement l'adhésion.

Cependant, si ces postures s'avèrent les plus fréquentes et les mieux ancrées, d'autres commencent à émerger, notamment celles des « contestataires », comme Pascal Revault, directeur de l'expertise et du plaidoyer chez Action contre la faim, l'a judicieusement fait remarquer durant les dernières Universités de printemps de l'humanitaire. En effet, et même si les personnes concernées n'ont malheureusement toujours pas voix au chapitre la plupart du temps, des évolutions dans la sociologie militante des ONG humanitaires deviennent peu à peu perceptibles et font écho aux enjeux planétaires de l'époque. Bien sûr, d'aucuns parmi les gardiens du « temple » humanitaire cherchent à les discréditer en n'y voyant qu'un simple bruit de fond ou seulement l'expression d'un activisme sans lende-

main. Il n'en demeure pas moins qu'une certaine frange militante s'efforce d'imposer dans les débats humanitaires des concepts comme l'écoféminisme et l'agroécologie, pour ne citer que ceux-là. Or, quoi qu'on puisse penser de ces notions, sans forcément être nouvelles, elles ont l'immense mérite de relier différentes situations à l'oppression et à l'exploitation (exploitation économique des femmes, exploitation des ressources...) et donc de créer un tout autre type de rapport avec le système capitaliste, le tout dans une perspective d'émancipation. Ces évolutions militantes demeurent difficiles à chiffrer précisément,



[...] l'humanitaire dépolitise – et c'est là son principal point commun avec le néolibéralisme. Il décontextualise à outrance les situations de souffrance humaine, il nie aux personnes concernées leur statut de sujets politiques, il renonce à penser le changement social.





mais cette envie de radicalité au sein d'un nombre *a priori* grandissant de travailleurs et travailleuses humanitaires tranche singulièrement avec les habituelles inertie et frilosité institutionnelles. Constaté ce décalage ne fait pas que jeter le doute sur la légitimité et la représentativité des instances dirigeantes des principales organisations humanitaires, trop souvent enfermées dans leur tour d'ivoire, elle ouvre également la porte à une remise en question de l'actuelle doctrine humanitaire.



La prise de conscience de l'impasse idéologique que représente l'humanitarisme néolibéral est déjà en marche, mais la route sera probablement semée d'embûches, l'arrivée incertaine et l'ostracisation des contestataires vraisemblable tant le secteur est aujourd'hui dépolitisé, satisfait de lui-même et sûr de son fait.



VERS UN (IMPOSSIBLE...) NOUVEL HUMANITAIRE ?

La prise de conscience de l'impasse idéologique que représente l'humanitarisme néolibéral est déjà en marche, mais la route sera probablement semée d'embûches, l'arrivée incertaine et l'ostracisation des contestataires vraisemblable tant le secteur est aujourd'hui dépolitisé, satisfait de lui-même et sûr de son fait. Il ne suffira pas d'en finir avec les inepties telles que la neutralité, même si cela fera partie des changements absolument nécessaires. D'ailleurs, en supposant que l'humanitaire soit aujourd'hui neutre tel qu'il le revendique, ce n'est pas par essence, mais parce que de nombreux facteurs aussi bien internes qu'externes ont fini par le neutraliser. Bien au contraire, la révision de la doctrine humanitaire devrait reposer sur la reconnaissance de la valeur sociale des personnes concernées, sur l'activation de leur condition politique, sur une véritable solidarité politique avec les mouvements sociaux en lutte contre le mode de pensée dominant (par exemple, mouvements syndicalistes, féministes, indigènes...), sur un ancrage solide dans les sociétés civiles locales et sur de nouveaux imaginaires (justice sociale, commun, éthique du *care*...). Deux questions, et non des moindres, se posent alors. Si cette transformation a lieu, ce qui en ressortira sera-t-il encore de l'humanitaire, pourront se demander les puristes et les partisans d'une approche classique ? Et cette transformation



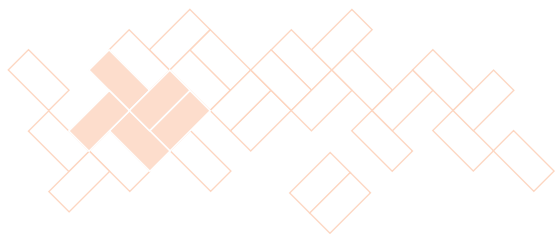
peut-elle être l'œuvre des ONG humanitaires elles-mêmes ?

Pour conclure, rappelons que ce sont bien le capitalisme et ses différentes déclinaisons (néolibéralisme, impérialisme...) qui génèrent la majorité des crises dites humanitaires. L'affirmation ne relève pas d'un quelconque aveuglement idéologique, mais plutôt de l'observation et de la compréhension des faits dans leur réalité. Parmi les discours catastrophistes, ceux qui s'abstraient de la politique ne servent bien souvent qu'à faire « passer la pilule » capitaliste, le tout en connotant positivement des concepts tels que la réduction des risques, l'adaptation ou la résilience. Parce que les « crises » ne pourront pas se résoudre par elles-mêmes au sein du système qui les génère, leurs conséquences humanitaires sont appelées à perdurer et à s'amplifier, et ce, malgré leur prise en charge plus ou moins effective dans un cadre, certes, toléré par le capitalisme lui-même, mais qui alimente les discours victimaires et favorise certaines postures purement moralistes. Face aux menaces existentielles qui pèsent sur l'humanité, le risque est grand pour les ONG du secteur de l'aide de n'être plus que les actrices d'une eschatologie humanitaire qui n'aurait rien à envier aux inquiétantes théories survivalistes. Afin de réduire ce risque, les ONG humanitaires issues du sans-frontiérisme iront-elles jusqu'à appeler ouvertement à un anticapitalisme cohérent ? Iront-

elles jusqu'à inscrire leurs actions dans une logique de subversion des rapports sociaux capitalistes et d'institution de nouveaux rapports sociaux ? Eu égard à leur histoire indissociable du néolibéralisme, à la plupart de leurs maîtres à penser et fondateurs ainsi qu'à certains de leurs conseils d'administration aujourd'hui encore, il est malheureusement possible d'en douter. S'il venait à se produire, un tel revirement idéologique aurait la saveur toute particulière de l'inattendu. Aussi, parce que l'humanitarisation de la planète entière est moralement inacceptable, une radicalisation de l'humanitaire apparaît indispensable, mais on le devine, elle revient finalement à poser la question de son dépassement. C'est là tout l'enjeu des débats et des années à venir. ✂

Bertrand Bréqueville,

Médecins du Monde



Repolitiser les ONG humanitaires face à l'urgence climatique

par Johana Bretou-Klein

Diplômée d'un Master en Développement International et Urgences Humanitaires de l'université anglaise London School of Economics, Johana a rejoint le Groupe URD en 2021. Par ses recherches, elle est spécialisée dans les croisements entre l'aide internationale, l'environnement et le climat. Elle travaille sur l'adaptation de l'aide au réchauffement climatique (ADAPT Initiative) et sur la réduction de l'empreinte environnementale de l'aide (Réseau Environnement Humanitaire).

En 2023, il est désormais indiscutable que les dérèglements climatiques vont - et ont déjà - des conséquences dramatiques sur les populations les plus vulnérables, mais aussi sur tous les systèmes qui mènent aux crises, de sorte que le secteur humanitaire risque d'être dépassé, poussé par un manque croissant de financements¹. Les acteurs humanitaires (bailleurs de fonds et ONG) ont conscience de ces enjeux et ils ont donc pris des engagements pour y répondre, notam-

ment en signant la Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires, la Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat et la Déclaration des bailleurs de l'aide humanitaire sur le climat et l'environnement. Cependant, face à l'urgence de la situation, 2020-2030 étant la « décennie décisive »², il est nécessaire que les ONG humanitaires se positionnent politiquement et jouent leur rôle d'influenceurs dans les sphères internationales. En tant que témoins et acteurs répondant aux impacts du réchauffement climatique, les ONG humanitaires doivent sortir de la « bien-séance » (pour reprendre les mots de David Tilus lors des UPH) qui s'est imposée afin de se repolitiser et de faire face à l'augmentation sans précédent des crises humanitaires. Comme le font déjà certaines ONG, par exemple CARE France³, les ONG humanitaires françaises doivent prendre parti dans la lutte pour le climat et, comme mentionné en introduction de ce numéro se « reconnecter auprès de la société ci-

1 - Knox Clarke, P. (2021). Climate Change & Humanitarian Action 2021. ADAPT Initiative. <https://reliefweb.int/report/world/climate-change-humanitarian-action-2021>.

2 - A decisive decade. (2021). Nature Ecology & Evolution, 5(11), 1465-1465. <https://doi.org/10.1038/s41559-021-01582-1>.

3 - Climat : Mobilisation de 12 associations, signez notre pétition | ONG CARE France. (s. d.). Care. <https://www.carefrance.org/actualites/climat-mobilisation-de-12-associations-signez-notre-petition/>.



vile », en particulier auprès de mouvements de jeunes (voir encadré ci-dessous), pour agir de façon plus efficace et plus juste.

L A DÉPOLITISATION DES ONG

La dépolitisation des ONG a été l'un des grands sujets des UPH, notamment en soulignant leur dépendance vis-à-vis des bailleurs et de leurs réglementations qui, de fait, réduisent leur politisation. Bien que nécessaires, ces réglementations peuvent en effet entraver et même décourager un engagement politique des ONG. À titre d'exemple, l'association écologique Alternatiba Poitiers s'est récemment vu recevoir une demande de retrait de subvention de la part de la préfecture sous prétexte que son action irait à l'encontre du contrat d'engagement républicain (CER). Le CER, qui découle de la loi dite « loi séparatisme » du 24 août 2021, « concerne l'association ou la fondation qui demande une subvention auprès d'une autorité administrative »⁴ et peut permettre « de limiter toutes subventions à une association qui ne respecte pas les valeurs de la République »⁵. En raison de l'organisation d'un atelier sur la désobéissance civile – tactique très utilisée pour la défense

du climat –, une demande de retrait de subvention a donc été faite, exemple qui montre combien les réglementations des bailleurs peuvent entraver les actions des organisations recevant des fonds publics mais aussi les empêcher de s'engager. L'écosystème actuel de financement des ONG peut donc constituer un obstacle à une prise de position publique, surtout si celle-ci est en rapport avec un sujet aussi politisé que le réchauffement climatique.

Or, cette dépolitisation des ONG s'oppose à leur image « originelle ». En effet, dans les années 70 et 80, face aux grandes injustices, les jeunes s'engageaient en « partant dans l'humanitaire » : c'était l'époque des « french doctors » où l'expression « non gouvernemental » avait tout son sens et où la non-neutralité était revendiquée. En d'autres termes, c'était radical de s'engager en ONG. Maintenant - et je parle ici en tant que jeune qui a fait des études dans l'humanitaire -, les ONG humanitaires ne font plus autant rêver car elles sont souvent plutôt perçues comme « gouvernementales ». Certes, elles sont généralement bien vues du grand public - un sondage révèle ainsi que 55 % des Français « déclarent avoir une image (très ou plutôt) favorable à l'égard des ONG et des organi-

4 - Le contrat d'engagement républicain : Le guide pratique. (2023, juin 20). Associations.gouv.fr. <https://www.associations.gouv.fr/le-contrat-d-engagement-republicain-le-guide-pratique.html>.

5 - Subvention à Alternatiba : La ville de Poitiers contre-attaque. (2023, février 13). ici, par France Bleu et France 3. <https://www.francebleu.fr/infos/politique/subvention-a-alternatiba-la-ville-de-poitiers-contre-attaque-8847539>.



sations de solidarité internationale qui interviennent dans les pays en développement »⁶ -, mais en raison de leur bureaucratisation (même si celle-ci leur a permis de gagner en rigueur), leurs actions peuvent paradoxalement avoir l'air moins efficaces, moins rapides et moins aptes à mener le changement. Les plus riches sont même parfois décrites comme les « ONG du CAC40 » ou des « pions » du gouvernement, comme entendu à plusieurs reprises lors des UPH. Aussi, les jeunes entrent maintenant souvent dans ce secteur après une formation en humanitaire alors qu'auparavant, il s'agissait plutôt de « reconversions » professionnelles. De ce fait, ils

connaissent bien les critiques du monde humanitaire, notamment ses dynamiques néo-libérales et néocoloniales, sans oublier des scandales comme ceux d'Oxfam⁷ ou du CICR en Ukraine⁸ qui ont eu un impact énorme sur les réseaux sociaux, et donc sur les jeunes. Les ONG internationales n'ont donc plus autant l'image d'organisations indépendantes et radicales susceptibles d'insuffler un vrai changement. Pire : comme rappelé lors des UPH, les ONG sont en retard sur la société civile en matière de féminisme et cela semble également le cas en matière de lutte contre le changement climatique car : « sous couvert de bonnes intentions, on ne prend pas position... sauf que toute action ou inaction est politique, tout silence est politique » (David Tilus). Face à l'urgence climatique, il est donc nécessaire que les ONG humanitaires agissent, plaident et s'engagent publiquement !



Les ONG internationales n'ont plus autant l'image d'organisations indépendantes et radicales susceptibles d'insuffler un vrai changement.



6 - Les ONG de solidarité internationale vues par les Français-es. (s. d.). Focus 2030. <https://focus2030.org/Les-ONG-de-solidarite-internationale-vues-par-les-Francais-es>.

7 - Oxfam criticised over Haiti sex claims. (2019, juin 11). BBC News. <https://www.bbc.com/news/uk-48593401>.

8 - Clements-Hunt, A. (2022, avril 5). Supping With the Kremlin Devil: The Red Cross Dilemma. CEPA. <https://cepa.org/article/supping-with-the-kremlin-devil-the-red-cross-dilemma/>.



POURQUOI LES ONG DOIVENT-ELLES SE POLITISER FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE ?

Les impacts du réchauffement climatique, comme l'augmentation en occurrence et en intensité des catastrophes naturelles, ne sont pas dus uniquement à la « nature ». En effet, « pour comprendre les causes des catastrophes, il est essentiel de savoir qu'elles ne sont pas uniquement dues à des événements naturels [mais] sont également

le produit d'environnements sociaux, politiques et économiques »⁹. Certains les décrivent même comme des « catastrophes par choix »¹⁰, qui ne sont pas naturelles mais politiques et sociales. Les inégalités socio-économiques sont en effet la cause des vulnérabilités qui vont influencer sur les capacités des populations affectées par une catastrophe à survivre et répondre à temps. La lutte contre les inégalités sociales et la pauvreté étant au cœur du mandat humanitaire, les acteurs du secteur de l'aide peuvent et



OCHA, camp d'Umm al-Jarn, près de la ville de Kafr Arouq, nord d'Idlib, 19 décembre 2021.

© Bilal Al-Hammoud / OCHA

9 - Pepper, D., Webster, F., & Reville, G. (2003). *Environmentalism: Critical Concepts*. Taylor & Francis.

10 - Kelman, I. (2020). *Disaster by Choice: How our actions turn natural hazards into catastrophes*. Oxford University Press.



doivent donc s'impliquer dans la lutte contre le réchauffement climatique car ce sont les mêmes populations affectées auxquels les humanitaires devront venir en aide, mais dans des conditions encore dégradées. À titre d'exemple, ne pas se positionner contre un projet climaticide comme EACOP - projet de pipeline chauffé de 1 445 km géré par TotalEnergies en Ouganda et en Tanzanie - a des conséquences politiques et humanitaires puisqu'il aboutira au dépla-



Il est crucial de soutenir ces mouvements militants en les traitant comme des alliés et des vecteurs de transmission de nouveaux imaginaires et d'engagements politiques des ONG face à l'urgence climatique.



cement de plus de 100 000 personnes et causera des problèmes d'insécurité alimentaire¹¹. Aussi, cet exemple montre bien que les problématiques de lutte contre le réchauffement climatique et le mandat humanitaire se recourent.

De plus, un manque d'engagement maintenant sur le plan climatique peut avoir des conséquences dramatiques dans le futur proche sur les populations qui auront besoin d'aide humanitaire. Ainsi, ne pas agir aujourd'hui pourrait aller à l'encontre du principe de « Do No Harm ». Pour autant, même si les ONG se sont engagées à agir dans ce domaine, il est difficile de savoir si les efforts réalisés sont suffisants pour atteindre les objectifs fixés, alors même que les ONG manquent d'argent et que les besoins grandissent. Les bailleurs de fonds ont eux aussi pris des engagements, mais ils ne financent pas plus la réduction de l'empreinte environnementale des ONG et la réponse aux effets du changement climatique¹². Face à l'urgence de la situation et des besoins, les ONG doivent donc s'engager et demander plus de financements pour y répondre, ou former de nouvelles alliances en s'associant avec des mouvements ou d'autres projets pour que les finance-

11 - Human Rights Watch. (2023). "Our Trust is Broken"—Loss of Land and Livelihoods for Oil Development in Uganda. Human Rights Watch. https://www.hrw.org/sites/default/files/media_2023/07/uganda0723web.pdf.

12 - En 2023, la DG ECHO pour son HIP part par exemple du principe que le coût de la mise en œuvre des exigences environnementales minimales (MER) est absorbé par le budget total, et que des fonds supplémentaires ne seront pas rajoutés, dans la limite d'un « 10 % cap » pour certaines activités plus coûteuses sur le long terme (<https://www.dgecho-partners-helpdesk.eu/download/referencedocumentfile/272>).



ments soient mieux dépensés, c'est-à-dire de manière plus efficace. Il faut dès à présent imaginer un monde humanitaire plus politique et plus engagé, surtout en matière de dérèglement climatique car les impacts de ce dernier les affectent directement. Il faut également modifier les critères de « confiance » de la part des bailleurs, mais aussi des ONG internationales dans les partenariats. Dans le précédent numéro de la revue *Humanitaires en mouvement*, un article soulignait ainsi la puissance du projet RESILAC où les ONG partenaires font partie des processus de décision dès le début¹³. Un projet qui semble innovant, alors que son raisonnement « coule de source » et que nous avons besoin de plus de projets où le pouvoir de décision est égalitaire, voire renversé. Il est en effet primordial que les ONG humanitaires - comme CARE France qui s'allie à une variété de mouvements en lançant une campagne pour taxer les super-pollueurs - se réinventent et s'engagent pour répondre aux nouveaux enjeux du réchauffement climatique.

« Il faut écouter les doigts d'honneur que l'on reçoit ». Cette phrase prononcée lors des UPH souligne bien le changement nécessaire des ONG humanitaires, en particulier face à l'urgence climatique.

Il est en effet essentiel qu'elles se décentrent et repensent leur valeur ajoutée par rapport à l'ensemble du secteur de l'aide. Les ONG doivent notamment articuler leurs actions et leurs raisons d'être avec les nombreux mouvements de jeunes qui s'engagent, entre autres pour le climat, un peu partout dans le monde, dans les pays où elles siègent, mais aussi dans les pays où elles interviennent. Ces mouvements ont en effet besoin d'appui, notamment organisationnel, pour durer et atteindre leurs objectifs. L'ONG 350.org soutient par exemple ces mouvements pour leur permettre d'être plus utiles et de réussir à se faire entendre et à mener leurs actions. Elle soutient également le mouvement #STOPEACOP, qui lutte contre le projet de pipeline susmentionné. Il s'agit donc d'un mouvement « glocal » (global et local) doté de ramifications dans le monde entier qui se battent toutes pour la même cause¹⁴. Certes, ces mouvements existent indépendamment de 350.org, mais le soutien de cette ONG leur permet d'obtenir les moyens nécessaires à leurs actions. Il est donc crucial de soutenir ces mouvements militants en les traitant comme des alliés et des vecteurs de transmission de nouveaux imaginaires et d'engagements politiques des ONG face à l'urgence climatique.

13 - Samira Habiba Abdoulaye, « Le rôle d'une organisation camerounaise dans le cadre du projet RESILAC, HEM n°24, décembre 2022. https://www.urd.org/fr/revue_humanitaires/le-role-dune-organisation-camerounaise-dans-le-cadre-du-projet-resilac/.

14 - Terren, L., & Soler-i-Martí, R. (2021). "Glocal" and Transversal Engagement in Youth Social Movements: A Twitter-Based Case Study of Fridays For Future-Barcelona. *Frontiers in Political Science*, 3. <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpos.2021.635822>.



C ONCLUSION

En essayant d'imaginer le rôle des ONG internationales en 2030 pour répondre aux changements structurels et politiques à venir, un rapport de l'IRIS les envisage comme des « ONGI à votre service » où elles deviennent prestataires de services pour les acteurs humanitaires locaux et régionaux¹⁵. Ce scénario semble également cohérent avec les principes de la localisation et le manque de moyens financiers face aux crises qui s'aggrave. Ainsi, les ONG internationales pourraient servir de support aux mouvements qui existent déjà, ce qui implique qu'elles réduisent leurs actions directes, mais qui leur permettrait de réduire leur empreinte environnementale, en voyageant moins et seulement lorsque cela est nécessaire, conformément à leurs engagements institutionnels.

Certains diront que ce serait « la mort joyeuse des ONG » et que cela irait à l'encontre du fonctionnement des ONG en tant qu'acteur direct sur le terrain. On peut aussi critiquer cette évolution en jugeant qu'elle « déconnectera » les ONG du terrain, ce qui réduirait la qualité de l'aide fournie. Cependant, face à une réduction des moyens et une augmentation des crises couplées à un engagement à réduire leur empreinte

environnementale, comment les ONG internationales pourront-elles faire face aux crises de demain sans s'allier aux mouvements qui existent et qui ont besoin de soutien ? Le réchauffement climatique est déjà une crise humanitaire et son impact ne va cesser de croître. Ces deux combats sont donc le même en réalité : c'est au cœur du mandat humanitaire et c'est une question de « life-saving », de survie ! ❖

Johana Bretou-Klein,

*Chargée de recherche
Environnement et Climat au Groupe URD*

15 - IRIS, *Action Against Hunger, Centre for Humanitarian Leadership, Futuribles, & IARAN. (2019). L'avenir de l'aide humanitaire Les ONGI en 2030. IRIS/Action Against Hunger/Centre for Humanitarian Leadership/Futuribles/IARAN. https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2017/10/The-Future_Of_Aid_French.pdf.*



**LES JEUNES,
POUR LES
HEURES SUP'
IL N'Y A PERSONNE,
MAIS POUR
LE CLIMAT,
C'EST DEBOUT
TOUTE LA NUIT.**

RCS PARIS 83761695795 - ASSOCIATION LOI 1901
© Amnesty International

BIENVENUE AUX IDÉALISTES.

ON SE BAT ENSEMBLE.
ON GAGNE ENSEMBLE.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



DE NOUVEAUX IMAGINAIRES POUR L'ACTION HUMANITAIRE : QUELLE PLACE POUR LES JEUNES ?

Pour transmettre un nouvel imaginaire humanitaire et faire en sorte que ces changements prennent place, l'engagement des jeunes et avec les jeunes peut être une partie de la réponse. Ceux-ci sont toutefois au centre de deux « ressentis » contradictoires. D'un côté, ils sont perçus comme les plus concernés par le réchauffement climatique, et de fait une personne née en 2020 va subir jusqu'à 7 fois plus de vagues de chaleur qu'une personne née en 1960¹ - on présuppose donc qu'ils vont « naturellement » apporter du changement dans la politique, les entreprises et les organisations ; et parfois ils sont perçus comme « paresseux », « incultes », voire « égoïstes et individualistes »². Par ailleurs, des études montrent que « les jeunes ont tendance à être systématiquement exclus de la prise de décision, tant dans le Nord que dans le Sud, au niveau des organisations, des communautés et des pays »³. Et si les ONG proposent de nombreuses places aux stagiaires (peu ou pas payés), on en trouve moins pour les « juniors » (salariés).

Dans les pays où interviennent les ONG internationales, le tableau est encore plus sombre. En effet, « les jeunes locaux sont souvent les premiers à intervenir en cas d'urgence, mais... les acteurs humanitaires ont tendance à les traiter comme des victimes passives ayant un rôle limité à jouer dans la communication et la réponse aux crises »⁴, négligeant ainsi leur potentiel en tant qu'agents compétents pendant les crises. Alors comment allier les

1 - Thiery, W., Lange, S., Rogelj, J., Schlessner, C.-F., Gudmundsson, L., Seneviratne, S. I., Andrijevic, M., Frieler, K., Emanuel, K., Geiger, T., Bresch, D. N., Zhao, F., Willner, S. N., Büchner, M., Volkholz, J., Bauer, N., Chang, J., Ciais, P., Dury, M., ... Wada, Y. (2021). Intergenerational inequities in exposure to climate extremes. *Science*, 374(6564), 158-160. <https://doi.org/10.1126/science.abi7339>.

2 - Saqué, S. (2023). Sois jeune et tais-toi. Payot & Rivages.

3 - Douglas, A. (2023). NGO reflections on putting the youth first: Improving youth participation in development practice. *Development in Practice*, 0(0), 1-13. <https://doi.org/10.1080/09614524.2023.2213861>.

4 - Haynes, K., & Tanner, T. M. (2015). Empowering young people and strengthening resilience: Youth-centred participatory video as a tool for climate change adaptation and disaster risk reduction. *Children's Geographies*, 13(3), 357-371. <https://doi.org/10.1080/14733285.2013.848599>.



deux ? Comment permettre aux jeunes d'apporter ce changement « naturel » mais aussi de combler le manque d'expérience et d'aptitudes, dilemme qu'illustre bien la campagne d'Amnesty International intitulée « Bienvenue aux idéalistes » ?

Passer à côté de l'engagement des jeunes, c'est aussi passer à côté d'une nouvelle répartition des dons humanitaires. En effet, en raison de leur manque de confiance envers les ONG et de la montée des réseaux sociaux, les jeunes partagent des liens pour financer directement des organisations locales dans les crises et y contribuent. Cela s'est notamment produit après le séisme en Syrie et en Turquie, où les campagnes des ONG arrivent quelques heures ou jours après que des liens pour les White Helmets par exemple ont été (re)postés et (re)partagés sur les réseaux sociaux⁵. De plus, ces nouvelles formes de financements permettent aussi « aux communautés touchées de construire leurs propres récits... dans certains cas, ces récits peuvent explicitement s'opposer à la manière dont les personnes extérieures [grandes ONG] présentent leurs communautés, par exemple en contestant la réduction de leur identité à celle de réfugiés ou de victimes »⁶. Les ONG internationales devraient prendre en compte ces nouvelles façons de financer les crises par les jeunes et sur les réseaux, où l'argent va souvent directement à des ONG sur place. Cela permet de changer la dynamique habituelle où l'argent va des bailleurs aux ONG internationales qui sous-contractent au partenaire d'implémentation local, l'argent étant passé par plusieurs étapes de retenues de fonds. L'humanitaire doit donc s'adapter au plus vite pour être compatible avec la réalité d'aujourd'hui.

Intégrer les jeunes dans le fonctionnement des ONG internationales et travailler avec les mouvements existants permettrait de redéfinir les rapports de pouvoir tout en rendant l'aide plus efficace.

5 - Saleh, R. A. (2023, février 14). Opinion: It was one of the world's deadliest catastrophes. Where was the UN? CNN. <https://www.cnn.com/2023/02/13/opinions/white-helmets-syria-United-Nations-earthquake-al-saleh/index.html>.

6 - Lough, O. (2022). Social media and inclusion in humanitarian response (HPG Working Paper), ODI. https://cdn.odi.org/media/documents/Social_media_inclusion.pdf, p. 40.



point de vue

Haïti : l'engagement de la société civile et des citoyens pour une transition écologique et sociale, et l'émancipation des territoires

par David Tilus



Directeur exécutif du Groupe d'action francophone pour l'environnement (GAFE), David en est aussi l'un des fondateurs (en mai 2003) avec deux autres membres. Expert en Ingénierie du développement local (diplômé du CIEDEL de Lyon en 2005), il met son expertise au service de dynamiques territoriales et de réflexions, dans son pays - Haïti - comme à l'étranger. David est également membre du Conseil d'Administration du regroupement francophone Planet'ERE pour l'Education Relative à l'Environnement depuis le 18 août 2018. C'est un fervent militant du développement local et de la décentralisation en Haïti.

Démocratie et climat en danger

Le 17 novembre 2022, à l'occasion du forum mondial de l'OCDE, l'accent a été mis sur l'importance de protéger l'espace civique et d'améliorer la représentation citoyenne au sein des instances délibératives démocratiques. **L'OCDE redoute en effet la montée des autocraties et des autoritarismes.** Les causes sous-jacentes évoquées sont la corruption, le manque de représentativité des élu-e-s, l'influence des lobbies sur les politiques publiques, la désinformation, le manque d'espaces d'expression citoyenne ou encore le manque d'éducation civique.

Depuis l'assassinat de Jovenel Moïse le 7 juillet 2021, un gouvernement de

facto dirige Haïti avec la complicité de la communauté internationale et ce, malgré la désapprobation de l'opposition et d'un large spectre d'acteurs de la société civile. Ariel Henry, Premier ministre *de facto*, se montre incapable d'endiguer les violences perpétrées par les gangs ni de juguler la corruption. Ainsi, selon le Bureau des Nations-Unies en Haïti (BINUH), 2183 meurtres auraient été commis en 2022 et la situation continue de se détériorer en 2023 puisque 531 personnes ont été tuées entre le 1^{er} janvier et le 15 mars, sans oublier les 300 blessé-e-s et les 277 enlevé-e-s. La population haïtienne vit donc dans la terreur au quotidien au gré des déplorations, des inquiétudes, des condamnations ou des préoccupations parfois « fermes », mais sans grande consis-



tance d'une communauté internationale qui a choisi son camp.

Au niveau législatif, les élections n'ont pu être organisées en 2019 comme prévu. Aussi, depuis le 13 janvier 2020, le Parlement n'est plus fonctionnel et depuis le 7 février 2023, plus aucun élu n'est légitime. La perspective d'élections s'éloigne d'autant plus qu'aucune condition n'est remplie pour garantir un scrutin crédible, transparent et démocratique.

Pour toutes ces raisons, la politique haïtienne traverse donc une crise majeure qui impose le renouvellement d'une classe politique entachée par la corruption et l'impunité. À ce titre, on peut donc affirmer qu'Haïti est devenue une anomie : un pays où aucune institution n'est fonctionnelle, où les Haïtien-ne-s sont livrés-e-s à eux-mêmes.

En plus de ce contexte politique pour le moins chaotique, Haïti est classée parmi les trois pays les plus affectés par le changement climatique pour la période 2000-2019 selon le rapport 2021 sur l'Indice mondial de risque climatique¹. Au niveau de l'Index de performance de l'environnement, Haïti est cette fois classé 173^e sur 180 pays². Enfin, précisions que plus de 96 % de la population haïtienne sont exposés aux aléas naturels

et que selon le rapport du Programme alimentaire mondial (PAM) de décembre 2021³, la modélisation climatique projette des changements considérables dans les tendances climatiques d'Haïti, avec une augmentation nette des températures et une diminution générale de la pluviométrie d'ici 2050.

Le dérèglement climatique est donc un sujet hautement politique, qui requiert des politiques publiques ambitieuses, à la hauteur des enjeux contemporains et futurs, à tous les niveaux de gouvernance (du local à l'international).



La population haïtienne vit dans la terreur au quotidien au gré des déplorations, des inquiétudes, des condamnations ou des préoccupations parfois « fermes », mais sans grande consistance d'une communauté internationale qui a choisi son camp.



1 - www.fsnnetwork.org/sites/default/files/2022-09/Global-Climate-Risk-Index-2021.pdf

2 - <https://epi.yale.edu/epi-results/2022/country/hti>

3 - <https://reliefweb.int/report/haïti/ha-ti-analyse-de-la-r-ponse-pour-l-adaptation-climatique-d-cembre-2021>



point de vue

L'action du Groupe d'Action Franco- phone pour l'Environnement (GAFF)⁴ en Haïti

Dans ce contexte sans gouvernement légitime, sans élu local, sans institution fonctionnelle, il revient plus que jamais aux organisations de la société civile et aux citoyen-ne-s de se mobiliser et de s'organiser pour donner corps à un nouveau modèle de société à tous les niveaux. Il faut donc impérativement contribuer à cette (re)construction citoyenne, base de la démocratie, par l'éducation populaire à la citoyenneté, surtout auprès des jeunes en perte de repères. En Haïti, comme ailleurs, la crise climatique – qui est avant tout politique (et économique !) – est intimement liée à la restauration de la démocratie et l'État de droit.

Le 8 décembre 2022, Ariel Henry a animé la première réunion du Comité national de lutte contre les changements climatiques (CNCC) lors d'une cérémonie tenue à Port-au-Prince dans le but de présenter officiellement le document du Plan national d'adaptation (PNA) aux changements climatiques. Mais quelle crédibilité accorder à un Comité composé de 6 membres du gouvernement *de facto*, du Représentant du PNUD en Haïti et du représentant d'une plateforme multimédia haïtienne ?

Quand il participe aux COP, le gouvernement haïtien *de facto* ne réclame pas des milliards pour sauver le climat et la Vie. Non ! Il souhaite s'accaparer une nouvelle manne pour la dilapider comme d'autres avant lui ont dilapidé par exemple le fonds Petrocaribe. Il est en effet plus facile de mettre la main sur le fonds vert que de lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, la contrebande, la corruption et l'impunité.

Mais alors, à quoi servent les politiques publiques si aucun gouvernement légitime et intègre ne les met en œuvre ? À quoi cela sert-il d'avoir accès au financement tant que la problématique de la corruption et de l'impunité n'est pas résolue et que l'État de droit n'est pas installé ? Pourquoi la corruption et l'impunité ont-elles pris autant de place ? Comment se sont-elles institutionnalisées pour devenir la norme établie ?

La réponse du GAFF est que nous avons démissionné comme citoyen-ne-s, ou plus exactement nous « avons été démissionnés » comme citoyen-ne-s. Nous sommes corrompu-e-s. Nous choisissons de nous taire parce que nous avons peur, parce que nous espérons jouir de quelques miettes, obtenir un emploi ou n'importe quel avantage.

4 - www.gaffe-haiti.org



***Or, corruption et impunité sont deux cancers qui hypothèquent tout développement et toute émancipation du peuple haïtien et ne font que justifier des projets sans fin qui ne résoudre-
ront rien à long terme.***

Il ne s'agit désormais plus de panser les blessures, mais d'éradiquer la maladie. C'est pour cela que le GAFE met l'éducation à la citoyenneté au cœur de ses engagements et de ses actions pour la (re) construction de la démocratie dans son plan stratégique 2023–2027. Depuis 2015, le GAFE anime le mouvement national citoyen pour le climat Alternatiba Haïti, qui regroupe 31 groupes locaux et milite pour la justice climatique. Les actions collectives citoyennes non violentes, les prises de position radicales

et la promotion des alternatives sont les piliers de ce mouvement. Depuis 2019, le GAFE porte le Pacte pour la transition écologique et sociale, un document construit sur la base d'une large consultation citoyenne. Il fédère d'autres organisations de la société civile haïtienne au sein d'un Espace national d'organisations haïtiennes revendicatives pour faire de ce Pacte un instrument décisif de mobilisation citoyenne en vue des prochaines élections locales.

De 2020 à 2023, le GAFE a accompagné 84 jeunes de six communes et 20 adolescent-e-s de la commune de Kenscoff dans un processus de construction et d'expression citoyennes. Ces jeunes - dont l'avenir est « bouché » pour certain-e-s - sont déterminé-e-s à prendre



Le GAFE est membre actif du mouvement mondial Alternatiba pour le climat © GAFE



point de vue

leurs responsabilités citoyennes sur leur territoire afin de bouleverser l'échiquier politique traditionnel.

Enfin, le GAFE exprime ouvertement ses opinions et dénonce sans relâche un système de gouvernance pourri, mais aussi l'hypocrisie institutionnelle des dépositaires modernes de la « démocratie » et les donneurs de leçon.

Dans ce contexte éminemment complexe et difficile, le secteur du développement s'avère un secteur économique extrêmement concurrentiel et hypocrite où, sous couvert de bonnes intentions, mieux vaut ne pas exprimer trop fort ses opinions et jugements politiques ! Le GAFE en fait directement et dangereusement les frais. Outre les risques physiques, ses prises de position sont mal perçues (voire très mal perçues !) par certaines organisations et bailleurs de fonds. Au point que l'accès à certains financements lui est refusé et certains partenariats compromis.

Par ailleurs, le GAFE doit faire face ces derniers mois à une stratégie de dénigrement systématique de la société civile haïtienne qui serait corrompue et incompétente, selon une institution financière internationale. Une campagne qui n'a d'autre but, selon nous, que de décrédibiliser l'action revendicative d'organisations haïtiennes pour conforter un appui injustifiable au gouvernement en place.

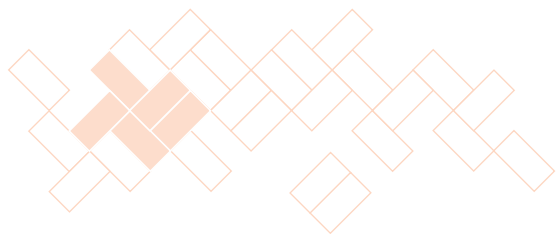
Conclusion

Pour moi, directeur exécutif du GAFE, l'innocence politique n'existe pas dans le secteur du développement où j'évoque depuis plus de vingt ans. Les enjeux financiers sont bien trop importants pour ne pas influencer le jeu des acteurs de l'aide. En Haïti, comment peut-on parler d'innocence politique ou de neutralité pour les organisations qui ferment les yeux, la bouche et les oreilles devant les massacres de populations innocentes afin de protéger leur relation avec le bailleur de fonds ? Toute action est politique, toute inaction est politique. Toute prise de parole est politique, tout silence est politique.

Dans ce contexte national et mondial si confus et incertain, l'engagement citoyen pour la défense des biens communs n'est pas un luxe mais – bien au contraire – une priorité absolue. Les polarités doivent changer et c'est à nous - organisations de la société civile et citoyen-ne-s haïtien-ne-s de « reprendre les rênes » et de proposer un nouveau modèle de société dans laquelle la solidarité, l'entraide et l'intérêt général seront la norme. ✦

David Tilus

*Directeur exécutif du Groupe d'Action
Francophone pour l'Environnement
(GAFE)*



Il faut un nouveau pacte mondial pour financer l'aide humanitaire internationale

par Pierre Micheletti

Médecin et universitaire, Pierre Micheletti travaille depuis plus de trente dans l'action humanitaire. Il est actuellement membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), administrateur de SOS Méditerranée et président d'honneur d'Action Contre la Faim. Auteur de nombreux ouvrages, il a notamment publié en 2020 l'essai 0,03% ! Pour une transformation du mouvement humanitaire international (éditions Parole).

Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial organisé à Paris les 22 et 23 juin 2023 était centré sur la notion de « biens publics mondiaux » tels que l'alimentation, l'eau, la santé ou l'éducation, que certains chercheurs – à l'image du politiste Bertrand Badie – qualifient comme participant d'une « sécurité mondiale globale ». Cet événement avait pour ambition de dégager des solutions innovantes au service d'un « Pacte financier mondial » apte à affronter les nouveaux enjeux internationaux et à relever les défis de la nécessaire solidarité que supposent ces enjeux.

Les crises humanitaires sont les symptômes les plus visibles et les plus dra-

matiques de la pauvreté, de la conflictualité, des effets du dérèglement climatique, et parfois de la conjonction de ces différents mécanismes. Aussi, le modèle de la solidarité internationale d'urgence – traitée ici sous le titre d'aide humanitaire – constitue un objet d'analyse « concentré » de questions soulevées plus largement par les différentes facettes de la solidarité internationale. Et les nombreux enseignements tirés de l'examen des principales caractéristiques du mouvement humanitaire sont particulièrement riches, notamment en ce qu'ils permettent des parallèles et des inférences sur le système plus complexe des modalités de la solidarité internationale.

À ce niveau, trois chiffres agissent à eux seuls comme des injonctions à questionner et réformer le système de financement existant : l'enveloppe annuelle de l'aide humanitaire d'urgence, le montant de l'Aide Publique au Développement (APD) et le total des remises migratoires, c'est-à-dire les sommes transférées par les migrants dans leurs pays d'origine. La pandémie du Covid-19 et la guerre en Ukraine étant des situations exceptionnelles,

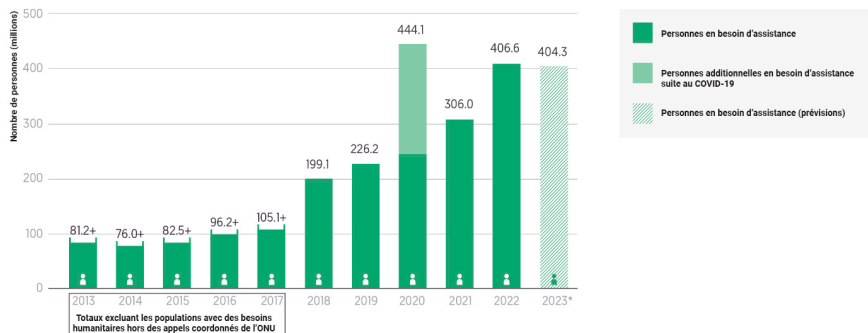


nous retiendrons le volume financier de l'année 2018 : l'aide humanitaire d'urgence s'élevait alors à 28,9 milliards de dollars¹, l'APD à 149 milliards de dollars² et les remises migratoires à 689 milliards de dollars³. Il ne fait donc aucun doute que l'aide au développement la plus puissante – en d'autres termes, celle qui permet aux familles et aux communautés de choisir leurs priorités – est celle des diasporas.

Par ailleurs, la moitié des personnes ayant eu besoin d'aide humanitaire (152,6 millions) en 2021 vivaient dans des pays hautement vulnérables aux effets du changement climatique. Deux cinquièmes des personnes dans le besoin (39 %, soit 119,9 millions de personnes) vivaient dans des pays

confrontés à la fois à des conflits de forte intensité, à des niveaux élevés de fragilité socio-économique et à des niveaux élevés de vulnérabilité aux effets du changement climatique. De plus, l'intersection du risque climatique avec les deux autres facteurs est particulièrement importante, car les niveaux élevés de fragilité et de conflit limitent l'accès aux ressources climatiques. Les conflits de forte intensité peuvent également accroître le risque climatique, ce qui a pour effet de renforcer la fragilité et d'augmenter le risque de nouveaux conflits. Enfin, près des trois quarts (217,7 millions, soit 71 %) des personnes ayant eu besoin d'aide humanitaire en 2021 vivaient alors dans des pays en proie à des conflits de forte intensité.

La variation du nombre de personnes en besoin d'assistance a franchi un nouveau cap en 2020



Development initiatives, *Global Humanitarian Assistance, report 2023*, p. 42
© Pour la version française, Patrick Cova, AlterMondo - éditions Parole

1 - <https://devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2019/> (p. 32).

2 - <https://www.oecd.org/fr/developpement/repli-de-l-aide-au-developpement-en-2018-en-particulier-vers-les-pays-qui-en-ont-le-plus-besoin.htm>

3 - <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2019/04/08/record-high-remittances-sent-globally-in-2018#:~:text=Si%20l'on%20comptabilise%20C3%A9galement,12%20%25%20en%20Asie%20du%20Sud>



Il ressort de ces premiers éléments que, si l'on s'intéresse à la seule réponse aux crises humanitaires, des éléments d'analyse et des recommandations s'imposent aujourd'hui dans le débat politique et aboutissent à de nouvelles stratégies et solutions qui doivent être explorées pour dépasser les fragilités du système existant.

UNE SITUATION GLOBALE PRÉOCCUPANTE QUI S'AGGRAVE

Les effets du *changement climatique* agissent de plus en plus comme catalyseurs de crises, notamment dans les États les moins résilients. Les chocs qu'ils provoquent aggravent en effet les crises existantes, si bien que les crises prolongées sont plus fréquentes que jamais. Ainsi, le nombre de pays en situation de crise prolongée (pays ayant fait l'objet d'appels coordonnés par les Nations unies pendant au moins cinq années consécutives) est passé en 2021 à 36, contre 34 en 2020, ce qui représente 74 % (227,3 millions) du total des personnes ayant besoin d'aide. En outre, vingt autres pays connaissent une crise récurrente, faisant l'objet d'appels à financement durant plus d'une année consécutive.

Ce cumul des conflits et de la vulnérabilité climatique est particulièrement problématique. En effet, les conflits de haute intensité créent des risques

d'interruption des projets de développement visant à réduire la vulnérabilité climatique, ce qui peut entraîner la délocalisation des projets ou, dans les zones instables, empêcher l'accès aux populations. Lorsque cela se produit, les interventions humanitaires priment alors sur les interventions de développement, ce qui exacerbe encore la vulnérabilité à long terme. Il en résulte également que davantage de financements sont acheminés par l'intermédiaire d'organisations multilatérales, avec moins de flexibilité dans des situations qui évoluent pourtant rapidement et une participation plus réduite des acteurs et populations locaux.

En 2020-21, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire (crise, urgence alimentaire ou famine) est passé à 160,4 millions, soit un tiers de plus qu'en 2019-20. Depuis, la hausse des prix des denrées alimentaires en 2022, provoquée par le conflit en Ukraine, mais aussi des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement et une grave sécheresse dans la Corne de l'Afrique, font peser de nouvelles menaces sur la sécurité alimentaire.

Il existe également un chevauchement notable entre les personnes connaissant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et les personnes vivant dans des situations de conflit puisque, sur les dix pays présentant les niveaux les plus élevés d'insécurité alimentaire en 2021, les sept premiers étaient



également en proie à un conflit de haute intensité.

Enfin, sur le plan migratoire, le nombre de *personnes déplacées forcées* (dé-racinées) a continué d'augmenter en 2022. Sur les 400 millions de personnes concernées en 2022 par des urgences vitales⁴, souvent durables, plus de 100 millions ont subi des « déplacements forcés »⁵ et un tiers franchira des frontières pour aller se réfugier (au sens de la Convention de Genève du 28 juillet 1951) dans un autre pays. La grande majorité de ces réfugiés cherchera asile dans un État voisin de leur pays d'origine, en particulier sur le continent africain. En 2019, on estime ainsi que 53 % des migrants transfrontaliers des pays

africains sont restés sur le continent, et que 23 % ont décidé d'aller en Europe⁶.

Cette traversée des frontières donne alors une dimension régionale à la crise qui a conduit ces personnes à fuir, provoquant parfois des tensions économiques et politiques dans les pays d'accueil, souvent fragiles eux-mêmes. Des conflits majeurs illustrent actuellement cette réalité : réfugiés du Darfour au Tchad, afghans au Pakistan et en Iran, rohingyas du Myanmar au Bangladesh, vénézuéliens en Colombie ou ukrainiens dans les pays limitrophes d'Europe de l'Est. On constate par ailleurs que la plupart des personnes déplacées se concentrent de plus en plus en Afrique subsaharienne. En 2021, cette région a en effet accueilli plus de 32,4 millions de personnes déplacées forcées, ce qui représente 38 % du total mondial, soit une hausse significative de 12 % depuis 2020. La grande majorité de ces personnes (25,1 millions) sont des déplacés internes dans leurs propres pays en raison d'un conflit. Ainsi, les pays d'Afrique subsaharienne ont comptabilisé 47 % du nombre total des déplacés internes dans le monde en 2021. Et l'augmentation des chocs liés au changement climatique augmentera encore le nombre de personnes contraintes de quitter leur domicile (déplacés climatiques).



Les effets du changement climatique agissent de plus en plus comme catalyseurs de crises, notamment dans les États les moins résilients.



4 - <https://devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2023/> p. 23.

5 - Ibid., p. 56.

6 - « Rapport sur la migration en Afrique : remettre en question le récit », p. 19. <https://publications.iom.int/system/files/pdf/Africa-Migration-Report-FR.pdf>



LE CAS TRAGIQUE DES DÉCÈS EN MÉDITERRANÉE

Les drames récurrents – documentés ou non – des naufrages et des noyades en Méditerranée sont l'une des expressions les plus pathétiques de la fuite à tout prix de personnes désespérées, acceptant tous les risques dans leur aspiration à plus de sécurités fondamentales. C'est d'ailleurs en Méditerranée que l'on dénombre le plus de décès sur le chemin de la migration. De 2014 à août 2023, le nombre de morts est ainsi estimé à 27 845 personnes.*

* <https://missingmigrants.iom.int/fr/donnees> (Projet Migrants disparus, « Décès sur les routes migratoires »).

DES MODALITÉS DE FINANCEMENT DES CRISES DÉSORMAIS OBSOLÈTES

Le modèle de financement visant à répondre à l'ensemble de ces situations est chroniquement et largement déficitaire, car incapable de réunir les 52 milliards de dollars estimés nécessaires en 2022 par les Nations unies⁷. Avec l'aide des ONG, 47 milliards de dollars auront finalement été mobilisés cette année-là, ce qui correspond à une augmentation des dépenses de 27 % depuis 2021⁸.

À court terme, l'objectif est donc de sécuriser des dépenses annuelles autour de 50 milliards de dollars et de sauver un système de financement à bout de souffle, sans oublier pour autant la nécessité concomitante d'améliorer la fiabilité de l'analyse des besoins financiers comme l'efficacité des organisations de secours. Et si 50 milliards de dollars constituent une somme importante dans l'absolu, sa comparaison avec d'autres données chiffrées relativise les arguments de ceux qui se satisfont de notre incapacité collective à faire face. 50 milliards, c'est le sixième du budget que l'État français consacre

7 - Development initiatives, op. cit., p. 30.

8 - Ibid., p. 28.



à ses « dépenses courantes de santé »⁹ et à peu près le montant des bénéfices nets réalisés en 2022 par une entreprise privée comme Exxon Mobil (59 milliards)¹⁰.

Le système qui prévaut actuellement présente donc des limites sur le volume des recettes obtenues, alors que la multiplication des crises et le changement climatique accroissent les besoins. Il s'expose par ailleurs à un risque de politisation dès lors que vingt pays seulement contribuent à 97 % des fonds collectés¹¹. Ces dotations volontaires, versées à la condition d'être affectées à des contextes que choisissent les donateurs, sont annuelles et donc instables, pour répondre à des crises dont beaucoup s'inscrivent, comme évoqué plus haut, dans le temps long avec un effet cumulatif. Plus de 80 % des populations en besoin d'aide sont ainsi confrontées à des crises qui durent depuis au moins cinq ans.

Face à tant de défis, le système de financement de l'aide humanitaire ne pourra se réformer qu'en analysant ses faiblesses et ses angles morts, en commençant par affronter certaines de ses tendances les plus problématiques.

LES QUATRE « TENTATIONS » DU MODÈLE ÉCONOMIQUE EN VIGUEUR¹²

La première tentation que l'on qualifiera de « néolibérale¹³ » est à la fois perceptible dans le modèle financier global de l'aide humanitaire internationale - qui repose pour un quart sur la générosité aléatoire de donateurs privés, et pour trois quarts sur la contribution optionnelle d'un nombre restreint d'États - et présente dès l'apparition du concept d'ONG en 1945, qui mêlait déjà sous cette appellation des entités très éloignées du concept français d'association tel que théorisé par Alexis de Tocqueville au XIX^e siècle. On retrouve en

9 - Les dépenses de santé en 2021 – édition 2022 - Résultats des comptes de la santé | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-documents-de-referance-communique-de-presse/panoramas-de-la-drees/CNS2022>)

10 - Les Échos, « Exxon annonce un bénéfice record pour 2022 à \$59 mds » (<https://investir.lesechos.fr/actu-des-valeurs/la-vie-des-actions/exxon-annonce-un-benefice-record-pour-2022-a-59-mds-1902203>)

11 - Development initiatives, op. cit, p. 35.

12 - Pierre Micheletti, 0,03 % ! pour une transformation du mouvement humanitaire international, éditions Parole, 2020, p. 247-249.

13 - Voir notamment : Mayer Nonna, Siméant Johanna, « L'espace de l'altermondialisme », Revue française de science politique, 2004/3 (Vol. 54), p. 373-378. DOI : 10.3917/rfsp.543.0373. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2004-3-page-373.htm> ; « Les ONG : instruments du projet néo-libéral ou bases solidaires des alternatives populaires ? », Alternatives Sud, 4 (4), 1997, p. 5-34 et Bernard Hours, « Les ONG, mercenaires du village planétaire ou gardiennes des ghettos ? », L'homme et la société, 105-106, 1992, p. 36-50.



effet parmi les ONG internationales les ingrédients d'un libéralisme parfois nié, parfois revendiqué, parfois sources de différends entre organisations : culte de la performance, apologie de l'argent privé comme gage de la « liberté d'entreprendre », défiance à l'égard du pouvoir des États, revendications pour s'affranchir de toutes formes de régulation/coordination, propos parfois hostiles entre ONG à l'égard de la « concurrence »¹⁴.

La deuxième tentative est celle de l'« *occidentalo-centrisme* », comme en témoignent les sources de financement et le quasi-monopole des ONG issues des pays occidentaux dans l'aide humanitaire d'urgence. Ainsi, en 2022, neuf pays occidentaux plus les institutions de l'Union européenne, ont à eux seuls apporté 32 des 38 milliards de fonds collectés auprès des États (soit 84 % des recettes gouvernementales). Dans le même temps, le Sommet humanitaire mondial (WHS) organisé à Istanbul en 2016 a, à ce jour, échoué à mettre en œuvre l'une de ses recommandations qui vise à donner plus de moyens aux ONG locales et nationales pour qu'elles délivrent directement de l'aide. À l'heure actuelle, ces organisations des pays en crise gèrent seule-

ment 2 % du total des fonds engagés quand le Sommet d'Istanbul avait fixé un objectif à 25 % à l'horizon 2020...



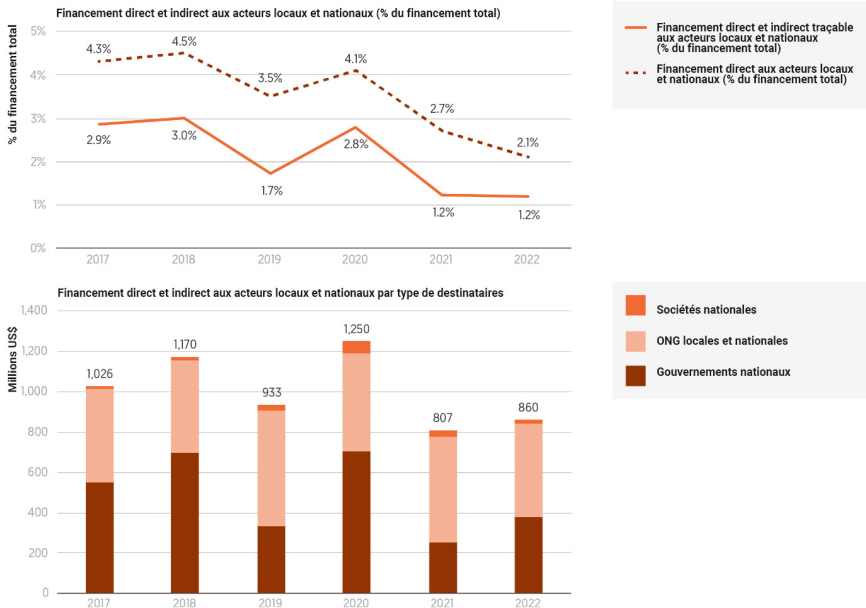
Le système qui prévaut actuellement présente donc des limites sur le volume des recettes obtenues, alors que la multiplication des crises et le changement climatique accroissent les besoins. Il s'expose par ailleurs à un risque de politisation dès lors que vingt pays seulement contribuent à 97 % des fonds collectés.



14 - Voir notamment Stéphanie Dupont, École de Journalisme et de Communication de Marseille Université de la Méditerranée, Promotion 2002, Mémoire de DESS (« Nouveaux médias de l'information et de la communication : les enjeux d'internet dans la communication des associations : <http://stephanie.dupont3.free.fr/integral.pdf> ») et « Médecins sans frontières suspend sa collecte de dons pour l'Asie », Le Monde, 4 janvier 2005. https://www.lemonde.fr/archives/article/2005/01/04/medecins-sans-frontieres-suspend-sa-collecte-de-dons-pour-l-asie_392968_1819218.html.



Le rôle des acteurs locaux en régression par rapport aux objectifs d'Istanbul



Development initiatives, Global Humanitarian Assistance, report 2023, p. 73.
© Pour la version française, Patrick Cova, AlterMondo - éditions Parole

La troisième tentation peut être qualifiée de « *tentation sécuritaire* » tant, depuis plusieurs années, les principaux financeurs ont fait de la sécurité une de leurs préoccupations majeures. La logique de contrôle des partenaires et des personnels, voire des bénéficiaires de l'aide via des stratégies de criblage, alourdit la charge bureaucratique des ONG et les amène à cheminer sur une ligne de crête risquée, *a fortiori* sur les terrains de guerre. Elles sont en effet mises en situation d'agir selon des modalités qui mettent en péril les principes

fondateurs du mouvement théorisé par le Comité International de la Croix-Rouge, en même temps qu'émergent des questions éthiques vis-à-vis de la sécurité des équipes. La posture des financeurs est ici ambiguë puisqu'ils orientent leurs dons vers des pays en guerre, majoritairement confrontés à la question du radicalisme religieux comme vecteur de la violence ; mandatent les ONG internationales pour mettre en œuvre des actions ; mais s'opposent parfois à de nécessaires négociations, par les humanitaires,



avec tous les acteurs d'un conflit. Nous assistons donc à un manifeste transfert de risques de la part des pays donateurs : aux ONG internationales la mise en œuvre des gestes de secours, la contribution aux financements, les démarches de pacification ; le décompte des personnes blessées, kidnappées et tuées dans l'exercice de leurs missions ; aux États contributeurs financièrement le bénéfice politique de l'aide apportée.

À ces enjeux préalables, certains plongeant leurs racines dès l'acte de naissance des différentes organisations, la pandémie de Covid-19 puis le déclenchement de la guerre en Ukraine sont venus rajouter un danger supplémentaire : la « *tentation de la rétraction* ». La pandémie qui s'est propagée début 2020 a en effet provoqué une forme d'injonction paradoxale en entraînant l'intervention massive des États, même dans les pays champions d'un capitalisme débridé, pour éviter la casse économique et sociale. On peut ainsi voir dans ces interventions le retour de l'État-providence. Mais, au-delà des réactions et stratégies de chaque pays à cette crise inédite, c'est la place des gouvernements pour financer l'aide humanitaire internationale qui est aujourd'hui à nouveau questionnée. En effet, ces dix dernières années, de façon stable, les appels coordonnés des Nations-Unies ont fait apparaître un déficit de financements gouvernementaux de l'ordre de 40 % par rapport

aux sommes espérées, ce qui représentait pour l'année 2018 un manque d'environ 10 milliards de dollars. Or, ce montant semble désormais dérisoire face aux moyens déployés par les pays développés pour préserver leurs économies. De la même façon, l'attention politique et financière accordée par les principaux pays donateurs au conflit ukrainien a eu des effets immédiats sur la capacité à financer des crises durables majeures plus lointaines : Haïti, la RDC, l'Afghanistan ou le Yémen traduisent par exemple cette rétraction.

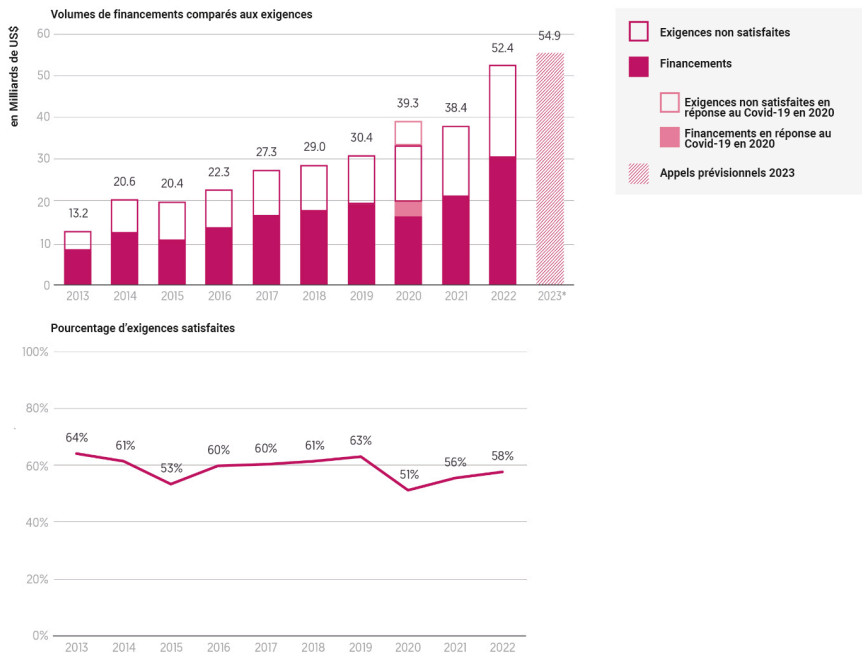


La posture des financeurs est ici ambigüe puisqu'ils orientent leurs dons vers des pays en guerre, majoritairement confrontés à la question du radicalisme religieux comme vecteur de la violence ; mandatent les ONG internationales pour mettre en œuvre des actions ; mais s'opposent parfois à de nécessaires négociations, par les humanitaires, avec tous les acteurs d'un conflit.





Un déficit de ressources qui demeure autour de 50 % des besoins estimés nécessaires



Development initiatives, Global Humanitarian Assistance, report 2023, p. 30.
© Pour la version française, Patrick Cova, AlterMondo - éditions Parole

QUELLES PISTES DE TRANSFORMATIONS ?

Réunies à l'initiative d'Action Contre la Faim lors d'un atelier thématique pendant le Sommet de Paris, des ONG du Nord et du Sud - soutenues par le CICR et le HCR - ont formulé un socle de propositions communes qui a fait l'ob-

jet d'une tribune cosignée par les dirigeants des différentes organisations¹⁵.

En effet, au-delà des éléments du diagnostic qui précèdent, il convient de compléter la réflexion par une analyse critique, sans concession, du modèle de gestion financière qui construit le dé-

15 - https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/07/17/il-faut-un-nouveau-pacte-mondial-pour-financer-l-aide-humanitaire-internationale_6182356_3232.html



ficit des recettes, à savoir : les frais de fonctionnement des différentes familles d'acteurs humanitaires ; le poids de la technocratie ; les niveaux de rémunérations de certains acteurs et les inégalités salariales flagrantes. De même, la lutte contre la fraude et la corruption doit demeurer une priorité car la performance et l'efficacité du fonctionnement et de la délivrance de l'aide sont des préalables incontournables avant d'évoquer de nouvelles sources potentielles de financement. Pour ce faire, trois grandes pistes de transformations nous semblent essentielles.

Il faut tout d'abord repenser le multilatéralisme et les modalités des financements publics de l'aide humanitaire.

Il est désormais impératif d'élargir le nombre de pays contributeurs à l'aide financière. Si une contribution obligatoire des pays les plus riches n'a pas été exclue sur le principe, les conditions de sa mise en œuvre posent question. De plus, si davantage de pays contribuent, il faudra réformer le mode d'attribution des financements alors collectés. L'évolution des instances existantes pour répartir les fonds apparaît ici préférable à la création de nouveaux dispositifs. Les processus décisionnels du système multilatéral d'aide humanitaire doivent impérativement reposer sur les principes d'équité entre les États, d'inclusion des populations, de responsabilisation, ainsi que de représentativité de toutes les

parties prenantes, et non sur les choix prioritaires des financeurs qui dominent aujourd'hui le modèle économique. Ainsi, comment expliquer – et admettre – que l'Union européenne, deuxième contributeur mondial de l'aide humanitaire, ne contribue en rien au soutien financier des organisations qui portent secours aux naufragés en Méditerranée ?

Il faut ensuite exploiter de nouvelles sources de financements, dont le secteur privé.

Renforcer la coopération humanitaire-développement, créer des partenariats public-privé afin de combiner subventions humanitaires, fonds de développement et participation du secteur privé est une voie possible qui permettrait d'établir un mécanisme de financement alternatif pour les crises de longue durée. L'expérience du CICR dans le secteur de l'eau offre d'ailleurs une validation du concept de « financement mixte humanitaire ». Tout comme le « mécanisme de conversion de la dette à déboursement rapide », ces nouvelles approches constituent une stratégie réaliste pour renforcer les capacités locales, nécessaires à une assistance humanitaire durable. Aussi, une réforme de la fiscalité internationale des multinationales et de leurs actionnaires doit être inscrite à l'agenda des décideurs politiques. Les nouvelles recettes fiscales ainsi générées pourront être dirigées vers l'aide humanitaire, la réponse au



changement climatique et l'aide au développement, car ces trois préoccupations sont indissociables.

Enfin, il devient primordial de rénover les approches humanitaires pour les adapter à leur temps et aux nouvelles réalités internationales, comme aux aspirations des populations du « Sud global ».

Réformer les modèles pour répondre aux crises de long terme, en instaurant des garanties de financements pluriannuels, est devenu un impératif. Le corollaire de cette réforme est la nécessité pour les acteurs de développement d'accepter plus de risques en investissant sur des terrains instables. Prendre acte du rôle des dégradations environnementales dans la genèse des crises s'impose également comme une évidence. De même, des interventions humanitaires qui s'appuient sur les institutions démocratiques locales constituent une approche désormais incontournable. Les organisations locales et internationales doivent en effet travailler de concert pour définir les priorités d'action, comme le bon usage des allocations financières sur le terrain. Le concept de « localisation » a aujourd'hui des allures de contresens, dans la mesure où le principe même du rôle des acteurs locaux n'a pas besoin d'un néologisme laissant penser qu'il s'agit d'une stratégie novatrice des financeurs, décidée par eux. La première des solidarités, dans l'urgence comme dans les

projets de développement, reste partout une solidarité des proches et des communautés locales, comme le traduisent les chiffres des « remises migratoires » citées en début d'article. Par ailleurs, le concept même de « société civile » n'est pas universel : ni dans la place qu'entendent conférer aux citoyens les décideurs politiques de certains pays, notamment la Chine¹⁶, ni dans les formes et dynamiques propres que chaque société communauté et système politique entendent donner à ce concept. Au service de ces mutations, il est aujourd'hui urgent d'analyser les causes profondes qui empêchent la mise en œuvre des recommandations du Sommet d'Istanbul et d'y apporter des réponses.

En résumé, pour faire face aux crises humanitaires, il va falloir aller chercher l'argent partout où il se trouve et, en même temps, favoriser le lâcher-prise politique des pays qui sont aujourd'hui les principaux financeurs et décideurs. Un lâcher-prise qui passe par le recours à d'autres approches et d'autres formes de solidarités locales. La réforme de la gouvernance du système de la solidarité internationale est en tout cas une priorité absolue si ses acteurs veulent contribuer à « construire un autre monde ». ✨

Pierre Micheletti,

*membre de la Commission Nationale
Consultative des Droits de l'Homme*

16 - Le Monde, « L'Occident, ennemi désigné de la Chine », 14 octobre 2022.



Pierre Micheletti

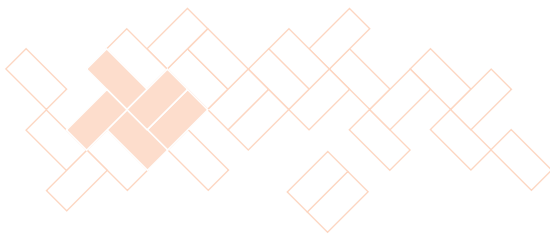
préface de
Xavier Emmanuelli

Pour une transformation du
mouvement humanitaire
international

0,03
% !

curieux par nature
édicions
parole





Quelle contribution de l'humanitaire à l'« habiter terre » ?

par Pascal Revault

Pascal Revault est intervenant à l'IEDES (Institut d'études du développement) de l'Université Paris 1 et ancien directeur du département expertise et plaidoyer d'Action contre la faim (ACF).

« Lorsqu'un ingénieur de l'aide humanitaire arrive dans un village, sa vision est d'assurer l'accès aux besoins, à l'image d'un forage profond pour trouver de l'eau ; celle des villageois et villageoises a été de protéger et d'accueillir les eaux de pluie en lien avec les bois alentours, comme d'accéder et de contribuer à leurs droits. »

Aruna et Bunker Roy, *Barefoot College* – entretien à Tilonia (Rajasthan), 10 septembre 2023.

Le 24 août 2022, des organisations de la société civile ukrainienne ont publié une *Lettre ouverte à l'intention des donateurs de l'aide internationale et des organisations non gouvernementales [ONG] qui veulent sincèrement aider l'Ukraine*¹. Cette lettre, si elle provient d'une société civile directement engagée dans la guerre, a précédé ou suivi

d'autres mouvements et interpellations de la société civile de pays européens ou africains (pour ne citer que ceux-là) dans un contexte de polycrise mondiale. Certains, comme Achille Mbembé², y voient une expression de la décolonisation en cours, renforcée et révélée par la crise écologique planétaire qui nécessite de reconfigurer les relations internationales, en particulier entre la France et l'Afrique ; d'autres, comme Edgard Morin, « [...] l'emprise d'une réflexion disjonctive et unilatérale incapable de lier les connaissances pour comprendre les réalités du monde » révélatrice d'une profonde crise de la pensée politique, au

1 - "An open letter to international donors and NGOs who want to genuinely help Ukraine", 24 August 2022 (<https://globalfundcommunityfoundations.org/news/an-open-letter-to-international-donors-and-ngos-who-want-to-genuinely-help-ukraine/>)

2 - Achille Mbembé, « Les nouvelles relations Afrique – France : relever ensemble les défis de demain », octobre 2021 » (<https://www.vie-publique.fr/rapport/281834-nouvelles-relations-afrique-france-relever-ensemble-les-defis-de-demain>).



risque de sombrer dans une « société de la soumission »³.

UN APPEL À D'AUTRES RELATIONS ENTRE ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET LOCALES

La *Lettre ouverte de la société civile ukrainienne* comporte quatre demandes dont la finalité (« veiller à ce que les sociétés civiles locales disposent en permanence des ressources et du pouvoir nécessaires pour répondre aux besoins à court et à long terme de nos communautés ») rappelle l'axe 2 du Grand Bargain de 2016⁴ (« davantage de moyens et de financements à l'intention des intervenants locaux et nationaux »). Or, plus de sept ans après cette initiative lancée lors du Sommet humanitaire mondial d'Istanbul, force est de constater que cette promesse n'a toujours pas été honorée tandis que, le plus souvent, un silence gêné a suivi la *Lettre ouverte de la société civile ukrainienne*, y compris au sein de la société civile humanitaire eu-

ropéenne. La première des quatre demandes est de drastiquement réduire la bureaucratie, parce que « les petites organisations ont besoin d'un financement flexible et sans restriction, fourni rapidement : nous pouvons démontrer notre légitimité d'autres manières, par nos actions sur le terrain et la validation de nos pairs, des réseaux auxquels nous appartenons et des communautés que nous servons »⁵. La seconde interpellation réclame que les acteurs de la société civile locale puissent décider de leurs priorités et de la manière dont ils souhaitent agir solidairement, citant la tribune d'Hugo Slim, pour mieux remplacer la neutralité par la solidarité⁶. Ce dernier souligne en effet que « la créativité de l'aide conduite localement ne doit pas être étouffée et marginalisée par les grands fauves des Nations unies, de la Croix-Rouge et des ONG »⁷. La troisième revendication interpelle les ONG internationales dans leur propension à élaborer des narratifs facilitant leur propre accès aux financements (« Cessez d'essayer de parler en notre nom et de contrôler les récits de manière à promouvoir vos

3 - Edgar Morin, « La crise française doit être située dans la complexité d'une polycrise mondiale », *Le Monde*, 29 juillet 2023 (https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/07/28/edgar-morin-la-crise-francaise-doit-etre-situee-dans-la-complexite-d-une-polycrise-mondiale-et-dans-le-contexte-d-un-recul-des-democraties_6183657_3232.html).

4 - IASC, Engagements par axe de travail, 1er juillet 2017 (<https://interagencystandingcommittee.org/grand-bargain/engagements-par-axe-de-travail>).

5 - Op. cit.

6 - Hugo Slim, "Solidarity, Not Neutrality, Will Characterize Western Aid to Ukraine", *Ethics & International Affairs*, 03 October 2022 (<https://www.ethicsandinternationalaffairs.org/online-exclusives/solidarity-not-neutrality-will-characterize-western-aid-to-ukraine>)

7 - Ibid.



propres intérêts institutionnels ! ») pour laisser la place à l'élaboration par les populations et sociétés civiles locales de leur propre récit et garantir l'accès à des fonds plus directs et durables. Enfin, la quatrième et dernière demande (« Arrêtez d'essayer de renforcer nos capacités ») renvoie les ONG internationales à la nécessité de renforcer leurs propres capacités en matière de connaissance des contextes locaux, de partenariats et de modalités d'intervention appropriées ; en particulier en s'appuyant sur les savoirs expérientiels et les savoir-faire locaux que maîtrisent les sociétés civiles locales.

Cet appel à transformer les relations partenariales a d'abord été entendu comme une remise en cause du principe de neutralité et il est significatif que les trois autres interpellations de la société civile ukrainienne n'aient entraîné que des bonnes intentions et recommandations assez vagues de la plupart des plateformes d'organisations de solidarité en Europe, comme VOICE et CONCORD, et aux Etats-Unis. S'il est légitime de s'interroger sur l'absence de traitement équitable des civils des différentes parties au conflit dans l'aide humanitaire, Rony Brau-

man rappelle à juste titre que le devoir de neutralité s'applique d'abord aux belligérants⁸ et qu'il s'agit d'abord ici de l'impartialité de l'accompagnement des civils par les intervenants humanitaires. En effet, s'allier avec une société civile locale pour mieux répondre à une crise humanitaire, est-ce rester neutre ? Et ce concept de neutralité ne devrait-il pas être mis de côté pour mieux valoriser celui d'impartialité, où chaque partenaire dans le respect de l'autre et de ses différences poursuit un but et une démarche commune ; y compris à travers des actions conjointes de plaidoyer engagé. L'un des articles de référence sur le site de VOICE en juin 2023⁹ conclut ainsi que les ONG internationales pourraient adapter leurs interventions au contexte à travers la localisation de l'aide, en s'associant avec des organisations qui soutiennent civils et militaires, tout en investissant davantage dans le suivi des programmes, l'identification des risques et le contrôle de l'acheminement de l'aide vers la population civile. Pour autant, il n'est pas certain que cela corresponde aux demandes de la société civile ukrainienne ; bien au contraire, il faut s'interroger sur le fort risque de la poursuite

8 - « On fait trop souvent reposer l'obligation de neutralité sur les intervenants humanitaires, des civils non armés, en oubliant que cette limitation de l'usage de la force armée doit s'imposer aux belligérants. » in Rony Brauman, « En Ukraine, comme ailleurs, le droit humanitaire reste impuissant à cadrer la guerre », Libération, 10 mars 2022 (https://www.liberation.fr/idees-et-debats/rony-brauman-en-ukraine-comme-ailleurs-le-droit-humanitaire-reste-impuissant-a-cadrer-la-guerre-20220310_EZ23Q4XE2RHUPNPPL3IL7HBFBA/)

9 - Hanna Miedviedieva (People In Need), "Neutrality in the humanitarian response in Ukraine", VOICE, 29 June 2023 (<https://voiceeu.org/publications/neutrality-in-the-humanitarian-response-in-ukraine-pin.pdf>)



d'un travail humanitaire inchangé, bardé de contraintes administratives supplémentaires pour toutes les organisations.

L' AIDE HUMANITAIRE INTERNATIONALE FACE À SES LIMITES ET SES CONTRADICTIONS

Il faut ici souligner la souffrance des personnels des ONG internationales sur le terrain pris en étau entre, d'une part, la volonté de co-construire des programmes fondés sur un partenariat qui se voudrait souvent réciproque et, de l'autre, les contraintes pour capter des appels à proposition et y répondre dans l'urgence en vue d'abonder le modèle économique en croissance des organisations humanitaires internationales, consolidant ainsi une position de surplomb, pourtant de moins en moins tenable. Si certains bailleurs, comme le Fonds mondial¹⁰, ont approfondi les « approches communautaires », il ne faut pas sous-estimer la finalité d'un transfert de capacités pour davantage de contrôle des fonds et donc un regroupement en ONG de tailles significatives, capables de répondre aux exigences des donateurs. Les frustrations que cela entraîne ne sont pas étrangères à la *Lettre ouverte de la société*

civile ukrainienne, ou encore aux souhaits d'autres plateformes, formulés à la suite du Grand Bargain, à l'exemple de NEAR¹¹. Ce « grand compromis » ou « grand marchandage » - traduction de Grand Bargain - est cohérent avec la terminologie usitée à travers la mobilisation des ressources humaines et des activités dans le domaine de la « due diligence » (vérifications nécessaires), l'évaluation et la gestion des risques, l'élaboration et la mise en place de guides de procédures (« guidelines » et autres « handbook »), la direction stratégique, etc., qui ne cessent de s'amplifier, car il faut toujours davantage d'outils de suivi et de gestion de programmes, au risque d'être dépassé dans la course au financement et à la visibilité institutionnelle. Cette course, que Bertrand Bréqueville caractérise comme un « humanitarisme néolibéral »¹², se fait au détriment des espaces de discussion des orientations politiques de l'organisation, d'une éthique de la relation partenariale, et des choix de pratiques opérationnelles situées. Elle ne permet plus de penser la solidarité et produit une déconnexion entre un idéal de solidarité issu du mandat originel de l'organisation et une réalité de la production économique assumée pour une sécurité de l'entreprise. Si le message « sauver des vies » – présen-

10 - « Renforcement des systèmes communautaires – Période d'allocation 2023-2025 », Notes d'information technique, Fonds mondial, 12 décembre 2022 (https://www.theglobalfund.org/media/6904/core_communitysystems_technicalbrief_fr.pdf)

11 - <https://www.near.ngo/policy>

12 - *L'humanitaire sous l'emprise du néolibéralisme*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2021.



té comme l'ultime boussole et finalité – permet d'entretenir le système sans le remettre en cause, voire renforce les dynamiques de pouvoirs existants¹³, il limite par une approche pragmatique revendiquée les prises de position qui pourraient davantage s'inscrire dans la défense des droits humains et l'anti-colonialisme, les réponses au désastre climatique et écologique mondial, les transformations des relations de genre et, *in fine*, une nouvelle relation partenariale à construire aujourd'hui.

Il n'en reste pas moins que les demandes de mise en conformité et de maîtrise du risque sécuritaire des bailleurs de fonds auprès des ONG internationales sont de plus en plus pressantes. Ainsi, les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme reportées sur les ONG, en particulier en France, ont donné lieu à un recours devant le Conseil d'État dont l'avis rendu en février 2023¹⁴ a mis à mal les exigences de l'Agence française de développement pour que les ONG trient les bénéficiaires finaux en amont de l'aide. Pour autant, le peu d'engouement de ces dernières pour une communication assumée et un plaidoyer qui

pose les enjeux éthiques, voire pour certaines la satisfaction de pouvoir bénéficier d'exemptions humanitaires, ont considérablement limité la portée de cette action et révèlent la difficulté à travailler en collectifs ici et là-bas. Enfin, si nombre d'ONG humanitaires ont désormais plus de 50 % de leur financement consacré au domaine du développement, les contrôles qu'elles doivent assumer pour conserver leurs ressources, au-delà des risques non négligeables pour les équipes sur le terrain, jettent également un doute sur leur indépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds, voire décrédibilisent leurs volontés de partenariat.

Dans ce contexte, conserver sa capacité à agir n'impliquerait-il pas d'accroître davantage les financements pour répondre aux besoins croissants de l'aide, y compris à travers le financement des partenaires ? Les besoins humanitaires ne cessent effectivement d'augmenter depuis au moins 2015, et le Conseil de Sécurité des Nations unies a communiqué ce 14 septembre sur le montant nécessaire en 2023 pour venir en aide à plus de 249 millions de personnes : 55 milliards de dollars (en référence à l'*Aperçu de*

13 - Voir l'exemple de la difficile réponse des ONG internationales à l'interdiction du travail des femmes en Afghanistan par le gouvernement taliban le 24 décembre 2022. Très peu d'organisations ont en effet associé la défense de l'accès aux soins au respect du droit des femmes, au nom d'un pragmatisme permettant de continuer à sauver des vies.

14 - « Base de jurisprudence », Conseil d'État, 10 février 2023 (<https://www.conseil-etat.fr/fr/arianeweb/CE/decision/2023-02-10/461486>)



la situation humanitaire mondiale à mi-année)¹⁵. L'absence de couverture de la majeure partie de ces montants aujourd'hui (entre 25 et 30 % suivant les estimations, essentiellement à travers les cinq bailleurs qui couvrent « classiquement » plus de 60 % de l'aide disponible : États-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, Japon, France) a débouché sur une déclaration pour mobiliser encore davantage le secteur privé et les réponses technologiques (satellites, drones, intelligence artificielle sont largement convoqués et font l'objet d'un consensus au sein des États qui s'expriment), tout en élargissant les pays contributeurs. À cette occasion, la représentante de l'Union européenne a rappelé que la logistique constitue plus de 60 % du volume des dépenses humanitaires d'urgence et seuls de rares pays ont souligné le pressant devoir pour le secteur privé de respecter les principes humanitaires : humanité, neutralité, impartialité et indépendance (par exemple, en n'étant pas directement impliqués dans la réponse humanitaire, au risque de conflits d'intérêts). Enfin, encore moins de pays ont évoqué l'intégration des populations locales dans la réponse humanitaire, mais sans en préciser le mécanisme, tandis qu'un seul État a appelé à repenser l'architecture humanitaire avec le CICR et l'ONU.



Si le message « sauver des vies » – présenté comme l'ultime boussole et finalité – permet d'entretenir le système sans le remettre en cause, voire renforce les dynamiques de pouvoirs existants, il limite par une approche pragmatique revendiquée les prises de position qui pourraient davantage s'inscrire dans la défense des droits humains et l'anticolonialisme, les réponses au désastre climatique et écologique mondial, les transformations des relations de genre et, in fine, une nouvelle relation partenariale à construire aujourd'hui.



15 - Nations unies, « Conseil de sécurité : le renforcement du partenariat public-privé, une option pour venir en aide à 249 millions de nécessiteux dans le monde », UN Press, 14 septembre 2023 (<https://press.un.org/fr/2023/cs15410.doc.htm>).



Lors des Universités de printemps de l'humanitaire (UPH) organisées par le Groupe URD début juin 2023, les interrogations sur le volume de l'aide humanitaire par rapport à la solidarité de long terme, mais aussi les réalisations toujours présentes et par trop déconsidérées des acteurs locaux, et enfin les conséquences d'une telle croissance y compris sur la planète ont fusé, nombreuses. La discussion portait sur une nécessaire transformation des relations partenariales au sein d'organisations humanitaires globalisées, aujourd'hui de moins en moins subversives et de plus en plus abondées, avec le constat suivant : il est demandé de toujours agir davantage et de moins penser la complexité, cette dernière étant encore souvent considérée comme une perte

de temps devant l'urgence. Or, c'est bien ce modèle qu'il faut aujourd'hui reconsidérer. Faut-il par exemple toujours répondre à une crise ? Si l'ambition est de conserver une visibilité et un siège décisionnel au détriment d'une relation partenariale de terrain, alors il faut y réfléchir à deux fois. Il ne s'agit pas ici de minorer les besoins d'assistance, mais de souligner combien de réponses font la preuve d'une efficacité correctement documentée. Combien d'acteurs locaux sont déjà engagés dans la conduite des opérations avec des résultats tangibles et ne nécessitent pas d'intervention extérieure (ou éventuellement pourraient bénéficier d'un accompagnement à distance, par exemple pour la recherche de fonds ?) Combien de programmes aujourd'hui ne sont pas soutenables pour



*Construction de lampes solaires à Tilonia par des femmes formées au Barefoot college.
Septembre 2023 © Pascal Revault*



la planète et donc pour les générations à venir ? L'idée n'est pas d'opposer le « sauver des vies maintenant et ici » à un futur rendu invivable, mais bien de travailler sur les autres considérations que celles décrites comme « humanitaires au-delà de toute autre considération ». Cette dernière assertion délégitime les actions qui portent sur le respect des droits humains, des inégalités de genre et des situations de handicap pour ne citer que celles-là. D'ailleurs, les temporalités de l'urgence et du dialogue ne sont pas irréconciliables et constituent bien davantage un agencement optimal du présent et d'un futur soutenable. Comme le rappellent Bunker et Aruna Roy, initiateurs du *Barefoot College*, organisation indienne¹⁶, il existe au moins trois voies *complémentaires* et interdépendantes pour améliorer la situation des personnes en grande vulnérabilité, qu'il s'agisse de développement ou d'humanitaire : celle de l'action concrète en s'obligeant à considérer les processus de décision avec les communautés comme aussi essentiels et contributifs que les réponses techniques, celle du plaidoyer pour un changement sociétal au-delà d'une supposée neutralité, enfin celle de la recherche et surtout de l'apprentissage, réciproques. Dans un contexte d'urgences répétées (épisodes de sécheresse et prévalence de

la malnutrition chronique), d'inégalités sociales et de grande pauvreté, la vision du *Barefoot College* a été de faciliter la mise en place d'une école inclusive avec un parlement des enfants et de former en premier lieu les femmes qui le souhaitent à l'électrification de leurs villages. Cela leur a permis non seulement d'être économiquement autonomes, mais aussi de réaliser leurs propres projets et de concourir aux programmes d'agroécologie et de lutte contre la malnutrition avec des aliments produits et préparés localement, ou encore d'améliorer l'accès aux soins, l'adduction d'eau, et de contribuer à la formation de femmes d'autres régions du monde (constituant ainsi un réseau solidaire). Ces femmes se sont en particulier efficacement mobilisées pour défendre les droits humains après des violences commises à l'encontre de jeunes filles au Rajasthan.

Aujourd'hui, la contribution des acteurs locaux fait déjà évoluer les modalités de réponse des ONG internationales : qu'il s'agisse de la société civile, des groupes informels et des communautés minorisées souvent oubliés, sachant que l'efficacité de leur réponse précoce aux crises est bien documentée¹⁷ ; ou qu'il s'agisse de l'État et de la volonté de ne pas subir une aide extérieure, à l'image de la réponse du

16 - <https://www.barefootcollege.org/>. Propos recueillis lors d'un entretien réalisé le 10 septembre 2023 à Tilonia.

17 - Consulter par exemple : « Survivor and community-led response. Practical experience and learning », *Humanitarian Practice network*, Number 84, May 2021 (https://odihpn.org/wp-content/uploads/2021/05/HPN_SCLR-Network-Paper_WEB.pdf).



Maroc à plusieurs gouvernements proposant leur aide après le séisme qui a touché le Sud du pays cet été. En outre, rappeler que plus de 90 % des salariés de terrain sont issus du pays ou de la région d'intervention de l'ONG n'enlève en rien le caractère multinational de ces entreprises puisque, *in fine*, les grandes orientations et le contrôle sont réalisés par leur siège, véritable centre des opérations.

Enfin, s'il faut saluer l'initiative du *Core Humanitarian Standard* (en français, la Norme humanitaire fondamentale)¹⁸ dans la prise en compte des droits humains à une vie digne (et non uniquement une vie sauvée) et de la participation des communautés locales à la réponse humanitaire, le risque que fait courir une telle standardisation n'est pas négligeable. Il pourrait en effet s'agir d'un minimum d'actions à réaliser sans transformation des relations partenariales, accompagnées des mots clés comme « localisation » et « participation des communautés » qui seront bien vite récupérés dans la liste à cocher pour les bailleurs, ou encore d'une batterie de nouveaux contrôles et éléments de suivi qui détermineront la possibilité ou non pour les ONG de bénéficier de fonds. En particulier, de quel droit les organisations issues des pays riches – et/ou intégrant des standards qu'elles contribuent à construire

et entretenir – valideraient-elles les compétences techniques et contrôleraient-elles le caractère démocratique des organisations locales qu'elles accompagnent ? Il faudrait bien davantage construire une redevabilité croisée et enfin une véritable réciprocité, y compris dans les actions d'urgence. Car, pour qu'une véritable solidarité basée sur la réciprocité puisse s'établir entre les ONG internationales et les organisations locales, encore faudrait-il penser avec ces dernières les conditions de leur libération économique et rappeler simultanément que toutes s'engagent à maximiser leur redevabilité envers les populations concernées par leurs interventions.

VALORISER LES QUESTIONNEMENTS ET RÉPARER LES POSSIBILITÉS D'ÉCHANGES AU SEIN DES ORGANISATIONS ET ENTRE ELLES

Entre un modèle économique promu comme réponse magique, sans tenir compte de l'impérieuse nécessité d'une intégration des défis écologiques comme le souligne Antonin Pottier¹⁹, et de nouveaux standards pour davantage d'inclusion de la question des droits humains sans explicitement modifier le cœur de l'approche partenariale, n'est-il pas impératif d'approfondir

18 - <https://spherestandards.org/humanitarian-standards/core-humanitarian-standard/>

19 - *Concilier économie et écologie*, Presses des Ponts, 2023.



en premier lieu un pacte de refonte de la solidarité mondiale ? Certes, les enjeux économiques ne seraient pas oubliés, mais la complémentarité entre les acteurs et les moyens d'intervention – dans une perspective de « déglobalisation » – clarifierait les intentions de ses promoteurs. Cela donnerait l'opportunité d'agir sur la crise de confiance qui entrave la solidarité internationale et ses conséquences majeures, à commencer par le déficit d'accès aux populations, l'insécurité des travailleurs humanitaires, ou encore le défaut de qualité et de couverture des actions.

Dans le contexte mondial contemporain, il est urgent – pour éviter les scénarios du pire qu'évoquait Ricard Xavier Lanata²⁰, « résilient jusqu'aux dents, la transition infinie, la guerre des mondes », et pour reconstruire un « habiter terrestre », – de commencer par réparer les possibilités d'échanges au sein des organisations et entre elles sur les scénarios du vivable ; donc d'ouvrir des espaces de discussion, de débat contradictoire en lieu et place d'un pragmatisme d'autorité dont les conséquences se font toujours plus sentir. C'était l'une des recommandations fortes des discussions aux dernières UPH du Groupe URD. En lieu et place d'un modèle qui devrait « passer à l'échelle », autre expression avatar

de la course à la productivité, ne faudrait-il pas commencer par déconstruire les modalités actuelles d'intervention de l'aide internationale et non absorber au sein de nouveaux guides de procédures les thèmes du genre, de la décolonisation, de la localisation et du climat, comme autant d'items intégrés pour continuer le *business as usual* ?

Xavier Ricard Lanata nous invite à la prospective pour « [devenir] rêveurs rigoureux, rompus à l'exercice »²¹. Lors d'une précédente université du Groupe URD, en automne cette fois, nous avons échangé avec lui sur une hétérotopie de la coopération : construire ensemble pendant la traversée en navire, entre promoteurs des rives ainsi jointes, les perspectives et les projets à venir, les unes avec les autres. Il n'y aurait ainsi plus de centre et d'intervention *pour* les victimes, mais bien le dépassement de la tension entre local et global, le temps retrouvé de la préparation aux urgences et des réponses solidaires prenant en compte et acceptant la fragilité et la responsabilité partagées pour un habiter terre. ✎

Pascal Revault,

*Institut d'études du développement
de l'Université Paris 1*

20 - *Demain la planète. Quatre scénarios de déglobalisation*, Presses Universitaires de France, 2021.

21 - *Ibid.*, p. 158-159.



rencontre

avec Tin Tin Htar Myint

Arrivée en France il y a 23 ans, Tin Tin Htar Myint est médecin épidémiologiste spécialisée en vaccinologie. Suite au coup d'État de 2021, elle a été présidente de l'association Communauté Birmane de France. Elle préside actuellement l'association Doh Atu – Ensemble pour le Myanmar qu'elle a co-fondée. Aujourd'hui, elle se bat pour mettre en lumière ce qui se passe au Myanmar, pour y défendre les droits humains et y apporter son aide aux actions humanitaires.



Pouvez-vous tout d'abord nous décrire la situation générale et humanitaire actuellement au Myanmar ? Comment en est-on arrivé là ?

Tin Tin Htar Myint : La crise au Myanmar est à la fois une crise des droits humains et une crise humanitaire. Elle trouve ses racines dans la guerre civile qui oppose depuis plus de 70 ans les ethnies minoritaires et l'armée birmane, et la répression militaire contre les civils causant d'innombrables difficultés particulièrement importantes depuis 1962.

Le 1^{er} février 2021 a eu lieu le dernier coup d'État en date qui est le plus désastreux que le Myanmar ait connu. Les manifestations pacifiques qui l'ont suivi dans les premières semaines ont vite été réprimées de façon violente et meurtrière par les forces de l'ordre. Le mouvement de désobéissance civile (Civil Disobedience Movement – CDM), largement suivi par les soignants, les professeurs et les fonctionnaires, a considérablement impacté et affaibli tous les secteurs publics, notamment l'éducation, la santé et le transport. À la suite de cette répression brutale, beaucoup d'opposants ont fui dans les zones frontalières dites « libres ». Ainsi, actuellement plus de 50 % du territoire du pays n'est plus sous le contrôle du régime militaire mais sous celui d'une administration locale, d'un gouvernement d'opposition (NUG – National Unity Government) ou d'organisations ethniques (Karen, Kachin, Chin, Bamar et Rakhine).

En septembre 2021, le NUG a déclaré une guerre de résistance au côté des organisations ethniques. En 2023, la crise s'est encore aggravée et fin juillet 2023, on comptabilisait plus de 14 000 affrontements armés et plus de 1 000 frappes aériennes (carte 1). À l'heure actuelle, on estime qu'environ 1,9 million de personnes ont été déplacées, dont 1,6 million à l'intérieur du pays, et qu'environ 75 000 biens civils ont été brûlés ou détruits depuis le 1^{er} février 2021,

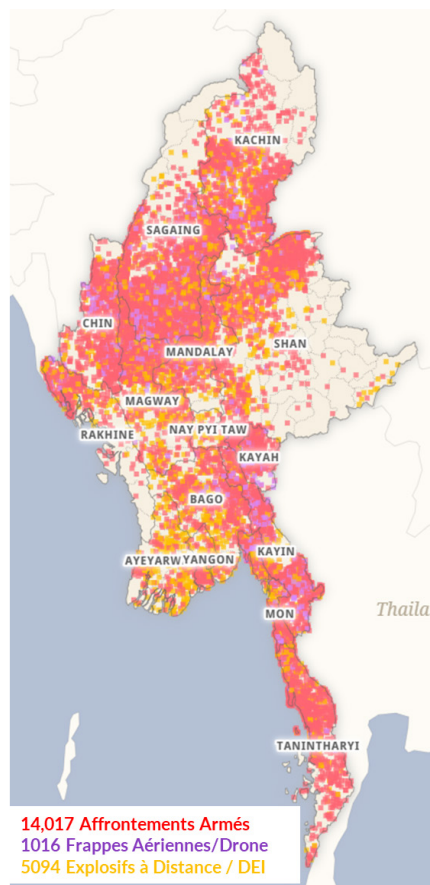


y compris des maisons et des lieux de culte¹. Environ 17,6 millions d'habitants ont besoin d'aide humanitaire (carte 2), soit un Birman sur 3², environ quatre millions d'enfants sont déscolarisés³ et seulement 45 % auraient reçu la première dose de vaccin D-T-Polio (35 % pour la troisième dose).

Enfin, en mai 2023, le cyclone Mocha – la pire catastrophe naturelle survenue dans le pays depuis plus de dix ans – et les inondations endurées lors de la mousson ont encore amplifié les besoins humanitaires dans l'ensemble du Myanmar.

Dans un tel contexte, l'aide peut-elle être neutre ?

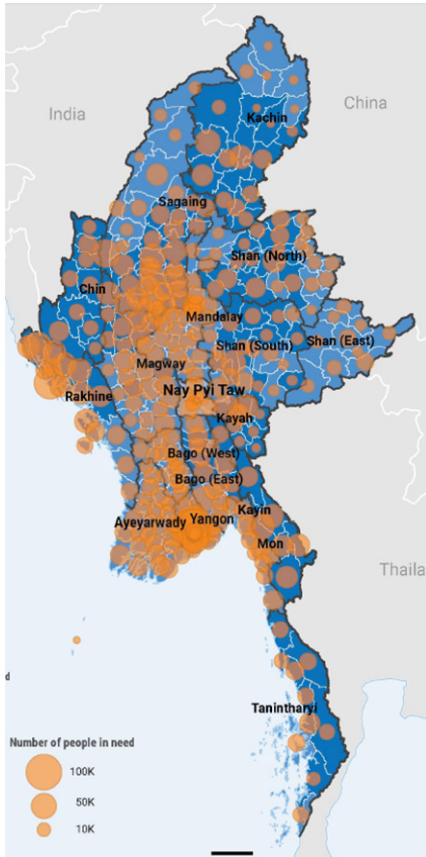
T. T. H. M. : Parmi les principales causes de la crise humanitaire au Myanmar, on retrouve la violation des droits humains, la répression et les crimes de guerre. Aussi, essayer uniquement de réduire la crise humanitaire sans traiter ces problèmes revient à ignorer et même à accepter ces crimes et ces violations. L'agonie du Myanmar est palpable et si la guerre civile a beaucoup affecté le pays, les événements de 2021 sont d'une toute autre nature : il ne s'agit en



Carte 1 : Carte de conflits, juillet 2023
(Source : <https://myanmar.iiss.org/>)

1 - Myanmar Humanitarian Update No32, 8 September 2023, <https://reliefweb.int/report/myanmar/myanmar-humanitarian-update-no-32-8-september-2023>

2 - Myanmar Humanitarian Response Plan 2023, <https://reliefweb.int/report/myanmar/myanmar-humanitarian-response-plan-2023-january-2023>



Carte 2 : Gravité de la situation humanitaire.
Population dans le besoin, décembre 2022
(Source : Myanmar Humanitarian Update No32.
8 September 2023

effet ni d'une guerre ni d'une lutte entre des organisations politiques ou ethniques mais du soulèvement de tout un peuple contre une junte illégitimement au pouvoir. Le régime militaire persécute désormais son propre peuple avec une violence extrême, bombardant les écoliers durant les heures des cours et les civils lors des festivités religieuses, emprisonnant les enfants pour faire chanter leurs parents qui participent aux manifestations, sans oublier les arrestations des soignants qui viennent secourir les blessés, les contraintes imposées aux camions humanitaires (la nécessité d'autorisations de déplacement) et le blocage des aides humanitaires. Ce qui se déroule actuellement à huis clos dans le pays va bien au-delà des affrontements politiques ou idéologiques : nous sommes face à une barbarie absolument inhumaine.

Dans le cas du Myanmar, respecter les principes de neutralité ou d'impartialité va donc à l'encontre des valeurs d'humanité. Collaborer avec un tel régime de terreur n'est pas sans risque de manipulation pour les organisations humanitaires tant la junte militaire cherche à tout prix reconnaissance et légitimité de la communauté internationale. Toute collaboration est *de facto* considérée comme une approbation de la barbarie commise par les militaires et n'est en aucun cas neutre. Le peuple tout entier ayant clairement rejeté ce régime depuis février 2021, tout acte de ce genre est contraire à sa volonté.



Dans ce contexte, la neutralité n'est ni viable ni éthique et elle ne peut mener à la paix car, non seulement elle ne traiterait pas la cause fondamentale de la crise, mais elle serait totalement contreproductive.

Comment se déroule actuellement l'aide internationale au Myanmar ?

T. T. H. M. : Les organisations non gouvernementales et internationales classiques sont bloquées face à l'impossibilité d'agir dans les zones de conflits armés où les besoins sont immenses. L'aide humanitaire passe au compte-gouttes, tout comme les populations locales qui cherchent à fuir les dangers, car le régime a mis en place une stratégie dite des « 4 coupures » : coupure de nourriture, de fonds, d'information et de recrutement. De plus, les organisations non gouvernementales internationales font l'objet de réglementations administratives encore plus strictes. Ainsi, au cours du premier trimestre 2023, seulement 1,4 million de personnes ont bénéficié d'une aide humanitaire (soit 31 % de l'objectif du plan d'intervention humanitaire 2023). Dans le cas du cyclone Mocha, les autorisations de déplacement ont été suspendues dans les zones sinistrées, notamment pour accéder aux ethnies

minoritaires et aux Rohingyas³. Les activités des employés et leurs mouvements sont scrupuleusement surveillés. Les camions de vivres ne peuvent pas parvenir aux endroits nécessaires mais sont sous le contrôle des militaires. En outre, fin juillet, seuls 25 % des fonds nécessaires à la couverture des besoins avaient été reçus pour le cyclone Mocha. Enfin, avec la nouvelle loi pour les organisations à but non lucratif de fin 2022⁴, il existe de plus en plus de risques d'intimidation et de représailles envers les familles des employés.



Dans le cas du Myanmar, respecter les principes de neutralité ou d'impartialité va à l'encontre des valeurs d'humanité. Collaborer avec un tel régime de terreur n'est pas sans risque de manipulation pour les organisations humanitaires [...].



3 - <https://www.dw.com/en/myanmar-junta-blocking-aid-for-mocha-storm-victims-un-says/a-65872610>

4 - <https://bangkok.ohchr.org/ngo-law-myanmar/>



Quel est le rôle de la diaspora birmane aujourd'hui en matière d'aide humanitaire ?

T. T. H.M. : Avant toute chose, il convient de préciser que la diaspora birmane est la première source d'information et de témoignage sur la crise en dehors du pays. Les communications personnelles à travers les réseaux sociaux, mais aussi les images et les informations circulent largement. Grâce à cela, le monde « extérieur » est informé quasiment en temps réel de la situation, y compris et même surtout dans les régions où Internet et les routes sont systématiquement coupés. Les zones de guerre ne sont pas accessibles aux journalistes étrangers ou birmans car ils sont constamment pourchassés par les militaires. Ces témoignages et informations, captés par des citoyens-journalistes sur place et relayés par les différentes diasporas birmanes, permettent ainsi d'évaluer en continu l'ampleur de la crise et son évolution.

La deuxième activité majeure de la diaspora consiste à collecter des fonds pour financer l'aide humanitaire. Cela

peut prendre plusieurs formes : tombolas, enchères ou « simples » donations. La collecte est souvent réalisée par des groupes de soutien ou des associations. Le transfert de l'argent se fait par « Hundi », un système de transfert indien qui convertit les dons en euro en kyat (monnaie locale birmane) chez un agent de change qui a un compte bancaire en euro en Europe et un autre en kyat au Myanmar. Cet agent verse l'équivalent en kyat de la somme donnée en euro à un agent local, s'il s'agit d'une association ou organisation, ou bien directement aux bénéficiaires. À l'heure actuelle, le transfert d'argent entre comptes birmans est scrupuleusement surveillé et le moindre soupçon peut entraîner des années de prison ou de la torture. De ce fait, les transferts entre comptes bancaires birmans se font en petites sommes et vers plusieurs comptes. Enfin, dans les villages sans système bancaire, l'argent est transféré à un commerçant local auprès duquel les villageois peuvent venir chercher des sacs de riz, de l'huile et des produits de base. C'est aujourd'hui le seul moyen ou presque de transmettre de l'aide jusque dans les zones de conflit.

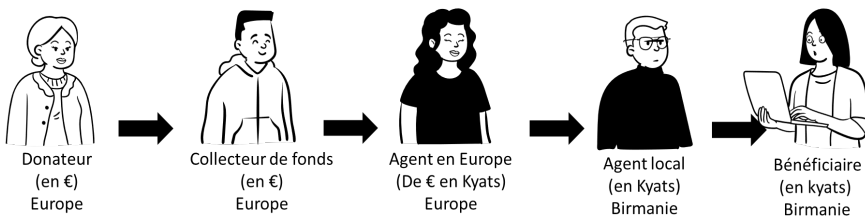


Illustration 1. Collecte de fonds et transfert de l'argent (Hundi)



En ce qui concerne la santé et l'éducation, le système en place a été lourdement affecté par le coup d'État et la répression. De plus, parce que le mouvement de désobéissance civile a été initié par les médecins et les soignants, ceux-ci sont devenus la cible privilégiée des militaires. À cause de cela, beaucoup de médecins ont quitté leurs familles et leurs villes pour aller dans des lieux cachés ou des zones libérées. Par ailleurs, dans les villes et villages sinistrés par les bombardements et les incendies, les hôpitaux et les écoles ont souvent été prises pour cibles. Aussi, ces réfugiés, autrefois soignants et professeurs d'écoles dans les services publics, deviennent des bénévoles dans les zones de guerre afin de s'occuper des services de soins et d'éducation. Ils y travaillent en collaboration avec leurs confrères et consœurs des diasporas qui donnent des cours en ligne et qui fournissent des matériaux et des médicaments.

En conclusion, comment organisations humanitaires classiques et diaspora birmane peuvent-elles être complémentaires ?

T. T. H. M. : Face aux situations et défis décrits ci-dessus, il est tout d'abord impératif que les organisations internationales travaillent directement avec les organisations locales, c'est-à-dire sans passer par leurs antennes sur place. Les avantages de ces groupes locaux

sont leur accès direct à la population et leur meilleure connaissance du terrain. Cependant, la plupart de ces organisations ont été créées après le coup d'État et n'ont pas été enregistrées légalement. Par manque de moyens et d'expérience, elles n'ont pas la capacité de monter de grands projets et de respecter toutes les réglementations habituellement demandées par les grands bailleurs de fonds. Les membres de ces groupes utilisent d'ailleurs souvent des pseudonymes pour des raisons de sécurité et n'ont pas de contact direct avec les organisations internationales.



[...] il est impératif que les organisations internationales travaillent directement avec les organisations locales, c'est-à-dire sans passer par leurs antennes sur place. Les avantages de ces groupes locaux sont leur accès direct à la population et leur meilleure connaissance du terrain.





Quant aux antennes des organisations internationales au Myanmar, malgré leurs expériences et compétences, elles restent peu efficaces et sans accès aux populations cibles. Leurs activités sont donc très limitées, sans oublier qu'à la suite de la nouvelle loi birmane, leur collaboration avec les organisations locales birmanes n'est plus possible, car cela compromettrait la sécurité des différentes personnes impliquées.

De son côté, la diaspora – grâce à ses réseaux – permet de faire des liens entre le terrain et les organisations internationales. Elle peut aider à trouver des groupes locaux appropriés en fonction des missions des organisations internationales, mais aussi à participer à la définition des projets afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins locaux tout en respectant au mieux les règles demandées par les organisations internationales. D'ailleurs,

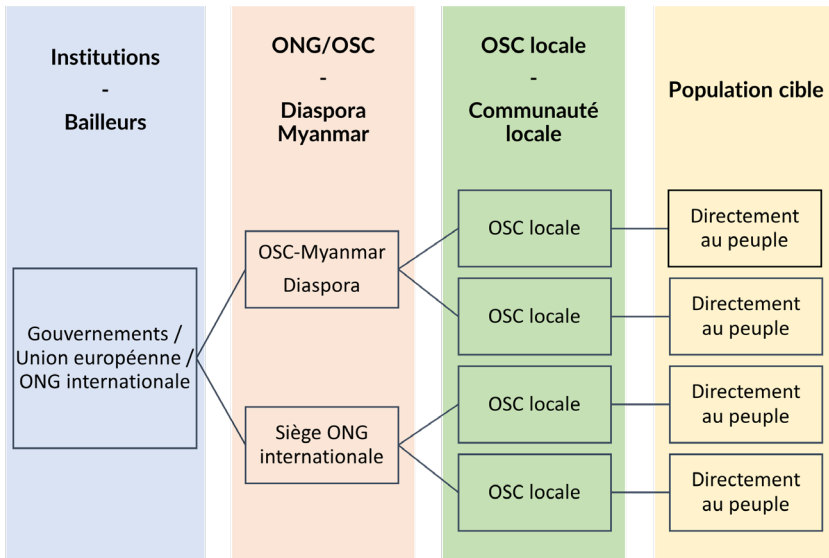


Illustration 2 : Vision synthétique de la collaboration entre les différents acteurs de l'aide.

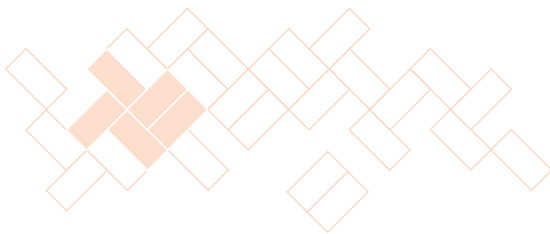


la diaspora peut aider à trouver des solutions pour les transferts de fonds et se mobiliser pour réfléchir avec les différents partenaires à la manière dont les organisations internationales pourraient assouplir certaines règles qui ne sont pas adaptées à des situations comme celle-ci. Ainsi, différents schémas de collaborations entre les acteurs, y compris les diasporas, sont possibles pour mettre en œuvre des

projets humanitaires dans les zones d'accès difficile, et les règles d'or du pragmatisme sont proposées ci-dessous. Pour conclure, dans une telle impasse humanitaire comme celle du Myanmar, la diaspora peut jouer un rôle fondamental en tant qu'interface pragmatique et nécessaire entre les acteurs humanitaires et les populations en grande difficulté. ✚

RÈGLES D'OR DU PRAGMATISME EN MATIÈRE DE COLLABORATION

- *Structure minimale (notamment OSC locale)*
- *Décision rapide*
- *Collaborer avec la diaspora autant que possible prendre pour l'interface et/ou la gouvernance*
- *Commencer par des projets de petite taille et à court terme*
- *Évaluations transparentes, honnêtes et rapides*
- *Poursuivre et augmenter le budget en fonction des résultats/du terrain*
- *Tous les acteurs comprennent les forces et faiblesses de tous les partenaires*
- *Accepter l'incertitude et le risque d'erreurs (10 % de marge)*



Médecins sans frontières et les opérations de secours en mer : entre renforcement des contraintes et encouragement des alliances

par Michaël Neuman

Les traversées de personnes migrantes sur des embarcations de fortune entre la Libye et l'Europe sont un phénomène ancien puisque, dès le début des années 1990, l'Italie connut de telles arrivées. Toutefois, c'est avec la chute de Kadhafi en 2011 qu'elles acquièrent leur résonance politique et médiatique du fait de leur intensification et de la période d'instabilité qui s'ouvrit alors dans le pays.

UNE BRÈVE HISTOIRE DES OPÉRATIONS DE SAUVETAGE EN MÉDITERRANÉE

Nous pouvons décrire en trois phases l'évolution du phénomène, à la fois au niveau des pratiques politiques sur les deux rives de la Méditerranée et de la réponse humanitaire qui les a accompagnées. Si ces phases ne sont pas marquées de manière égale par des inflexions franches, elles possèdent

néanmoins des caractéristiques suffisantes pour nous permettre d'établir un rapide panorama chronologique.

La première période court de la chute de Kadhafi au printemps 2011 au naufrage d'une embarcation qui coûta la vie le 3 octobre 2013 à 366 migrants africains, au large de l'île italienne de Lampedusa. Le renversement du régime libyen a rapidement provoqué l'augmentation du nombre des traversées, le nouvel État n'étant plus en mesure d'exercer le même degré de contrôle sur ses frontières maritimes. Marquées par une baisse en 2012, les traversées s'intensifièrent à nouveau à partir de 2013,

la Libye devenant, du fait de l'effondrement de l'État, un pays de transit idéal pour des migrants souhaitant rejoindre l'Europe¹.

La deuxième période est la conséquence directe de l'émotion provoquée par le naufrage d'octobre 2013, à la suite duquel l'Italie prit rapidement l'initiative de lancer l'opération militaro-hu-

1 - Abdulrahman Al-Arabi, Local specificities of migration in Libya: challenges and solutions. Briefs, 2018/04, Middle East Directions (MED) - <https://hdl.handle.net/1814/52585>.



manitaire *Mare Nostrum*. Son objectif était la surveillance des eaux italiennes afin d'opérer des missions de sauvetage. En moins d'un an, plus de 150 000 personnes furent ainsi repêchés par les marins italiens et ramenés sur les côtes italiennes.

Pourtant, malgré – ou plutôt du fait de – son succès, l'opération s'interrompt en novembre 2014, l'Italie s'estimant incapable de faire face seule à la charge, notamment financière, de l'opération. Une opération qui était devenue l'objet de critiques autant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger sur son coût et ses effets induits, et notamment sur le fait qu'elle encouragerait le travail des passeurs plus qu'elle ne le dissuaderait. À *Mare Nostrum* fut substituée l'opération *Triton*, lancée par le Conseil de l'Union européenne, mais bien moins ambitieuse et ne disposant pas de mandat spécifique pour procéder à des opérations de secours. *Triton* et sa mission cousine *Eunavfor Med Sophia* (mission militaire chargée de lutter contre « le trafic illicite de migrants ») procédèrent tout de même au sauvetage de plus de 100 000 migrants entre 2015 et 2016.

Toutefois, les limites du nouveau dispositif apparurent rapidement. Au printemps 2015, deux naufrages firent environ 1200 morts en l'espace d'une semaine et provoquèrent un regain

d'émotion au sein des opinions publiques et des autorités. C'est d'ailleurs à la suite de ces deux naufrages que les opérations de secours commanditées par les ONG (jusqu'à 10 en 2016 dont celles Migrant Offshore Aid Station, Sea Watch et Médecins sans frontières) prirent une place centrale dans le paysage du sauvetage en mer dit SAR (pour Search and Rescue, en anglais), aux côtés principalement des garde-côtes italiens et des navires commerciaux. Ces derniers, soumis à l'obligation de porter secours aux embarcations en danger par le Droit maritime international, étaient toujours restés des acteurs majeurs du sauvetage. La présence des ONG, sous la houlette du centre de coordination des sauvetages maritimes italien (MRCC), s'est ensuite accélérée jusqu'en 2017, leurs bateaux secourant ainsi 111 478 personnes entre 2014 et 2017². Pour autant, les sauvetages effectués par les organisations non gouvernementales n'ont toujours constitué qu'une minorité des opérations réalisées, loin derrière ceux des navires commerciaux et des garde-côtes.

Avec l'année 2017, s'ouvrit une troisième phase marquée par une pression à la fois administrative, judiciaire et médiatique exercée à l'encontre des ONG, accusées d'inciter les migrants à traverser la mer et donc à risquer leur vie. L'année 2018 connut une accélé-

2 - Eugenio Cusumano et Matteo Villa, « En eaux troubles : les opérations de sauvetage en Méditerranée centrale », in *Organisations internationales des migrations, Migration en Afrique de l'ouest et du nord et à travers la Méditerranée : tendances migratoires, risques, développement et gouvernance, mai 2021*.



ration de ces discours et des pratiques hostiles qui les accompagnaient : l'Italie restreignit en effet progressivement les activités des ONG intervenant en Méditerranée, limitant l'accès de ses ports aux débarquements de migrants rescapés, et encourageant l'État libyen, avec le soutien des autres États européens, à organiser les interceptions et les retours des migrants sur son sol.

Cette montée des périls, qui marquait la fin d'une parenthèse de deux ans au cours de laquelle le secours en mer était devenu une activité politiquement et juridiquement légitime, connut plusieurs épisodes symboliques forts. À l'été

2017, le gouvernement italien exigea des ONG qu'elles souscrivent à un code de conduite sur le sauvetage maritime ; en août de la même année, le navire de secours *Luventa* fut immobilisé, la justice italienne accusant l'organisation Jugend Rettet de collaborer avec les passeurs ; en juin 2018, les bateaux de sauvetage sous pavillon étranger furent privés d'entrée dans les eaux italiennes. Enfin, en juin 2018, l'*Aquarius* – navire de l'organisation SOS Méditerranée qui collaborait avec Médecins sans frontières – se vit refuser de débarquer en Italie avant de faire route vers l'Espagne, à l'invitation du Premier ministre Pedro Sánchez. Il fallut alors cinq jours



Disembarkation - Rotation 35 © MSF/Stefan Pejovic



à l'Aquarius pour rallier Valence dans des conditions de mer très difficiles. L'agence Forensic Oceanography, un projet visant à enquêter « de manière critique sur le régime frontalier militarisé imposé par l'Europe à travers la Méditerranée »³ a ainsi qualifié de 'Mare Clausum' cette politique de fermeture de la Méditerranée aux sauvetages des migrants en provenance des côtes nord-africaines⁴.

Un des éléments les plus marquants de l'évolution des dernières années fut la montée en puissance des garde-côtes libyens dans la récupération des migrants en Méditerranée. Coïncidant avec les efforts européens destinés à dissuader les efforts civils de sauvetage, cette situation fut permise par l'officialisation de la zone de sauvetage libyenne par l'Organisation maritime internationale en décembre 2017 et la fourniture de plus en plus intensive d'équipements et de formations des garde-côtes libyens par les Européens, et les Italiens au premier chef. Les solutions de débarquement dans les ports italiens continuèrent quant à elles de se

raréfier. Parallèlement, les refoulements vers la Libye – accompagnés de violences commises par les garde-côtes à l'occasion des opérations d'interception – ne cessèrent de s'intensifier : on en dénombrera plus de 32 000 en 2021 et près de 25 000 en 2022⁵.

Car la fermeture de l'espace méditerranéen aux opérations de sauvetage en mer n'en finit pas de s'accélérer depuis en raison de la droitisation du paysage politique italien et européen. Opportunément « appuyée » par l'épidémie de Covid-19 à partir du début de l'année 2020, en ce qu'elle constitua un prétexte supplémentaire pour ralentir la circulation des personnes, la violence d'État commise à l'encontre des migrants de Méditerranée ne cesse désormais de produire des milliers de victimes chaque année : plus de 27 000 officiellement depuis 2014.

Avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Georgia Meloni à l'issue des élections législatives italiennes de septembre 2022, cette politique d'empêchement s'est encore accélérée, et les

3 - « The European Union's Lethal Maritime Frontier », Institute of Contemporary Arts, <https://www.ica.art/exhibitions/forensic-architecture-counter-investigations/recent-investigations/the-european-union-s-lethal-maritime-frontier>

4 - <https://content.forensic-architecture.org/wp-content/uploads/2019/05/2018-05-07-FO-Mare-Clausum-full-EN.pdf>

5 - Infomigrants, Méditerranée : plus de 32000 migrants interceptés en mer et ramenés en Libye en 2021, 5 janvier 2022, <https://www.infomigrants.net/fr/post/37650/mediterranee--plus-de-32-000-migrants-interceptes-en-mer-et-ramenes-en-libye-en-2021> et Emma Wallis / et Emma Wallis / Infomigrants, More than 1,000 migrants returned to Libya since beginning of the year, 12 janvier 2023 <https://www.infomigrants.net/en/post/46036/more-than-1000-migrants-returned-to-libya-since-beginning-of-the-year>



organisations non gouvernementales de secours font actuellement face à des refus de débarquement purs et simples ou à la désignation de ports de débarquement de plus en plus éloignés des zones de sauvetage.

L A DIFFICILE ADAPTATION DES SAUVETEURS

Depuis 2015, les organisations humanitaires de secours en mer ont été contraintes d'adapter leur dispositifs opérationnels et d'engagement avec les autorités des pays concernés à l'ensemble de ces évolutions, ainsi qu'à la fermeture progressive et continue de leur espace de travail depuis maintenant six ans. Force est de constater la faiblesse du poids politique des organisations de secours civiles, bien incapables jusque-là de contrarier les pratiques répressives de la Libye et des États européens, mais aussi de s'opposer à leurs injonctions.

Face à ces contraintes, il est important de noter que les attitudes des organisations varient. Si elles partagent « un positionnement commun : la remise en cause des politiques européennes concernant la gestion des frontières maritimes et son coût humain en termes de mortalité »⁶, la cartographie

de leurs réactions indique des natures variées et des principes d'action différents, conséquence de positionnements politiques là aussi hétérogènes. Reste que, quelle que soit leur proximité avec un radicalisme, toutes font face aux mêmes menaces et que, dans un tel contexte, ce sont les logiques de « cavalier seul » menées ici et là par certaines organisations qui sont les plus mal perçues.

En ce qui concerne Médecins sans frontières, c'est en nouant des alliances que l'organisation a tenté de conquérir de l'espace de travail et de l'efficacité dans son travail de secouriste en Méditerranée. Parler d'alliance plutôt que de partenariat, mot à la mode dans le secteur humanitaire, c'est assumer la durée limitée et le périmètre circonstanciel de ces relations opportunistes. Comme nous l'expliquons il y a quelques années, c'est le combat qui doit justifier l'alliance et non l'inverse⁷. Ainsi, en 2015, c'est avec l'organisation maltaise Migrant Offshore Aid Station (MOAS) que la section hollandaise de MSF entama son aventure en Méditerranée, avant de nouer un partenariat de quatre ans avec l'organisation SOS Méditerranée. Deux collaborations qui prirent fin sur fond de divergences plus ou moins profondes, et publiques.

6 - Marta Esperti, "Rescuing Migrants in the Central Mediterranean: The Emergence of a New Civil Humanitarianism at the Maritime Border." *American Behavioral Scientist*, 64(4), 2020, p. 436-455.

7 - Michaël Neuman, « Afrique du Sud. MSF, une association africaine », in Claire Magone, Michaël Neuman et Fabrice Weissman (dir.), *Agir à tout prix ? Négociations humanitaires. L'expérience de MSF, La découverte, Paris, 2011.*



D'autres collaborations circonstancielles animèrent les dernières années, notamment avec les organisations d'observation aérienne qui apportent un soutien aux opérations de recherche et de sauvetage en mer en localisant des embarcations en détresse. C'est ainsi le cas avec l'organisation Pilotes volontaires. Une autre alliance basée sur une complémentarité des missions a pu être conclue avec des organisations de citoyens, telle Alarm Phone, qui permet d'orienter les secours en mer par la mise en place d'une ligne téléphonique d'urgence. Il convient donc de distinguer les collaborations informelles et les partenariats institutionnalisés, mais la forme de ces alliances ne préjuge en rien de la qualité des relations entretenues entre les acteurs.

À Médecins sans frontières, nous avons également pu nouer des collaborations portant sur des expertises particulières, comme avec l'agence Forensics Oceanography lorsqu'il s'est agi de reconstituer un épisode particulier de notre travail en Libye/Méditerranée en novembre 2018 : le refoulement de migrants en Libye par le Nivin, un navire commercial dont l'équipage et le navire furent pris en otage par les rescapés. L'épisode se

solda par un assaut des forces de sécurité libyenne⁸.

Peut-être plus inattendues furent les tentatives de nouer des alliances avec des collectivités locales afin de constituer un contrepoids à la puissance de l'État. Dans le champ migratoire, ce n'est d'ailleurs pas sur le front méditerranéen que Médecins sans frontières (MSF) se lança d'abord dans un travail commun avec les municipalités mais dans le Pas-de-Calais, et plus précisément à Grande-Synthe, à quelques encablures de la ville de Dunkerque. En 2015-2016, c'est avec Damien Carême, alors maire de la ville, que MSF décida de la construction du camp de La Linière pour trouver un lieu d'hébergement aux migrants réfugiés dans le bois boueux du Basroch⁹. Nous avons également tenté de trouver du renfort auprès des municipalités lorsqu'il est agi de trouver des appuis durant des épisodes particulièrement difficiles de débarquement rendus impossibles par des contraintes posées par les États, principalement italien et maltais. L'Anvita, l'Association nationale des villes et territoires accueillants (créée par Damien Carême) se fit alors le relais des demandes de débarquements. D'autres alliances furent explorées, avec des autorités portuaires

8 - Médecins sans frontières, *Drame du Nivin, un an après : quelles responsabilités pour l'Italie ?*, 18 décembre 2019 (<https://www.msf.fr/actualites/drame-du-nivin-un-an-apres-queelles-responsabilites-pour-l-italie>)

9 - Angélique Muller et Michaël Neuman, « MSF à Grande-Synthe : enseignements d'une improbable coalition d'acteurs », *Alternatives Humanitaires*, numéro 3, 2016.



ou des organisations syndicales, et si elles n'aboutissent pas, elles permirent de constater que le seul choix est d'essayer : les organisations de secours en mer, parce qu'elles ne constituent qu'un maillon de la chaîne des secours, ne peuvent agir seules.

Preuve de cette nécessité d'agir en amont et en aval des sauvetages, c'est à un partenariat formel que s'est essayée la section française de Médecins sans frontières. En effet, afin de favoriser l'évacuation et l'accueil en France des personnes migrantes désireuses de quitter la Libye dans des conditions sûres, nous avons entamé des discussions avec l'organisa-

tion catholique vaticane Sant' Egidio. Pour l'heure, faute de mobilisation des autorités françaises, les discussions n'ont pas abouti. En revanche, les discussions ont été plus concluantes en Italie, où le poids politique de l'Église catholique a permis la mise en place depuis la Libye de corridors humanitaires ayant bénéficié à plusieurs centaines de personnes.

L'outil juridique est un autre instrument qui peut ou a pu être utilisé ces dernières années. Il l'est déjà régulièrement par MSF dans le cadre de ses activités auprès des mineurs étrangers isolés, que ce soit pour obtenir leur prise en charge ou pour contester



Rescue 1 - Rotation 35 © MSF/Stefan Pejovic



les refoulements aux frontières, notamment vers l'Italie. En 2019, nous avons également initié aux côtés de la Ligue des droits de l'Homme, d'Amnesty international et du Gisti une action judiciaire visant à contester la décision gouvernementale française de livrer des équipements à destination des garde-côtes libyens pour intercepter réfugiés et migrants en mer avant de les ramener de force en Libye. Le gouvernement a ensuite renoncé à l'opération sans même attendre l'épuisement de l'ensemble des recours juridiques.

Le plus souvent ponctuelles, ces coopérations ont également pour objectif de porter le débat et de contester les pratiques européennes et libyennes de manière publique. Il est ainsi incontestable que la place prise par la communication portant sur les opérations de sauvetage en mer, et plus largement les projets à destination des migrants et la contestation des politiques qui en sont à l'origine, ne reflète pas le poids opérationnel – marginal – que ces actions représentent. Cette place reflète en revanche la continuité des pratiques de l'organisation en tant que secouriste, expert et militant¹⁰. Dans le domaine de la migration, la question de la neutralité – si elle a pu et est encore régulièrement discutée – reste malgré tout en marge. D'une

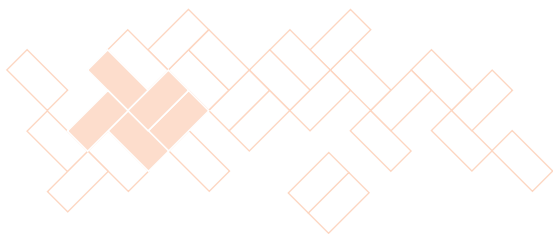
part, le fait d'agir hors conflit, d'autre part, celui d'émettre ces propositions « depuis chez soi » permettent une latitude d'actions plus ample que dans d'autres situations de travail.

Pour conclure, il convient de noter que, si elles ont pu permettre l'obtention de victoires tactiques ponctuelles, ces modalités d'intervention originales n'ont pas permis aux acteurs du sauvetage en mer de modifier les rapports de force en place. Ceux-ci restent en effet largement dominés par la figure de l'État, souverain et maître de ses frontières. Pour l'heure, les espoirs mis dans les alliances avec d'autres acteurs de la société civile ou placés dans le municipalisme n'ont pas permis de conquérir l'espace de travail et de légitimité souhaité par les secouristes. ✂

Michaël Neuman

*Directeur d'études à MSF-Crash
(Centre de Réflexion sur l'Action et les
Savoirs Humanitaires)*

10 - Michaël Neuman, « Médecins sans frontières – France, les tensions liées aux projets 'migrations' », *Alternatives humanitaires*, numéro 10, 2019.

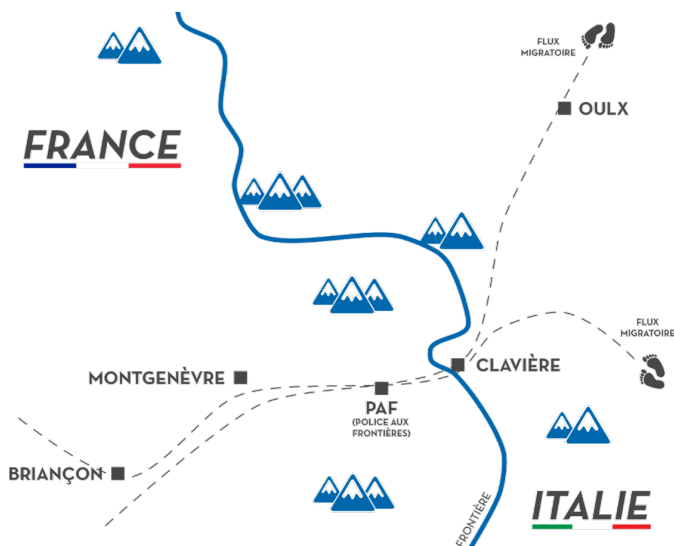


Briançon : une aventure humaine, citoyenne et politique pour un accueil digne des exilés

par Isabelle Lorre

Pharmacienne de formation, Isabelle Lorre a tout d'abord travaillé dans l'action humanitaire avec la Croix-Rouge française, notamment en Haïti, puis en Guyane dans les bidonvilles de l'île de Cayenne pour Médecins du Monde. Depuis 2021, elle est coordinatrice du programme Briançon de Médecins du Monde.

Montgenèvre, station de ski réputée des Alpes située à 1850 m d'altitude et point de passage de la migration à la frontière franco-italienne. Des personnes exilées commencent à traverser ces montagnes en 2016, tout d'abord par le col de l'Échelle puis à partir de 2017 par Montgenèvre. Elles arrivent de la « route des Balkans » ou « directement » d'Italie si elles ont traversé la Méditerranée. Après une halte à



Carte de la zone concernée © Médecins du Monde (<https://www.medecinsdumonde.org/report/la-situation-des-migrants-a-la-frontiere-franco-italienne/>)



Oulx pour une nuit, ville italienne située à 20 km de Montgenèvre, elles montent jusque Clavière, ville frontalière, puis franchissent la montagne par des chemins pouvant aller à plus de 2000 m d'altitude et arrivent enfin à Briançon, sous-préfecture des Hautes-Alpes distante de 10 km de Montgenèvre, après plusieurs heures de marche. On compte en moyenne 4 000 à 6 000 passages par an, et bien plus ces derniers mois.

Les difficultés de la traversée, outre l'environnement hostile de la montagne et les conditions climatiques extrêmes en hiver, sont accentuées par la présence des forces de l'ordre. En effet, les autorités françaises ont rétabli depuis novembre 2015 les contrôles aux frontières intérieures et instauré depuis une militarisation toujours plus forte de la frontière avec des effectifs toujours plus nombreux et équipés.

Le régime appliqué à cette frontière est le suivant : interpellation des personnes, contrôles d'identité au poste de la police aux frontières, refus d'entrée sur le territoire français et refoulement systématique vers l'Italie¹. Un local de privation de liberté attaché à la police aux frontières permet de maintenir les personnes en détention arbitraire durant le contrôle d'identité, en attendant le refoulement. Les violations de droits des personnes à la frontière - quotidiennes - sont documentées : absence d'entretien individuel pour déterminer la situation, dépassement du nombre d'heures de détention autorisé, impossibilité de demander l'entrée sur le territoire au titre de l'asile², limitation de l'accès à un interprète, absence d'accès à un avocat, accès non systématique à un médecin quand demandé. Autant de violations qui s'insèrent dans un contexte bien plus général de maintien illégal du rétablissement des frontières intérieures³.

1 - Le refoulement systématique ne s'applique pas aux mineurs non accompagnés (MNA) qui peuvent se déclarer au poste frontière et être pris en charge par le département. Cependant, quelques refoulements de mineurs sont encore constatés et des mineurs qui se sont déclarés majeurs à leur arrivée sur l'île de Lampedusa (Italie) pour continuer leur route ne sont pas considérés comme mineurs s'ils se présentent comme tels à Montgenèvre.

2 - Dans la décision du Conseil d'État du 5 juillet 2017, n°411575 : « Considérant en troisième lieu, que les dispositions mentionnées au point 4 prévoient un régime juridique spécifique pour les étrangers se présentant à la frontière et demandant à bénéficier du droit d'asile (...) ; que, là encore, aucune circonstance ne peut justifier le non-respect de ces dispositions à l'égard des étrangers se présentant à la frontière franco-italienne ».

3 - Ce rétablissement est renouvelé tous les 6 mois depuis 2015 au motif d'une « menace » persistante aux yeux de l'État : menace terroriste ou liée aux mouvements de population ou encore, en 2020, à la crise sanitaire. Récemment, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a été saisie et a rappelé dans un arrêt du 26 avril 2022 que le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures ne peut être qu'exceptionnel et ne peut en aucun cas s'installer dans la durée au point de devenir la norme, en vertu du principe de liberté de circulation au sein de l'espace Schengen et donc contrairement à la pratique des autorités françaises. La CJUE a alors jugé que le contrôle d'identité pratiqué dans le cadre de ce rétablissement excédant cette durée est illégal.



Quelles sont les conséquences de cette militarisation pour les personnes qui tentent de traverser la frontière ? Elles prennent des chemins de plus en plus détournés et escarpés pour échapper aux contrôles, se cachent parfois dans la neige, font l'objet de courses-poursuites de la part des forces de l'ordre, s'échappent et chutent sur des terrains risqués. En saison hivernale, elles sont exposées à des risques de gelure et d'hypothermie, en été à des risques de déshydratation, notamment les femmes enceintes et les enfants en bas âge qui se trouvent avec leur famille. Les personnes sont physiquement et psychologiquement épuisées à leur arrivée en raison de leurs tentatives de passages

parfois multiples et de leurs parcours migratoires souvent très longs et éprouvants. Certaines meurent aussi, gelées, noyées ou portées disparues⁴.

Après ce passage éprouvant de la montagne, les personnes exilées qui arrivent à déjouer ce régime de refoulement systématique ont besoin de trouver un refuge pour se reposer, manger, se réchauffer et recevoir des premiers soins avant de continuer leur route. Le dispositif 115 d'hébergement d'urgence ne répond jamais aux appels de mise à l'abri tant il est saturé (seulement 5 places dans tout le Briançonnais). Le maire actuel de Briançon ne souhaitant pas parler de la question migratoire,

TÉMOIGNAGE DE M., JEUNE CAMEROUNAIS ARRIVÉ EN FRANCE APRÈS 4 TENTATIVES DE PASSAGE

« Tu es découragé et c'est violent, tu montes dans la montagne, tu as le souffle court, tu es essoufflé et ils sont là, la police, en haut, tu cours en redescendant pour leur échapper, tu chutes sur un terrain plein de pierres, je suis tout égratigné, mon ami s'est foulé le genou. Une autre fois, on est resté 24 heures dans la montagne sans manger ni boire, et encore une autre fois, ils nous ont attrapés, on a été mis au cachot et refoulés en Italie. Mais on y arrive, à la sueur de notre corps, il ne faut pas payer ici, c'est juste grâce à mon corps et à ma volonté que je suis arrivé ici. »

4 - Neuf personnes sont décédées depuis 2016 à la frontière franco-italienne, gelées, disparus, noyés, motif de décès inconnu pour une personne. Ils s'appelaient Mohamed, Douala, Tamimou, Mohamed Ali, Mohammed Mahayedin, Fathallah, Ullah, Blessing, Moussa.



aucun dispositif de droit commun n'est présent pour permettre cet accueil et des solutions d'hébergement répondant aux besoins spécifiques de la frontière. Aussi, face à cette réalité de terrain, l'unique réponse vient des solidaires, c'est-à-dire des citoyens, militants et associatifs, inventifs, réactifs et désireux de montrer qu'un accueil digne est possible pour les personnes exilées qui franchissent la frontière voisine.

QUELLE PLACE POUR MÉDECINS DU MONDE, ONG NATIONALE, DANS CE PAYSAGE ?

La solidarité citoyenne autour des personnes exilées a vu le jour dès 2015 lors de l'ouverture à Briançon d'un premier Centre d'accueil et d'orientation (CAO) géré par la MAPEmonde⁵ pour les personnes étrangères déjà présentes sur le territoire français (par exemple réorientées depuis de la jungle de Calais). Dans ce cadre, des initiatives spontanées d'accueil chez l'habitant se sont progressivement organisées, 200 foyers accueillant ponctuellement ou plus durablement des exilé-e-s dans les Hautes-Alpes, jusqu'à l'ouverture en 2017 de l'association Refuges Solidaires.

Puis en 2016, les premières personnes exilées traversent la frontière, une traversée à l'issue dramatique ; en baskets,

bloqués par la tombée de la nuit, de la neige jusqu'à la taille, l'un d'entre eux aura les pieds gelés, puis amputés. Un autre subira le même sort au niveau des mains. Cette situation non tolérable mobilise immédiatement les Hauts-Alpins. Des professionnels de la montagne (accompagnateurs, guides, pisteurs, secouristes), guidés par un seul mot « Pas de mort dans nos montagnes », parcourent les montagnes pour venir en assistance aux personnes traversant la frontière. Les solidaires italiens s'organisent aussi pour offrir des vêtements chauds et prévenir les risques de la traversée. Petit à petit, le mouvement s'amplifie, des solidaires militants non briançonnais rejoignent les solidaires locaux et constituent alors un *pool* de maraudeurs parcourant les montagnes, notamment en saison hivernale.

Au regard de cette dynamique locale de solidarité autour de la question migratoire, du nombre croissant de passages de la frontière et de la hausse des besoins de soins liés à la traversée, Médecins du Monde se rapproche en 2017 des acteurs locaux pour construire avec eux des actions en soutien et en concertation. Ainsi, l'association Refuges Solidaires pourra obtenir la mise à disposition d'un local par la Communauté de communes du Briançonnais avec le soutien de Médecins du Monde (MDM), apportant à cette jeune association la

5 - MAPEmonde (Mission d'Accueil des Personnes Étrangères) est un service de la MJC-Centre Social du Briançonnais qui fait le choix de s'appuyer sur le tissu social existant pour l'hébergement, l'accompagnement administratif et les cours de français.



garantie d'une ONG nationale face aux pouvoirs publics. MDM commence alors un premier projet d'accès aux soins qui se construira dès le départ avec la Permanence d'accès aux soins de santé de l'hôpital de Briançon afin d'impliquer le droit commun, valeur centrale des combats de l'ONG.

En 2019, Médecins du Monde s'insère dans le mouvement des maraudes via un partenariat avec le mouvement citoyen Tous Migrants pour la mise en place d'une Unité mobile de mise à l'abri (UMMA). Cette unité mobile est un véhicule de MDM visible, qui circule en montagne avec un chauffeur maraudeur de Tous Migrants qui connaît bien le milieu montagnard et un-e soignant-e de MDM capable d'évaluer l'état de santé des personnes rencontrées. Un programme de réduction des risques physiques et psychiques liés à la traversée de la montagne se formalise également. De manière plus globale, la présence d'une ONG sur ce terrain assure un réel soutien et une certaine protection aux acteurs locaux, notamment dans un contexte de défiance de l'État envers les citoyen-ne-s qui mènent ces actions de solidarité.

La structuration de l'appui aux personnes exilées à Briançon mêle des acteurs très divers avec des rôles, des positionnements politiques et des modes d'actions différents. Briançon est une ville enclavée de par sa situation géographique mais tout un maillage de partenariats divers s'y est mis en place depuis 2015 sur la question migratoire, entre associations, ONG, citoyens, religieux, militants autonomes, chercheurs de terrain et donateurs divers. Des réseaux se créent, s'alimentent à différentes échelles avec les autres frontières du territoire comme le montre la création en 2017 de la Coordination d'actions aux frontières intérieures (CAFI)⁶, réseau de cinq associations nationales assurant une coordination de leurs actions aux trois frontières que partage la France avec l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne. En outre, la continuité de l'action dans le temps permet de véritables espaces de discussions, de débats et d'interconnaissances afin de faire valoir les complémentarités comme une force pour un objectif premier commun : l'accueil des personnes exilées.

Pour autant, malgré l'incroyable énergie déployée, il est également nécessaire

6 - Depuis le printemps 2017, Amnesty International France, La Cimade, Médecins du monde, Médecins sans frontières et Secours Catholique-Caritas France coordonnent leurs actions sur les différents aspects touchant les droits fondamentaux des personnes migrantes et réfugiées à la frontière franco-italienne. Ces 5 ONG, complémentaires en termes de compétences, de réseaux locaux actifs et de partenariats avec d'autres acteurs, de France et d'Italie (dont les réseaux citoyens locaux), et fortes de leur notoriété auprès de l'opinion et des pouvoirs publics, agissent ensemble pour dénoncer les graves violations des droits des personnes à cette frontière. Début 2019, elles élargissent leur plaidoyer commun à la frontière franco-espagnole et la frontière franco-britannique.



de souligner ici les nombreuses situations d'épuisements vécues. Face à un État à la fois démissionnaire et hostile, de nombreuses personnes sont en effet sorties réellement abîmées, physiquement et psychiquement, de ce contexte politique particulièrement difficile.

VERS UNE CRIMINALISATION DE LA SOLIDARITÉ À LA FRONTIÈRE

La pression et les intimidations envers les militants, Médecins du Monde les vit à travers ses activités de maraudes en montagne : multiples contrôles de papiers durant une même soirée par une même équipe de gendarmes, filature de la voiture empêchant toute action, propos déplacés de la part des forces de l'ordre, remise en cause de l'autorité médicale, amendes abusives voire mensongères, et parfois obstacles aux soins lorsque des soignant-e-s doivent négocier une orientation vers l'hôpital de Briançon pour des personnes mises à l'abri dans le véhicule de MDM.

Pour dénoncer ces abus et affirmer que l'action humanitaire doit pouvoir s'exercer librement, Médecins du Monde tente de développer des actions de plaidoyer en activant plusieurs leviers comme le *lobbying*, la mise en place d'alliances, les outils de communication et la mo-

bilisation de l'opinion publique. Son programme est connu des autorités publiques, le préfet reconnaît son rôle (« Dans un tel contexte, l'intervention d'associations, telles que la vôtre, prend tout son sens ») et affirme qu'il « veille au respect de votre liberté associative d'aider autrui dans un but sanitaire et humanitaire ». Par ailleurs, Médecins du Monde maintient le dialogue avec la préfecture et des rencontres sont sollicitées dans le cadre de la CAFI et avec nos partenaires Tous Migrants et l'Anafé⁷ pour remonter nos constats de terrain et les violations de droits observées. Ces échanges nous permettent de



De manière plus globale, la présence d'une ONG sur ce terrain assure un réel soutien et une certaine protection aux acteurs locaux, notamment dans un contexte de défiance de l'État envers les citoyen-ne-s qui mènent ces actions de solidarité.



7 - Créée en 1989, l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé) agit en faveur des droits des étrangers qui se trouvent ou se sont trouvés en difficulté aux frontières ou en zone d'attente.



mieux comprendre les positionnements et les arguments utilisés pour mieux les déconstruire par nos données et nos expertises juridiques.

Deux autres outils de plaidoyer se révèlent utiles pour alimenter le dossier frontière. Tout d'abord, la mobilisation parlementaire : députés et sénateurs peuvent auditionner les associations, faire des visites sur le terrain, poser des questions au gouvernement ou dans des commissions dédiées, ou encore déposer des propositions de loi à partir des constats formulés sur le terrain⁸. Ensuite, l'information régulière auprès des autorités administratives indépendantes en rédigeant des saisines sur des situations individuelles ou un contexte inquiétant : cela est régulièrement fait, en inter-associatif, auprès de la Défenseur des droits, en lien avec le pôle déontologie sur les entraves des activités de mise à l'abri par les forces de l'ordre.

La communication, enfin, est un levier pertinent pour mettre la lumière sur des situations ubuesques à la frontière. On

peut citer par exemple une tribune de l'anthropologue et médecin Didier Fassin⁹ dans le journal *Libération* qui visait à dénoncer une verbalisation abusive de l'équipe de maraudeurs présents dans le véhicule de Médecins du Monde. L'objet de la contravention était en effet « tapage nocturne pour claquement de portières », un nouveau délit à la frontière, dont l'amende sera annulée pour toutes les personnes présentes.

Mais on pourrait également citer deux amendes mensongères émises sur des maraudeurs en 2021, cette fois contestées par Tous Migrants et Médecins du Monde, qui iront jusqu'au Tribunal administratif de police pour défendre le dossier. Le juge donnera finalement raison aux deux maraudeurs impliqués en annulant leurs amendes et en précisant que « la situation était grave »¹⁰. Ces décisions mettent à mal les fonctionnaires de la police et montrent que nous pouvons aussi faire pression de notre côté. D'ailleurs, l'hiver suivant, les agissements déplacés des forces de l'ordre à l'encontre de Médecins du Monde étaient moins

8 - En 2019, la CAFI a entrepris des démarches auprès de différents groupes parlementaires afin que soit créée une commission d'enquête sur les droits fondamentaux des personnes migrantes aux frontières françaises. Une commission d'enquête parlementaire a finalement été créée en mai 2021 à l'Assemblée nationale sur « les migrations, les déplacements de populations et les conditions de vie et d'accès au droit des migrants, réfugiés et apatrides en regard des engagements nationaux, européens et internationaux de la France ». La question de la criminalisation de la solidarité a été questionnée.

9 - Didier Fassin mène des recherches sur les enjeux sociaux, politiques et moraux dans les sociétés contemporaines. Il est également bénévole sur la mission Médecins du Monde à Briançon et sa notoriété permet la publication de certaines tribunes.

10 - Une des amendes était pour non-port de ceinture alors que le maraudeur portait bien sa ceinture. Le procès verbal n'a jamais été présenté au maraudeur et pourtant il était indiqué sur celui-ci « refus de signer ». Les différentes heures contradictoires dans les versions et les papiers ont permis d'établir la vérité.



courants... Relation de cause à effet ?
Difficile à affirmer mais fort possible.

Le contexte peut évoluer rapidement : changement de maire ou de préfet, politiques migratoires qui se durcissent... Des portes s'ouvrent, d'autres se referment tout aussi vite. Il est donc primordial d'être en veille, d'observer, de centraliser nos données, de faire remonter les dysfonctionnements, de contester, de nourrir l'histoire de la frontière et des pratiques, de mettre en lumière pour alerter l'opinion publique.

L' HÉBERGEMENT D'URGENCE DANS LE BRIANÇONNAIS : UN AUTRE ENJEU POLITIQUE

En 2020, avec le changement de mairie, Refuges Solidaires se voit retirer le local mis à disposition par le Communauté de communes. Les solidaires et les associations mobilisent alors tout leur réseau pour permettre la continuité de cet accueil. Un bâtiment est acheté par divers mécènes et un projet de tiers-lieu centré sur l'accueil des personnes exilées se dessine. Refuges Solidaires, Tous Migrants, l'association Eko!, le Secours Catholique et Médecins du Monde font partie de ce projet, nommé Terrasses Solidaires. Les solidaires s'adaptent, prennent en charge et innovent face à l'inaction de l'État.

En novembre 2021, la capacité d'accueil de Refuges Solidaires est dépassée et

les propriétaires des Terrasses Solidaires décident de fermer le bâtiment. La gare de Briançon est occupée pendant deux jours puis, sous la menace d'une expulsion, un couloir humanitaire se crée pour accompagner les personnes exilées à la paroisse Sainte-Thérèse. Celle-ci devient alors pour trois semaines le nouveau lieu d'accueil temporaire des personnes exilées, avec un soutien fort de l'évêque et du curé. Médecins sans frontières appuie le nouveau camp avec la donation d'une tente d'urgence. Les coalitions motivées par des combats communs se mettent en branle. La communication et les interpellations des pouvoirs publics se structurent, toutes les énergies locales et solidaires se mobilisent sur le nouveau lieu. De son côté, l'État ne bouge que pour renforcer la présence des forces de l'ordre à la frontière et empêcher les passages, action coûteuse, inefficace et dangereuse comme tout le monde le sait maintenant. Car les mobilisations ont mis la lumière sur la situation et alerté l'opinion publique, autre levier politique incontournable.

Deux ans plus tard, en août 2023, les Terrasses Solidaires ferment à nouveau leurs portes. Les passages de la frontière augmentent, la capacité d'accueil n'est pas suffisante, assurer un accueil digne n'est plus possible. Pourtant, une nouvelle dynamique d'interpellations et de communication se met en place. Sans succès toujours et avec plus de lassitude. Les leviers de plaidoyer sont minimes, la fenêtre de tir est serrée, la



politique migratoire française se durcit avec une énième loi « asile et immigration » dans les tiroirs.

La mobilisation citoyenne, militante et associative présente à Briançon depuis 2015 a permis des espaces de collaborations, des alliances et des complémentarités d'actions pertinentes. L'expérimentation sociale est riche mais également épuisante car, dans un contexte de durcissement général des politiques migratoires, les leviers

politiques sont difficiles à capter. Par le passé, les ONG nationales étaient entendues par les politiques, certaines recommandations faisaient écho. Elles ont aujourd'hui moins voix au chapitre. Les discussions avec les pouvoirs publics montrent leurs limites, les actions contentieuses deviennent incontournables pour faire respecter le droit. Et encore, là aussi d'autres limites se font sentir : de nombreux contentieux sont perdus, certains contentieux sont gagnés avec un résultat qui ne répond pas aux besoins des personnes concernées. Enfin, des décisions favorables des tribunaux administratifs ne sont pas toujours suivies d'effets sur le terrain.



QUELQUES RÉFLEXIONS POUR CONCLURE...

L'aventure humaine, citoyenne et politique que représente cette tentative d'accueillir dignement les exilés nous a inspiré diverses remarques de différentes natures qui sont autant de leçons apprises en vue de contribuer aux luttes des mois et années à venir :

- Avoir un engagement plus profond et significatif des ONG, avec plus de radicalité au sens premier du terme, c'est-à-dire « prendre le problème à la base », en sortant de sa zone de confort et en se confrontant encore davantage aux difficultés de terrain. Se rapprocher



d'acteurs œuvrant sur des thématiques plus globales et lutter contre les différents mécanismes à l'œuvre dans la fabrication des inégalités Nord/Sud, l'impasse écologique et les mouvements migratoires.

- Continuer à développer les coalitions de causes communes à un niveau national mais également à un niveau local à l'échelle d'un territoire avec des mairies engagées en tant que villes accueillantes, par exemple dans le réseau ANVITA.

- Proposer des actions contentieuses à grande échelle sur plusieurs terrains comme récemment celle à l'initiative de la mairie de Strasbourg sur les questions d'hébergement d'urgence¹¹.

- Dans les années 80, Médecins du Monde était porteur d'actions illégales pour un meilleur accès aux soins de publics marginalisés. Les actions de réduction des risques sur les usages de drogues mises en place sur le terrain ne rentraient par exemple dans aucun cadre légal. Malgré cela, MDM a montré qu'elles pouvaient être reconnues car elles répondaient à un besoin fondamental pour les personnes concernées. Il y a peut-être là des pistes à explorer autour de la désobéissance civile.

- Mettre de côté les interpellations politiques, organiser des lieux de résistance pour un accueil digne des personnes exilées, montrer que c'est possible et modéliser les expériences pour une reconnaissance ultérieure des pouvoirs publics si le contexte le permet.

- Enfin, ce sont par les énergies solidaires et associatives que les dispositifs les plus respectueux des personnes émergent. Il est donc essentiel de continuer à proposer et innover. Mais au regard des multiples expériences de terrain et de l'augmentation de la répression étatique, une vigilance doit être de mise. Comment envisager de véritables espaces de « care » (prendre soin) pour les solidaires si l'on veut pouvoir maintenir cette solidarité dans le temps ? ❖

Isabelle Lorre,

Médecins du Monde

11 - En décembre 2022, la maire de Strasbourg - Jeanne Barseghian - a lancé un appel à tous les maires et associations pour attaquer l'État en justice par rapport à sa « défaillance » à mettre à l'abri les personnes à la rue.



bibliographie

L'aide humanitaire entre principe de neutralité et enjeux politiques

PERSPECTIVE HISTORIQUE

 « **Droit international humanitaire : le grand retour... en arrière ?** », *Alternatives Humanitaires*, n°23, juillet 2023.

Alors que l'actualité signale la pertinence du droit international humanitaire pour protéger les populations en proie à la violence organisée, il fait face à des remises en cause de toutes parts, plus ou moins bien intentionnées. Ainsi, *Alternatives Humanitaires* dresse, dans ce numéro, un état des lieux critique du respect du droit et des principes humanitaires. Les contributions rassemblées ne se limitent pas à des considérations juridiques mais soulignent l'importance de combiner les approches politiques, sociologiques et historiques pour comprendre son évolution et les débats actuels. <https://www.alternatives-humanitaires.org/fr/nos-parutions/>


 **Global history of modern humanitarian action**, Research project, ODI, 2012-2016.

This research project, led by ODI between 2012 and 2016, sought to promote the use of history in the practice and policy-making of humanitarian action. The aim was to help the sector better understand its history and make greater use of historical analysis and lessons in discussions and debates aimed at improving humanitarian action. The study engaged with histories, cultures and contributions to humanitarian action beyond those of Western Europe, North America and other developed countries, to better understand the different ways in which care for others during conflict and natural disaster has evolved around the globe. With studies in Asia, Africa, Latin America and the Middle East, it was intended the project would assist with engagement and dialogue. <https://odi.org/en/about/our-work/global-history-of-modern-humanitarian-action/>



 ***Humanitarian history in a complex world***, Eleanor Davey, Policy Brief 59, HPG, ODI, 2014.

Despite widespread agreement that knowledge of past experience is essential to present and future decision-making, the humanitarian sector has largely failed to reflect on its history to inform current challenges and debates. This HPG Policy Brief explores how an understanding of humanitarian history can strengthen critical analysis by challenging assumptions and helping to think through complexity. <https://cdn.odi.org/media/documents/8975.pdf>

 ***Continuity, change and contest. Meanings of “humanitarian” from the “Religion of Humanity” to the Kosovo war***, Katherine Davies, HPG Working Paper, ODI, 2012.

This study examines the evolving meaning of the term 'humanitarian', from its emergence in the mid-nineteenth century through to the end of the twentieth century. Its primary objective is to trace the development of the concepts and ideas that the word denotes and connotes, the ways in which the word has been used (and 'misused') and its discursive operations. More specifically, the study explores how the goals of humanitarian action have developed, the principles that guide it, the range of actors that pursue it and its relationship with politics. The study is not a history of humanitarianism; rather, it seeks to show how the term is reflective and constitutive of humanitarian action. <https://cdn.odi.org/media/documents/7769.pdf>

LA DIMENSION POLITIQUE DE GESTION DES CRISES HUMANITAIRES

 ***Back to basics : humanitarian principles in contemporary armed conflict***, Humanitarian Law & Policy, ICRC, 2022-2023.

This series of articles creates a space for debate and discussion on the humanitarian principles and how to ensure that we deliver the best response to people affected by armed conflict and violent. <https://blogs.icrc.org/law-and-policy/category/special-themes/back-to-basics-humanitarian-principles-in-contemporary-armed-conflict/>



bibliographie

🔗 **“Why Ukraine is moving the needle on old debates about humanitarian neutrality”**, Tiara Ataii, *The New Humanitarian*, 16 May 2023.

Neutrality is one of the core principles underpinning traditional humanitarianism – a precondition, some believe, to navigating aid access amid conflict and warring parties. Yet, neutrality’s effectiveness, let alone its ethics, repeatedly come under question in conflict. Ukraine is the latest crisis to challenge humanitarian orthodoxy. <https://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2023/05/16/ukraine-debates-humanitarian-neutrality-debates>

🔗 **“Evacuation challenges and bad optics: why Ukrainians are losing faith in the ICRC”**, Lily Hyde, *The New Humanitarian*, 16 May 2023.

Since Russia launched its full-scale invasion of Ukraine at the end of February, the International Committee of the Red Cross – one of the world’s oldest and most venerated humanitarian organisations – has found itself engulfed by a neutrality row, marked by unsubstantiated claims that it has been abetting the forced evacuation of civilians to Russia and broader perceptions that it hasn’t done enough to assist Ukrainians. <https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2022/05/03/the-icrc-and-the-pitfalls-of-neutrality-in-ukraine>

🔗 **“A new Solferino moment for humanitarians”**, Hugo Slim, *Humanitarian Law & Policy*, ICRC, 2022.

Dans ce billet, 160 ans après la publication de *Mémoire de Solferino* d’Henri Dunant, Hugo Slim réfléchit à l’évolution de la guerre et de l’aide humanitaire. Pour lui, trois grands changements ont eu lieu depuis l’époque de Dunant : les développements dramatiques et dévastateurs de la technologie militaire, le changement de priorité humanitaire des soldats blessés vers les civils, et la domination des super-agences humanitaires internationales sur les organisations nationales dans l’aide en temps de guerre aujourd’hui. Il expose ici les trois principaux appels à l’action dégagés à partir de sa réflexion. https://www.unocha.org/sites/unocha/files/EHA%20Study%20webfinal_1.pdf

🔗 **Haïti : La fatigue de l’humanitaire ?**, Frédéric Thomas, *Le Regard du CETRI*, CETRI, 2022.

Cet article revient sur l’aide humanitaire en Haïti depuis 2010 : tandis qu’Haïti poursuit sa descente en enfer, l’ONU appelle à davantage d’aide. Les lunettes



humanitaires ne permettent cependant pas de comprendre la situation actuelle, et tendent à occulter les pouvoirs et responsabilités – dont celle de la communauté internationale –, au risque de servir le statu quo dont les Haïtiens et Haïtiennes ne veulent pas. <https://www.cetri.be/Haiti-la-fatigue-de-l-humanitaire>

🔗 « **Politique de l'humanitaire, humanitaire politique ?** », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°286, Presses universitaires de Bordeaux, 2022/2.

L'histoire de l'humanitaire montre comment, malgré les valeurs fondatrices du milieu du XIX^e siècle, l'action humanitaire est liée à la politique. Les modes d'action des acteurs humanitaires à travers le monde sont de plus en plus différents, alors même que les principes (neutralité et impartialité notamment) sont déclinés de manière variable selon les organisations. Ce numéro de la revue *Les Cahiers d'Outre-Mer* souhaite comprendre où sont les limites entre, d'une part, une nécessité d'aide et un désir d'aider et, d'autre part, les lectures locales de cette aide, entre ingérence et perceptions parfois fausses (mais aux effets concrets). <https://www.caim.info/revue-les-cahiers-d-outre-mer-2022-2.htm>

🔗 “**Why humanitarians should stop hiding behind impartiality**”, Joshua Craze, Alicia Luedke, *The New Humanitarian*, 22 August 2022.

The humanitarian principle of impartiality is in crisis. South Sudan – where aid is frequently manipulated by political elites – offers both a clear warning, but also a possible path forward. This article explains why. <https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2022/08/22/impartiality-humanitarian-aid-South-Sudan-conflict>

🔗 « **Prendre le monde sans changer le pouvoir : les ambiguïtés de l'action humanitaire** », Frédéric Thomas, *Le Regard du CETRI*, CETRI, 2020.

Cet article revient sur les ambiguïtés de l'action humanitaire : essentielle à la survie de millions de personnes à travers le monde — réfugiées, déplacées, affamées, malades, etc. —, elle brasse des milliards de dollars chaque année. Face aux États, aux associations et aux particuliers, elle constitue souvent un véritable pouvoir capable d'imposer ses choix et ses normes. Pourtant, les victimes n'y trouvent pas toujours leur compte. <https://www.cetri.be/Prendre-le-monde-sans-changer-le>



bibliographie

🔗 « **Vale the Humanitarian Principles: New Principles for a New Environment** », Matthew Clarke, Brett W. Parris, *The Humanitarian Leader*, Working Paper 001, Centre for Humanitarian Leadership, 2019.

For more than 150 years, the international community's assistance to those affected by various humanitarian events has been guided by four clear and succinct principles: humanity, impartiality, neutrality and independence. These principles have guided not only the ways in which the international community has responded to natural and human-induced disasters — they have also shaped the humanitarian system more generally. Whilst important and necessary at the time of their inception, the maturing of the humanitarian sector, along with the increasing complexity and intensity of humanitarian events, requires a reconsideration of their relevancy and usefulness. This paper argues that these four principles are no longer fit-for-purpose to guide and shape the international community's humanitarian actions. The authors argue instead that four new principles would better direct humanitarian action in the current environment: equity, solidarity, compassion and diversity. They discuss the deepening complexity of modern humanitarian emergencies and resulting declining suitability of each of the four original principles, before considering the four new suggested principles. <https://ojs.deakin.edu.au/index.php/thl/article/view/1032/1021>


🔗 « **Les ONG, cheval de Troie du système capitaliste** », Caroline Broudic, *Humanitaire*, n°39, 2014.

Cet article offre un regard résolument global et critique, décryptant à travers l'exemple de la protection sociale – pourtant a priori peu suspecte de menées libérales – des logiques systémiques auxquelles les ONG prêteraient, malgré elles, leur concours. Ce faisant, l'auteure pourrait bien nous aider à comprendre, par un détour par les politiques de développement, ce qui se joue dans la « libéralisation de l'humanitaire ». <https://journals.openedition.org/humanitaire/3056/>

Cet article est tiré de la revue *Humanitaire* n°39 dont le sujet principal était « Quel modèle économique pour quel modèle de solidarité ? ». D'autres articles liés à notre sujet sont disponibles au lien suivant : <https://journals.openedition.org/humanitaire/3033>



WEBINAIRES

 ***Beyond neutrality: alternative forms of humanitarian action***, ODI, 2022, 1h29.

This online event proposes a discussion with a range of experts to explore consistent challenges and new developments associated with the principles and ethics of humanitarian action in key conflicts of 2022.

<https://odi.org/en/events/beyond-neutrality-alternative-forms-of-humanitarian-action/>

 ***Opérations de sauvetage en Méditerranée : qui pour secourir les migrants ?***, IREMMO, 30 mars 2022, 1h57.

Le mardi 23 novembre 2021, Michaël Neuman (Crash-MSF) était invité à l'IREMMO pour parler des opérations de sauvetage en Méditerranée aux côtés de Marta Esperti (doctorante en sociologie à l'Université Sorbonne Paris Nord et chercheuse affiliée à l'Institut Convergences Migrations) et de Damien Simonneau (modérateur, maître de conférences à l'Inalco). Plusieurs thèmes sont abordés : la critique de la notion de « crise humanitaire », les types d'acteurs mobilisés et les pratiques concrètes de sauvetage, la criminalisation de l'aide, la politisation de l'action humanitaire et la place des personnes secourues dans les dispositifs mis en place.

<https://msf-crash.org/index.php/fr/le-crash-dans-les-medias/operations-de-sauvetage-en-mediterranee-qui-pour-secourir-les-migrants>

L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX DANS LES RÉPONSES HUMANITAIRES

 ***"After the Taliban ban on women NGO work, local and foreign aid groups take different approaches"***, Ali M. Latifi, *The New Humanitarian*, 2023.


After the Taliban ban on women NGO work, local and foreign aid groups have been scrambling to adjust their operations and take different approaches. <https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2023/03/02/afghanistan-ingos-find-workarounds-taliban-ban-on-women-ngo-work>




bibliographie

 ***Diaspora Humanitarian Response & Engagement Good Practices***, DRC, 2022.

This report provides an overview of key good practices of diaspora organizations that engage in humanitarian response. These fourteen good practices were selected after consultations with diaspora organizations as well as institutional humanitarian actors. Each good practice is illustrated by two concrete examples of diaspora organizations who respond to crisis and emergency situations. The examples cover the variety of diaspora engaging in humanitarian assistance, in terms of nationalities, countries of residence and humanitarian sectors. https://demac.euwest01.umbraco.io/media/fg4koj1v/demac_good-practice-guide_double-spread-final.pdf

 ***Humanitarian resistance : Its ethical and operational importance***, Hugo Slim, HPN, ODI, 2022.

Russia's invasion of Ukraine and the return of military dictatorship in Myanmar have reminded the world of the importance of humanitarian resistance. In both countries, civilian rescue and relief is being organised by resistance groups that are struggling for victory and humanity in equal measure, and so simultaneously taking sides for human life and human freedom. They are not neutral but they are humanitarian. In many situations, resistance humanitarians are reaching people faster and better than orthodox humanitarians from neutral international agencies. <https://odihpn.org/publication/la-resistance-humanitaire-son-importance-ethique-et-operationnelle>

 ***Supporting the people of Myanmar: it's about political will***, Adelina Kamal, Daniel Benowitz, HPN, ODI, 2022.

This article focuses on the humanitarian commitment and resistance of local humanitarian actors and networks based on the Myanmar border. Many of these frontline humanitarian workers are refugees themselves or have been running and hiding from military atrocities for months, years or even decades. Rather than waiting for a formal mechanism, they have taken it upon themselves to devise strategies to assist those in need, by developing aid networks, building support and taking the necessary risks on the ground. <https://odihpn.org/publication/supporting-the-people-of-myanmar-its-about-political-will>



📄 **Les femmes prennent les commandes au niveau local : le leadership des femmes dans l'action humanitaire au Bangladesh et au Sud-Soudan**, Namalie Jayasinghe, Momotaz Khatun, Moses Okwii, Oxfam, 2020.

Ce rapport examine le *leadership* des femmes dans l'action humanitaire dirigée au niveau local sur la base d'études de cas au Bangladesh et au Sud-Soudan. Ce rapport, rédigé en collaboration avec deux organisations de femmes, la Fondation Ashroy du Bangladesh et l'organisation Rural Women for Development au Sud-Soudan, cherche à appréhender dans quelle mesure et comment le *leadership* humanitaire local peut promouvoir ou entraver le leadership des femmes. Enfin, en encourageant la collaboration entre les femmes qui assurent un *leadership*, les organisations de femmes et les acteurs du *leadership* humanitaire local, il est également possible de tendre vers un dispositif humanitaire plus respectueux de l'égalité femmes-hommes. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620937/rr-women-leading-locally-humanitarian-290120-fr.pdf?sequence=10>

Groupe URD (Urgence – Réhabilitation – Développement), fondé en 1993, est un *think-tank* indépendant spécialisé dans l'analyse des pratiques et le développement de politiques pour l'action humanitaire et la gestion des fragilités. Son expertise pluridisciplinaire, nourrie par des allers-retours sur les terrains de crise et post-crise, lui permet d'appréhender le fonctionnement du secteur dans son ensemble. Attaché à l'échange de connaissances et à l'apprentissage collectif, il accompagne les acteurs de l'aide dans les processus d'amélioration de la qualité de leurs interventions.

www.urd.org

Humanitaires en mouvement – revue bilingue – vise à partager les résultats de travaux et d'études liés à des problématiques qui nous semblent importantes et s'ancrent dans l'actualité du secteur.

Nous faisons régulièrement appel à des plumes extérieures et/ou le lien avec d'autres publications. Nous vous invitons donc à nous contacter si vous souhaitez proposer des articles.

Retrouvez sur le site Internet des compléments de lecture et les articles des auteurs :

https://www.urd.org/fr/revue_humanitaires/

Publié dans le cadre du projet « Apprendre et innover face aux crises - Phase 3 » avec le soutien financier de :



Directrice de la publication : Véronique de Geoffroy
Comité éditorial de ce numéro : Véronique de Geoffroy, Jeanne Taisson, Pierre Brunet
Coordinateur : Pierre Brunet

Imprimerie : Transcopy (Courthezon)
Maquette : foli-o

ISSN : 2261-7124
Dépôt légal : septembre 2012





Humanitaires ^{N°25} en mouvement



SUIVEZ-NOUS SUR



Groupe URD

La Fontaine des Marins
26170 Plaisians – France
TEL: +33 (0)4 75 28 29 35

urd@urd.org

www.urd.org

©Frederic Bonamy/EU/ECHO

Contact :

Pour proposer un article
et/ou recevoir la version
électronique, merci de
contacter Pierre Brunet
pbrunet@urd.org